

CONSEIL COMMUNAL DE BRUXELLES

GEMEENTERAAD VAN BRUSSEL

Séance publique du dimanche 16 décembre 2024

Openbare vergadering van zondag 16 december 2024

Séance publique

Openbare zitting

La séance publique est ouverte à 17h15 sous la présidence de M. Alain Courtois, Président.

De openbare vergadering wordt geopend om 17u15 onder voorzitterschap van dhr. Alain Courtois, Voorzitter.

Excusés - Verontschuldigen :

Communications

Mededelingen

M. le Président.- Conformément aux dispositions des articles 234 et 236 de la nouvelle loi communale, le Collège a ajouté à l'ordre du jour les points 40, 41, 51 à 62, 64, 65, 67, 69, 75, 76, 78, 79, 81, 83 à 93, 96, 98 et 114 repris au supplément à cet ordre du jour, daté du 12/12/2024.

Overeenkomstig de bepalingen van de artikels 234 en 236 van de Nieuwe Gemeentewet, heeft het College de agenda aangevuld met de punten 40, 41, 51 tot 62, 64, 65, 67, 69, 75, 76, 78, 79, 81, 83 tot 93, 96, 98 en 114, vermeld in het bijvoegsel bij de agenda dd. 12/12/2024.

Vote sur l'urgence
Stemming over de dringendheid

M. le Président.- Vu l'urgence, le Collège propose d'ajouter à l'ordre du jour les points 22 à 39, 42 à 50, 63, 66, 68, 70 à 74, 77, 80, 82, 94, 95, 97, 99 à 113, 115, 116 et 118 à 147 repris au supplément à cet ordre du jour, daté du 12/12/2024, ainsi que les points 148 et 149 repris à l'addendum à ce supplément.

Gelet op de dringendheid, stelt het College voor om de agenda aan te vullen met de punten 22 tot 39, 42 tot 50, 63, 66, 68, 70 tot 74, 77, 80, 82, 94, 95, 97, 99 tot 113, 115, 116 en 118 tot 147 vermeld in het bijvoegsel bij de agenda dd. 12/12/2024, en met de punten 148 en 149 vermeld in het addendum aan het bijvoegsel.

L'urgence est admise à l'unanimité

De dringendheid wordt eenparig aangenomen

Questions écrites
Schriftelijke vragen

M. le Président.- Le feuilleton n° 2 du Bulletin des Questions et Réponses de 2024 est mis à disposition sur la plateforme SharePoint et sur le site internet.

Het feuilleton nr. 2 van het Bulletin van Vragen en Antwoorden van 2024 werd ter beschikking gesteld via het SharePoint platform en op de website.

Questions orales
Mondelinge vragen

M. le Président.- La liste des questions orales annoncées au plus tard le jeudi à minuit a été mise à disposition via la plateforme SharePoint.

De lijst van mondelinge vragen aangekondigd ten laatste op donderdag te middernacht werd ter beschikking gesteld via het Sharepoint platform.

La question orale de M. BENZAOUIA sera abordée lors du débat sur le point 25 de l'ordre du jour.

De vraag van dhr. BENZAOUIA zal behandeld worden tijdens het debat over agendapunt 25.

Élection du 17^{ème} membre du Conseil de police
Verkiezing van de 17^{de} lid van de politieraad

M. le Président.- Conformément aux articles 12 et 13 de la loi du 7 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux (LPI), le Conseil de police de la zone Bruxelles Capitale-Ixelles est composé de 25 membres outre les deux bourgmestres qui sont membres de plein droit. Overeenkomstig de artikels 12 en 13 van de wet van 7 december 1998 tot organisatie van een geïntegreerde politiedienst (WGP) is de Politieraad van de zone Brussel HOOFDSTAD Elsene samengesteld uit 25 leden naast de twee Burgemeesters die van rechtswege lid zijn.

En sa séance du 19/11/2024, le Conseil de police a fixé la répartition des conseillers de police par commune comme suit :

- 17 membres à élire par le Conseil communal de Bruxelles,

- 8 membres à élire par le Conseil communal d'Ixelles.

In zitting van 19/11/2024 heeft de Politieraad de verdeling tussen de politieraadsleden als volgt bepaald :

- 17 leden te verkiezen door de Gemeenteraad van Brussel,
- 8 leden te verkiezen door de Gemeenteraad van Elsene.

En séance du Conseil communal du 11/12/2024, 16 membres du Conseil de police ont été élus. Il en reste 1 à élire.

In zitting van de Gemeenteraad van 11/12/2024, 16 leden van de Politieraad werden verkozen. Er blijft er 1 te verkiezen.

M. le Président.- J'annonce qu'il sera procédé ce jour en séance publique à l'élection du 17^{ème} membre bruxellois du Conseil de police.

Ik kondig aan dat er vandaag in openbare zitting zal overgegaan worden tot de verkiezing van de 17^{de} Brusselse leed van de Politieraad.

Considérant que la convocation des conseillers communaux à la séance de ce jour a été envoyée le 06/12/2024, soit 7 jours francs avant la séance.

Overwegende dat de oproeping van de Gemeenteraadsleden voor de zitting van heden verstuurd werd op 06/12/2024, hetzij 7 vrije dagen op voorhand.

En application des articles 2 et 3 de l'arrêté royal du 20/12/2000, tel que modifié par l'AR du 07/11/2018, relatif à l'élection des membres du Conseil de police dans chaque Conseil communal et de la circulaire du 29/10/2024 relative à cette élection :

- le Bourgmestre a fixé la date pour le dépôt des présentations écrites au 11/12/2024 de 16h00 à 17h00 ;
- les élus au Conseil ont été informés de la date et l'heure du dépôt des

candidatures, de la possibilité de retirer des formulaires pour les actes de présentation au secrétariat des assemblées, et des dispositions de l'AR du 20/12/2000 précité quant à la présentation écrite des candidats, par le biais d'une note du Bourgmestre envoyée en date du 06/12/2024, soit au minimum 5 jours avant la date fixée pour le dépôt.

In toepassing van de artikels 2 en 3 van het Koninklijk Besluit van 20/12/2000, zoals gewijzigd bij KB van 07/11/2018, betreffende de verkiezing van de leden van de Politieraad in elke van de Gemeenteraden, en van de Omzendbrief van 29/10/2024 m.b.t. die verkiezing:

- heeft de Burgemeester de datum voor de neerlegging van de schriftelijke voordrachten vastgesteld op 11/12/2024 van 16u00 tot 17u00;
- werden de verkozenen voor de Raad ingelicht over datum en uur voor de neerlegging van de kandidaturen, over de mogelijkheid om op het Secretariaat van de Vergaderingen formulieren te bekomen voor de schriftelijke voordracht, en over de beschikkingen van het KB van 20/12/2000 voornoemd betreffende de schriftelijke voordracht van de kandidaten, aan de hand van een nota van de Burgemeester, verstuurd op 06/12/2024, hetzij minimum 5 dagen vóór de datum vastgesteld voor de neerlegging.

Les 2 actes de présentation ont été introduits conformément aux prescrits de l'arrêté royal du 20/12/2000 précité. Ils seront joints en annexe au présent procès-verbal.

De 2 voordrachtakten werden ingediend overeenkomstig de voorschriften van voormeld Koninklijk Besluit van 20/12/2000. Ze zullen in bijlage bij deze notulen gevoegd worden.

En résumé, ces actes présentent respectivement les candidats mentionnés ci-après et sont signés par les conseillers communaux suivants (les mentions date

de naissance et profession figurent dans les actes de présentation et sont reprises sur la liste des candidats qui est également jointe au présent procès-verbal) :

Deze akten dragen respectievelijk de hierna vermelde kandidaten voor en zijn ondertekend door de volgende Gemeenteraadsleden (de vermeldingen van geboortedatum en beroep komen voor op de voordrachtakten en werden hernomen in de kandidatenlijst die ook bij deze notulen gevoegd wordt):

1) Acte de présentation déposé par des élus du groupe PS-Vooruit :

Voordrachtakte neergelegd door verkozenen van de fractie PS-Vooruit:

Candidats-membres effectifs en ordre alphabétique :

Kandidaten-werkende leden in alfabetische volgorde:

M. ZIAN Khalid.

Candidats suppléants dans l'ordre de présentation :

Kandidaten-opvolgers in volgorde van voordracht:

1. Nihil

Élus au Conseil qui présentent ces candidats :

Verkozenen voor de Raad die deze kandidaten voordragen:

M. CLOSE Philippe.

Tous les candidat-membres effectifs et candidats-suppléants ont signé leur présentation pour accord.

Alle kandidaten-werkende leden en kandidaten-opvolgers hebben hun voordracht voor akkoord ondertekend.

2) Acte de présentation déposé par des élus du groupe ECOLO-GROEN :

Voordrachtakte neergelegd door verkozenen van de fractie ECOLO-GROEN:

Candidats-membres effectifs en ordre alphabétique :

Kandidaten-werkende leden in alfabetische volgorde:

Mevr. GOYVAERTS Jana

Candidats suppléants dans l'ordre de présentation :

Kandidaten-opvolgers in volgorde van voordracht :

1. Mme JELLAB Zoubida

2. Mme DE MARTE Benedetta

Mme GOYVAERTS Jana a joint à sa candidature une déclaration d'appartenance linguistique néerlandaise.

Mevr. GOYVAERTS Jana heeft bij haar kandidatuur een verklaring van Nederlandstalige taalaanhorigheid gevoegd.

Élus au Conseil qui présentent ces candidats :

Verkozenen voor de Raad die deze kandidaten voordragen:

M. HELLINGS Benoît.

Tous les candidat-membres effectifs et candidats-suppléants ont signé leur présentation pour accord.

Alle kandidaten-werkende leden en kandidaten-opvolgers hebben hun voordracht voor akkoord ondertekend.

Sur base desdits actes de présentation, et conformément à l'article 7 de l'arrêté royal précité, le Bourgmestre a immédiatement arrêté la liste des candidats, reprenant le nom, la date de naissance, l'adresse et la profession de tous les candidats effectifs classés par ordre alphabétique, ainsi que leurs suppléants dans l'ordre de présentation de ceux-ci. Cette liste de candidats était consultable au secrétariat des assemblées dès le 11/12/2024.

Op grond van voormelde voordrachtsakten en overeenkomstig artikel 7 van het voornoemd Koninklijk Besluit, heeft de Burgemeester onmiddellijk de kandidatenlijst opgemaakt waarop alle kandidaten-werkende leden alfabetisch gerangschikt staan en hun opvolgers in de volgorde van voordracht, met vermelding voor elke kandidaat van naam, geboortedatum, adres en beroep. Deze kandidatenlijst kon geraadpleegd worden op het Secretariaat van de Vergaderingen vanaf 11/12/2024.

La candidate-membre effective Mme GOYVAERTS est renseignée sur la liste des candidats comme d'appartenance linguistique néerlandaise étant donné qu'elle a fait usage de la faculté d'indiquer son appartenance linguistique néerlandaise dans l'acte de présentation en y joignant l'attestation visée à l'article 23bis du Code électoral communal bruxellois.

De kandidaat-werkende leed mevr. GOYVAERTS werd in de kandidatenlijst aangeduid als van Nederlandse taalaanhorigheid aangezien ze gebruik gemaakt heeft van de mogelijkheid om in de akte van voordracht haar taalaanhorigheid te vermelden en er een attest aan toe te voegen zoals bedoeld in artikel 23bis van het Brussels Gemeentelijk Kieswetboek.

La liste des candidats sera jointe au présent procès-verbal.

De kandidatenlijst zal bij onderhavige notulen gevoegd worden.

Résumé de la liste des candidats (classement des candidats-membres effectifs par ordre alphabétique) :

Samenvatting van de kandidatenlijst (kandidaten-werkende leden gerangschikt in alfabetische volgorde):

Il y a 2 candidatures pour 1 membre à élire.

Er zijn 2 kandidaten voor 1 te verkiezen leed.

Candidats-membres effectifs :

Kandidaten-werkende leden :

Mevr. GOYVAERTS Jana ;

M. ZIAN Khalid.

Candidats suppléants dans l'ordre de présentation :

Kandidaten-opvolgers in volgorde van voordracht:

1. Mme JELLAB Zoubida

2. Mme DE MARTE Benedetta

Déroulement des opérations de vote

Verloop van de stemverrichtingen

M. le Président.- L'élection a lieu en séance publique, mais le vote est secret.

De verkiezing vindt plaats in openbare zitting, maar de stemming is geheim.

M. Hellings.- Monsieur le Président, je me réfère au secrétaire communal, mais il me semble que nous devons avoir quatre membres du rôle linguistique néerlandophone au sein du Conseil de police de la zone.

Et donc, cela veut dire que M. Zian, n'étant pas du rôle linguistique néerlandophone, son suppléant ou sa suppléante siégera.

M. Leonard, secrétaire communal.- Il y a déjà deux communes qui sont dans le jeu, quelque part : Ixelles et Bruxelles, donc ce n'est qu'après l'élection des conseillers de police tant à Bruxelles-ville qu'à Ixelles qu'on peut faire le calcul.

Et s'il n'y a pas assez de candidats néerlandophones à ce moment-là, il y aura des conseillers en plus à **élire (?)** par le Conseil de police, fin janvier, pour compléter le Conseil de police.

Ça, c'est la procédure qui est prévue.

M. Hellings.- Donc, on ne fera pas monter des suppléants néerlandophones ?
On désignera, en Conseil communal...

M. le Bourgmestre.- On pourrait les désigner, mais via l'effectivité ; pas via la suppléance.

On votera en Conseil de police pour atteindre le chiffre de quatre.

M. Leonard, secrétaire communal.- C'est au niveau de l'instauration du Conseil de police, le 28 janvier, qu'on pourra exactement constater le nombre de néerlandophones.

À ce moment-là, le Conseil de police peut rajouter des gens – en cooptation, quelque part – pour compléter les quatre requis, en effet, par cela.

C'est la procédure qui est prévue dans la loi sur la police intégrée.

M. le Président.- Conformément à l'article 10 de l'arrêté royal précité et à l'article 60 du règlement d'ordre intérieur, un bureau sera constitué pour le scrutin et le dépouillement, composé du Bourgmestre, qui en sera le président, et des deux conseillers présents les moins âgés qui ne figurent pas sur la liste des candidats, à savoir : M. EL MOKADEM Soulaïmane et M. HADDACH Achraf, qui rempliront les fonctions de scrutateurs.

Overeenkomstig artikel 10 van voornoemd Koninklijk Besluit en artikel 60 van het huishoudelijk reglement zal een stemopnemingsbureau samengesteld worden, bestaande uit de Burgemeester, die het bureau zal voorzitten, en de 2 jongste aanwezige Raadsleden die niet op de kandidatenlijst voorkomen, nl. dhr. EL MOKADEM Soulaïmane en dhr. HADDACH Achraf, die als stemopnemers fungeren.

Le bureau prendra place dans la salle Zinneke, qui est considérée comme faisant partie intégrante de la salle du Conseil, et où le vote aura lieu dans des isoïrs qui y sont installés à cet effet.

Het bureau zal plaats nemen in de Zaal Zinneke, die beschouwd wordt als deel uitmakend van de Raadzaal, waar de stemming zal plaats vinden in de daartoe geplaatste stemhokjes.

Conformément à l'article 16 de la LPI, chacun des 49 conseillers communaux dispose de 1 voix. Le vote sur les 2 candidats-effectifs se fera en un seul tour de scrutin. Chaque conseiller recevra donc en une seule fois 1 bulletin de vote des mains de M. le Bourgmestre. M. EL MOKADEM Soulaïmane pointera les noms des conseillers ayant reçu un bulletin. Les conseillers voteront dans les isoïrs, puis viendront déposer leurs bulletins dans l'urne. M. HADDACH Achraf pointera le nom des conseillers ayant voté.

Overeenkomstig artikel 16 van de WPG beschikt elk van de 49 Raadsleden over

1 stem. De stemming over de 2 kandidaat-werkende leden gebeurt in één enkele stemronde. Dhr. Burgemeester zal aan ieder van hen in één keer 1 stembiljet zal overhandigen. Dhr. EL MOKADEM Soulaïmane zal op een lijst aanduiden wie stembiljetten gekregen heeft. Daarna vullen de Raadsleden hun stembiljetten in de stemhokjes in, en deponeren ze vervolgens in de stembus. Dhr. HADDACH Achraf zal aanduiden wie er gestemd heeft.

Sur le bulletin figurent, par ordre alphabétique, tous les candidats-membres effectifs. Le nom des candidats suppléants est mentionné à côté de chaque candidat-membre effectif. Le vote porte uniquement sur les candidats-membres effectifs. Si le candidat effectif est élu, ses suppléants sont d'office proclamés suppléants dans l'ordre de présentation.

Op de stembiljet komen de namen voor van de kandidaten-werkende leden, in alfabetische volgorde. De namen van de kandidaten-opvolgers staan vermeld naast de naam van de effectieve leden. Er wordt enkel over de kandidaten-effectieve leden gestemd. Indien het effectief lid verkozen is, worden zijn opvolgers van rechtswege uitgeroepen tot opvolgers in de volgorde waarin ze werden voorgedragen.

Pour voter valablement, vous coloriez en rouge la case placée devant le nom du candidat de votre choix. Il est interdit de voter pour plusieurs candidats sur le même bulletin.

Om geldig te stemmen, dient u het vakje rood te kleuren dat geplaatst is voor de naam van de kandidaat van uw keuze. Het is verboden om voor meerdere kandidaten te stemmen op hetzelfde stembiljet.

Si vous coloriez plus d'une case, ou si une quelconque mention apparaît sur le bulletin, ou si le vote n'est pas exprimé au moyen du crayon rouge, votre bulletin sera nul.

Stembiljetten waarop meer dan één vakje gekleurd is, of waarop een of andere vermelding voorkomt, of die niet met het rode potlood werden ingevuld, zijn ongeldig.

Celui qui veut s'abstenir, doit laisser son bulletin blanc. Celui qui s'est trompé, doit le signaler au Président, qui pourra alors remplacer le bulletin contre la remise de l'ancien qui sera détruit.

Indien u zich wenst te onthouden, dan dient u het stembiljet blanco te laten. Wie zich vergist heeft dient dit aan de Voorzitter te melden. Deze kan het biljet vervangen tegen afgifte van het oude dat dan zal vernietigd worden.

À l'issue du scrutin, l'urne sera fermée et on procédera au dépouillement également dans la salle Zinneke, laquelle fera donc partie de la salle du Conseil communal dans le cadre de ces opérations de scrutin et de dépouillement.

Na de stemming wordt de stembus gesloten en de stemopneming zal ook plaats vinden in de Zaal Zinneke, die zal deel uitmaken van de Gemeenteraadzaal in het kader van deze verrichtingen van de stemming en van de stemopneming.

Le Bourgmestre proclamera immédiatement le résultat du vote en séance publique.

De Burgemeester zal onmiddellijk het resultaat van de stemming afkondigen in openbare zitting.

Opérations de dépouillement

Stemopnemingsverrichtingen

M. le Bourgmestre. - 49 bulletins ont été retirés de l'urne.

49 stembiljetten werden in de stembus aangetroffen.

Le dépouillement de ces bulletins donne le résultat suivant :

De stemopneming van deze biljetten geeft volgend resultaat :

Bulletins nuls / nietige stembiljetten: 0

Bulletins blancs/ blanco stembiljetten: 0

Bulletins valables/ geldige stembiljetten: 49.

Les suffrages exprimés sur ces 49 bulletins valables sont attribués comme suit :

De op deze 49 geldige stembiljetten uitgebrachte stemmen werden toegekend als volgt:

Nom et prénom des candidats-membres effectifs par ordre alphabétique et voix obtenues :

Naam en voornaam van de kandidaat-werkende leden in alfabetische volgorde en bekomen stemmen:

- GOYVAERTS Jana : 14 voix/stemmen

- ZIAN Khalid : 35 voix/stemmen

M. le Bourgmestre.- Je constate que les votes ont été émis en faveur de candidats-membres effectifs régulièrement présentés.

Ik stel vast dat de stemmen werden uitgebracht op naam van regelmatig voorgedragen kandidaat-werkende leden.

Conformément à l'article 17 de la LPI, sont élus en tant que membres effectifs, les candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix. En cas de parité de voix, la préférence est accordée dans l'ordre indiqué ci-après :

Overeenkomstig artikel 17 van de WGP zijn de kandidaten die de meeste stemmen hebben bekomen, verkozen tot werkende leden. Bij staking van

stemmen wordt voorrang verleend in de volgende orde:

1° au candidat qui, au jour de l'élection, est investi d'un mandat dans le Conseil de police. Si deux ou plusieurs candidats se trouvent dans ce cas, la préférence est accordée à celui qui, sans interruption, a exercé son mandat pendant le temps le plus long ;

aan de kandidaat die, op de dag van de verkiezing, een mandaat in de Politieraad bekleedt. Zijn twee of meerdere kandidaten in dat geval, dan wordt voorrang verleend aan hem die zijn mandaat onafgebroken het langst heeft uitgeoefend;

2° au candidat qui, antérieurement, a exercé un mandat au Conseil de police. Si deux ou plusieurs candidats se trouvent dans ce cas, la préférence est accordée à celui qui a exercé son mandat sans interruption pendant le temps le plus long, et en cas d'égalité de durée, à celui qui est sorti de charge le plus récemment ;

aan de kandidaat die vroeger een mandaat in de Politieraad heeft uitgeoefend. Zijn twee of meerdere kandidaten in dat geval, dan wordt de voorrang gegeven aan hem die zijn mandaat onafgebroken het langst heeft uitgeoefend en, bij gelijke duur, aan hem die het laatst is afgetreden;

3° au moins âgé des candidats.

aan de jongste kandidaat in jaren.

Selon la circulaire du 29/10/2024 du SPF Intérieur relative à l'élection du Conseil de police, la préférence entre deux candidats qui ont obtenu le même nombre de voix et ont exercé durant toute la durée de la législature le mandat dont ils sont titulaires, reviendra au plus jeune. En effet, en cas de renouvellement du mandat d'une législature à l'autre, il s'agirait de deux mandats distincts et non d'un même mandat qui se prolongerait.

Overeenkomstig de omzendbrief van 29/10/2024 van de FOD Binnenlandse Zaken m.b.t. de verkiezing van de leden van de Politieraad, gaat de voorkeur tussen twee kandidaten die hetzelfde aantal stemmen hebben behaald en die gedurende de hele duur van de legislatuur het mandaat waarvan zij titularis zijn, hebben uitgeoefend, naar de jongste. In geval van hernieuwing van het mandaat van politieraadslid van één législature in de andere, betreft het immers twee afzonderlijke mandaten en niet éénzelfde mandaat dat zou worden verlengd.

M. le Bourgmestre.- Je constate que 2 candidats-membres effectifs ont été présentés pour 1 membre à élire et que chaque candidat a obtenu au moins une voix.

Ik stel vast dat er 2 kandidaten-werkende leden werden voorgedragen voor 1 te verkiezen leed en dat elk werkend-lid ten minste 1 stem heeft behaald.

Que les candidats ont obtenu soit 14, soit 35 voix ;

Dat de kandidaten ofwel 14, ofwel 35 stemmen behaald hebben;

M. le Bourgmestre.- Je constate que le candidat-membre effectif ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages est élu ;

Ik stel vast dat de kandidaat-werkende leed die het grootste aantal stemmen heeft bekomen verkozen werd;

Qu'en vue de déterminer l'ordre d'élection entre les candidats ayant obtenu le même résultat, les règles de préférence déterminées par l'article 17 de la LPI ont été appliquées.

Dat, om de volgorde van verkiezing te bepalen tussen de kandidaten die hetzelfde resultaat behaalden, de

voorrangeregels zoals bepaald in bovenvermeld artikel 17 van de WGP werden toegepast.

Par conséquent, je constate que :

Bijgevolg stel ik vast dat :

Sont élus membres-effectifs et sont respectivement proclamés de droit suppléants de ces élus dans l'ordre suivant lequel ils sont susceptibles de les remplacer :

Zijn verkozen als werkende leden en worden respectievelijk van rechtswege uitgeroepen tot hun opvolgers, in de volgorde waarin deze zijn voorgesteld om hen te vervangen:

Membre effectif / Werkende leed: M. Zian ;

Suppléant / Opvolger: nihil.

Dans l'ordre de l'élection après application des règles de préférences en cas de parité de voix.

In volgorde van de verkiezing na toepassing van de voorrangregels bij staking van stemmen.

N'est pas élu(e), le candidat ayant obtenu le moins de voix (14 voix) :

Is niet verkozen, de kandidaat die het minste stemmen heeft behaald (14 stemmen): Mme Goyvaerts.

M. le Bourgmestre.- J'observe que les conditions d'éligibilité sont réunies (1) par :

Ik stel vast dat de verkiesbaarheidsvoorwaarden (1) vervuld zijn door :

- 1 candidat-membre effectif élu ;
- 1 verkozen kandidaat-werkende lid;
- le candidat suppléant de plein droit de ce candidat-membre effectif élu.

- de kandidaat van rechtswege de opvolger van deze kandidaat-werkende lid.

L'ensemble des élus effectifs et candidats-suppléants font à ce jour partie du Conseil communal de la Ville de Bruxelles.

Alle effectief verkozenen en alle kandidaat-opvolgers maken op vandaag deel uit van de Gemeenteraad van de stad Brussel.

J'observe que (2) :

Ik stel vast dat (2):

- ce membre effectif ne se trouve dans un cas d'incompatibilité résultant de liens de parenté ou d'alliance, de mariage ou de cohabitation légale, visé par l'article 15 LPI.

- Geen enkel werkend lid zich bevindt in een geval van onverenigbaarheid voortkomend uit verwantschap of aanverwantschap, huwelijksband of wettelijke samenwoning, zoals bedoeld in artikel 15 WGP.

Les liens de parenté ou d'alliance, de mariage ou de cohabitation légale éventuels entre membres bruxellois et ixellois devront être examinés ultérieurement, avant la séance d'installation, l'élection des membres du Conseil de police à Ixelles n'ayant pas encore eu lieu.

Eventuele verwantschaps- of aanverwantschapsbanden, banden van huwelijk of wettelijke samenwoning tussen Brusselse en Elsense leden zullen later onderzocht moeten worden vóór de installatievergadering, aangezien de verkiezing van de leden van de Politieraad in Elsene nog niet heeft plaats gehad.

J'observe que (3) :

Ik stel vast dat (3):

- 1 élu membre effectif est d'appartenance linguistique néerlandaise, à savoir :

Mme GOYVAERTS.

- 1 verkozen werkende leed van Nederlandse taalaanhorigheid is, nl.
mevr. GOYVAERTS.

(1) Si un candidat élu ne remplit pas les conditions d'éligibilité, le Conseil communal ne peut revenir sur son élection. Le Collège juridictionnel (et en seconde instance éventuelle le Conseil d'État) seul peut annuler l'élection irrégulière.

(1) Wanneer een verkozen kandidaat de verkiesbaarheidsvoorwaarden niet vervult, kan de Gemeenteraad niet terugkomen op zijn verkiezing. Alleen het Rechtscollege (en in beroep eventueel de Raad van State) kan een onregelmatige verkiezing vernietigen.

(2) En ce qui concerne les incompatibilités, le Conseil ne fait qu'un simple relevé de ces incompatibilités car ces dernières n'existent en réalité qu'au jour de l'entrée en fonction du Conseil, en fait au moment de la prestation de serment. Les intéressés ont donc la possibilité de choisir entre les fonctions incompatibles jusqu'à leur prestation de serment le jour de l'installation du Conseil de police.

(2) Inzake de onverenigbaarheden maakt de Raad slechts een gewone opsomming. De onverenigbaarheden moeten immers nog bestaan op het ogenblik van de eedaflegging om de installatie van het betrokken lid te verhinderen. De betrokkenen kunnen dus kiezen tussen de onverenigbare ambten tot op het ogenblik van hun eedaflegging op de dag van de installatie van de Politieraad.

(3) L'appartenance linguistique est établie au moyen d'une attestation signée par 2 membres du Parlement bruxellois, telle que visée par l'article 23bis du Code électoral bruxellois.

(3) De taalaanhorigheid werd vastgesteld d.m.v. een attest ondertekend door 2 Brusselse Parlementsleden, conform artikel 23bis van het Brussels Gemeentelijk Kieswetboek.

M. le Bourgmestre.- Mesdames, messieurs, M. Zian est donc déclaré élu pour le Conseil de police.

(Applaudissements.)

Élection du Conseil de l'Action sociale
Verkiezing van de Raad van Maatschappelijke Welzijn

M. le Président.- Ce jour il sera procédé en séance publique à l'élection de 15 membres du Conseil de l'Action sociale, soit le nombre déterminé par l'article 6 de la loi organique du 8 juillet 1976 **sur les (?) Centres publics d'Action sociale.**

Heden zal er in openbare zitting overgegaan worden tot de verkiezing van 15 leden van de Raad voor Maatschappelijk Welzijn van de Stad Brussel, zijnde het aantal vastgesteld overeenkomstig artikel 6 van de organieke wet 8 juli 1976 op de Openbare Centra voor Maatschappelijk Welzijn.

Conformément à l'article 12 de la loi du 8 juillet 1976, l'élection des membres du Conseil de l'Action sociale a lieu en séance publique le troisième lundi qui suit l'installation du Conseil communal. Ce lundi 16 décembre 2024 est le 3^{ème} lundi qui suit la séance d'installation, qui a eu lieu le dimanche 1^{er} décembre 2024.

Overeenkomstig artikel 12 van de organieke wet van 8 juli 1976, heeft de verkiezing van de leden van de Raad voor Maatschappelijk Welzijn plaats in

openbare vergadering, op de derde maandag na de installatie van de Gemeenteraad. Vandaag, maandag 16 december 2024 is de 3^{de} maandag na de installatievergadering die plaats vond op zondag 01 december 2024.

Je rappelle les mesures qui ont été prises en vue d'informer les membres du Conseil des dispositions relatives à la présentation et à la réception des actes de présentation écrits :

Ik herhaal de maatregelen die genomen werden met het oog op het informeren van de leden van de Raad over de voorschriften inzake de presentatie en de ontvangst van de schriftelijke voordrachtakten:

- chaque groupe a reçu une note d'information ainsi que les formulaires pour la présentation écrite des candidats le 18/11/2024; le secrétaire a informé tous les groupes politiques que chaque groupe souhaitant déposer une candidature était prié de déléguer un conseiller communal au dépôt des actes de présentation prévu le 06 décembre 2024 entre 16h et 19h au cabinet du Bourgmestre ;
- elke politieke fractie heeft een informatienota gekregen alsook formulieren voor de schriftelijke voordracht van kandidaten op 18/11/2024; tevens heeft de Secretaris alle politieke fracties geïnformeerd dat zij die een kandidatuur wensten neer te leggen, een gemeenteraadslid dienden af te vaardigen om de neerlegging van de voordrachtakten, voorzien op maandag 06 december 2024 tussen 16u en 19u in het Kabinet van de Burgemeester bij te wonen;
- lors de l'installation du Conseil communal, le 1^{er} décembre 2024, le Président du Conseil a communiqué aux conseillers la procédure relative à la présentation et la réception des actes de présentation écrits et la possibilité de retirer des formulaires pour la présentation écrite au secrétariat des assemblées. À cette occasion, il a également invité tous les groupes politiques souhaitant introduire une candidature à déléguer un représentant pour assister au dépôt prévu le lundi 06 décembre 2024 entre 16h et 19h au cabinet du Bourgmestre et il a rappelé le

chiffre d'éligibilité, à savoir : 25.

- tijdens de installatievergadering van de Gemeenteraad, op 01 december 2024, heeft de Voorzitter van de Raad de procedure betreffende de schriftelijke voordracht van de kandidaten meegedeeld en werden de Raadsleden geïnformeerd over de mogelijkheid om op het Secretariaat van de Vergaderingen bijkomende formulieren te bekomen voor de schriftelijke voordracht. Bij die gelegenheid heeft hij ook alle politieke fracties uitgenodigd om vertegenwoordigd te zijn bij de neerlegging van de kandidaturen, op maandag 06 december 2024 tussen 16u en 19u in het Kabinet van de Burgemeester en heeft zij tevens het verkiesbaarheidscijfer, nl. 25, in herinnering gebracht.

Le 06 décembre 2024, soit le dixième jour avant celui fixé pour le scrutin, de 16h à (?) 19h, six (6) actes de présentation ont été réceptionnés par le Bourgmestre, assisté du secrétaire communal et en présence d'un conseiller communal de chaque groupe politique qui a déposé un acte de candidature. Op maandag 06 december 2024, op de tiende dag voor de verkiezingsdag, tussen 16 en 19 uur, werden door de Burgemeester, bijgestaan door de Gemeentesecretaris en in aanwezigheid van een gemeenteraadslid van elke politieke fractie die een kandidatuur heeft ingediend, zes (6) voordrachtakten in ontvangst genomen.

Candidats à l'élection

Kandidaten voor de verkiezing

M. le Président.- Les 6 actes de présentation ont été introduits conformément aux dispositions de la loi organique et aux articles 2, 4 et 5 de l'arrêté royal du 22 novembre 1976 relatif à l'élection des membres des conseils des Centres publics locaux d'action sociale.

De 6 voordrachtakten werden ingediend overeenkomstig de bepalingen van de organieke wet en de artikelen 2, 4 en 5 van het Koninklijk Besluit van 22 november 1976 betreffende de verkiezingen van de leden van de raden der plaatselijke openbare centra voor maatschappelijk welzijn.

En résumé, ces actes présentent respectivement les candidats mentionnés ci-après et sont signés par les conseillers communaux suivants (les mentions des date de naissance et profession figurent dans les actes de présentation et sont reprises sur la liste des candidats qui est également jointe au présent procès-verbal) :

Deze akten dragen respectievelijk de hierna vermelde kandidaten voor en zijn ondertekend door de volgende Gemeenteraadsleden (de vermeldingen van geboortedatum en beroep komen voor op de voordrachtakten en werden hernomen in de kandidatenlijst die ook bij deze notulen gevoegd wordt):

1) Acte de présentation déposé par des élus du groupe PS-Vooruit :

Voordrachtakte neergelegd door verkozenen van de fractie PS-Vooruit :

Candidats-membres effectifs en ordre alphabétique (5) :

Kandidaten-werkende leden in alfabetische volgorde (5):

- Nelson BRIOU.

Candidats suppléants dans l'ordre de présentation :

Kandidaten-opvolgers in volgorde van voordracht:

1. Thierry SLAGMUYLDER ; 2. Yasmine GUELFF.

- Serge LONGIN.

Candidats suppléants dans l'ordre de présentation :

Kandidaten-opvolgers in volgorde van voordracht:

1. Lander PICCART (NL) ; 2. Qendresa GERLICA.

- Fatima MOUSSAOUI.

Candidats suppléants dans l'ordre de présentation :

Kandidaten-opvolgers in volgorde van voordracht:

1. Yasmine GUELFF ; 2. Tarik MNISSAR.

- Anastasia PAPADOPOULOS.

Candidats suppléants dans l'ordre de présentation :

Kandidaten-opvolgers in volgorde van voordracht:

1. Qendresa GERLICA ; 2. Tarik MNISSAR.

- Karim TAFRANTI :

Candidats suppléants dans l'ordre de présentation :

Kandidaten-opvolgers in volgorde van voordracht:

1. Yasmine GUELFF ; 2. Thierry SLAGMUYLDER.

Conseillers qui présentent ces candidats :

Raadsleden die deze kandidaten voordragen:

Philippe CLOSE, Fatima MOUSSAOUI, Faouzia HARICHE, Mohamed OURIAGHLI, Anaïs MAES, Delphine HOUBA, Nawal BEN HAMOU, Anas BEN ABDELMOUMEN, Cellou Satina DIALLO, Nasir MOHAMMAD, Lydia MUTYEBELE, Karim TAFRANTI, Khalid ZIAN, Karine LALIEUX, Sevket TEMIZ, Ahmed EL KTIBI.

M. Lander PICCART (candidat suppléant) a joint à sa candidature une déclaration d'appartenance linguistique néerlandaise.

Dhr. Lander PICCART (kandidaat opvolger) heeft bij zijn kandidatuur een verklaring van Nederlandse taalaanhorigheid gevoegd.

Tous les candidats-membres effectifs et candidats-suppléants ont signé leur présentation pour accord.

Alle kandidaten-werkende leden en kandidaten-opvolgers hebben hun voordracht voor akkoord ondertekend.

2) Acte de présentation déposé par des élus du groupe MR+ :

Voordrachtakte neergelegd door verkozenen van de fractie MR+ :

Candidats-membres effectifs en ordre alphabétique (4) :

Kandidaten-werkende leden in alfabetische volgorde (4):

- Laura HIDALGO

Candidats suppléants dans l'ordre de présentation :

Kandidaten-opvolgers in volgorde van voordracht:

1. Stéphane GURBUZ ; 2. Mie-Jeanne NYANGA LUMBALA ; 3. Julien DUBOIS.

- Isabelle RIGAUX

Candidats suppléants dans l'ordre de présentation :

Kandidaten-opvolgers in volgorde van voordracht:

1. Stéphane GURBUZ ; 2. Mie-Jeanne NYANGA LUMBALA ; 3. Julien DUBOIS.

- Frédéric WAUCQUEZ

Candidats suppléants dans l'ordre de présentation :

Kandidaten-opvolgers in volgorde van voordracht:

1. Stéphane GURBUZ ; 2. Mie-Jeanne NYANGA LUMBALA ; 3. Julien DUBOIS.

- David WEYTSMAN

Candidats suppléants dans l'ordre de présentation :

Kandidaten-opvolgers in volgorde van voordracht:

1. Stéphane GURBUZ ; 2. Mie-Jeanne NYANGA LUMBALA ; 3. Julien DUBOIS.

Conseillers qui présentent ces candidats :

Raadsleden die deze kandidaten voordragen:

David WEYTSMAN, Florence FRELINX, Isabelle RIGAUX, Frederik CEULEMANS, Floriane BONNIER, Clémentine BUGGENHOUT, Alain COURTOIS, Aline GODFRIN, Olivier EGGERMONT, Bertin MAMPAKA, Geoffroy COOMANS de BRACHÈNE.

Tous les candidats-membres effectifs et candidats-suppléants ont signé leur présentation pour accord.

Alle kandidaten-werkende leden en kandidaten-opvolgers hebben hun voordracht voor akkoord ondertekend.

3) Acte de présentation déposé par des élus du groupe ECOLO-GROEN :

Voordrachtakte neergelegd door verkozenen van de fractie ECOLO-GROEN :

Candidats-membres effectifs en ordre alphabétique (3) :

Kandidaten-werkende leden in alfabetische volgorde (3):

- Paul DE CONINCK (NL)

Candidats suppléants dans l'ordre de présentation :

Kandidaten-opvolgers in volgorde van voordracht:

1. Kee VERHEYEN (NL) ; 2. Fabrice MPORANA ; 3. Pauline LALOUX ; 4. Adriano LA GIOIA.

- Adriano LA GIOIA

Candidats suppléants dans l'ordre de présentation :

Kandidaten-opvolgers in volgorde van voordracht:

1. Kee VERHEYEN (NL) ; 2. Fabrice MPORANA ; 3. Chantal HOORNAERT ; 4. Mohamad TALEB (NL).

- Geneviève LOUYEST

Candidats suppléants dans l'ordre de présentation :

Kandidaten-opvolgers in volgorde van voordracht:

1. Adriano LA GIOIA ; 2. Veronica KIBUSHI ; 3. Mohamad TALEB (NL) ; 4. Pauline LALOUX.

Conseillers qui présentent ces candidats :

Raadsleden die deze kandidaten voordragen:

Benoît HELLINGS, Rajae MAOUANE, Bart DHONDT, Lotte STOOPS.

M. Paul DE CONINCK (candidat effectif), Mme Kee VERHEYEN (candidate suppléante) et M. Mohamad TALEB (candidat suppléant) ont joint à leur candidature une déclaration d'appartenance linguistique néerlandaise.

Dhr. Paul DE CONINCK (kandidaat werkend lid), mevr. Kee VERHEYEN (kandidaat opvolger) en dhr. Mohamad TALEB (kandidaat opvolger) hebben bij hun kandidatuur een verklaring van Nederlandse taalaanhorigheid gevoegd.

Tous les candidats-membres effectifs et candidats-suppléants ont signé leur présentation pour accord.

Alle kandidaten-werkende leden en kandidaten-opvolgers hebben hun

voordracht voor akkoord ondertekend.

4) Acte de présentation déposé par des élus du groupe PTB*PVDA :

Voordrachtakte neergelegd door verkozenen van de fractie PTB*PVDA:

Candidats-membres effectifs en ordre alphabétique (2) :

Kandidaten-werkende leden in alfabetische volgorde (2):

- Maëlle DELAPLANCHE

Candidats suppléants dans l'ordre de présentation :

Kandidaten-opvolgers in volgorde van voordracht:

1. Nicole LEWALLE ; 2. Bruno BAUWENS.

- Pierre-Thomas DUBUQUOY

Candidats suppléants dans l'ordre de présentation :

Kandidaten-opvolgers in volgorde van voordracht:

1. Bruno BAUWENS ; 2. Nicole LEWALLE.

Conseillers qui présentent ces candidats :

Raadsleden die deze kandidaten voordragen:

Bruno BAUWENS, Léa CHAUFUREAU, Soulaymane EL MOKADEM, Sidi
Mohamed (?) BENZAOUIA.

Tous les candidats-membres effectifs et candidats-suppléants ont signé leur présentation pour accord.

Alle kandidaten-werkende leden en kandidaten-opvolgers hebben hun voordracht voor akkoord ondertekend.

5) Acte de présentation déposé par des élus du groupe Les Engagés-CD&V+ :
Voordrachtakte neergelegd door verkozenen van de fractie Les Engagés-CD&V+:

Candidat-membre effectif (1) :

Kandidaat-werkend lid (1):

- Marius NDOLIMANA

Candidats suppléants dans l'ordre de présentation :

Kandidaten-opvolgers in volgorde van voordracht:

1. Nico Giovanni Louis PATELLI ; 2. Carine MATOTA DIAKANUA.

Conseillers qui présentent ces candidats :

Raadsleden die deze kandidaten voordragen:

Didier WAUTERS, Mathilde VERMEIRE.

Tous les candidats-membres effectifs et candidats-suppléants ont signé leur présentation pour accord.

Alle kandidaten-werkende leden en kandidaten-opvolgers hebben hun voordracht voor akkoord ondertekend.

6) Acte de présentation déposé par des élus du groupe Team Fouad Ahidar-BXL+ :

Voordrachtakte neergelegd door verkozenen van de fractie Team Fouad Ahidar-BXL+:

Candidat-membre effectif (1) :

Kandidaat-werkend lid (1):

- Abdelkader SATTI

Candidats suppléants dans l'ordre de présentation :

Kandidaten-opvolgers in volgorde van voordracht:

1. Achraf HADDACH.

Conseillers qui présentent ces candidats :

Raadsleden die deze kandidaten voordragen:

Achraf HADDACH, Yousra NOUAR, Abdelkader SATTI.

Tous les candidats-membres effectifs et candidats-suppléants ont signé leur présentation pour accord.

Alle kandidaten-werkende leden en kandidaten-opvolgers hebben hun voordracht voor akkoord ondertekend.

M. Maimouni.- Monsieur le Président, nous nous récusons.

M. le Président.- Nous en avons pris acte.

Sur base desdits actes de présentation, et conformément à l'article 7 de l'arrêté royal précité, le Bourgmestre a immédiatement arrêté la liste des candidats, reprenant tous les candidats effectifs classés par ordre alphabétique, ainsi que leurs suppléants dans l'ordre de présentation de ceux-ci. Cette liste de candidats était consultable au secrétariat des assemblées et a été jointe à la convocation avec l'ordre du jour du Conseil communal pour la séance de ce jour, envoyé au conseillers au moins 7 jours francs avant la séance.

Op grond van voormelde voordrachtakten en overeenkomstig artikel 7 van het voornoemd Koninklijk Besluit, heeft de Burgemeester onmiddellijk de kandidatenlijst opgemaakt waarop alle kandidaten-werkende leden alfabetisch gerangschikt staan en hun opvolgers in de volgorde van voordracht. Deze kandidatenlijst kon geraadpleegd worden op het Secretariaat van de Vergaderingen en werd bij de oproeping met agenda voor deze zitting gevoegd, die tenminste 7 vrije dagen voor de zitting bezorgd werd aan de Raadsleden.

Le (?) candidat-membre effectif M. Paul DE CONINCK a fait usage de la faculté de faire une déclaration d'appartenance linguistique néerlandaise dans l'acte de présentation en y joignant l'attestation visée à l'article 23bis du Code électoral communal bruxellois. Les suppléants M. Lander PICCART, M. Mohamad TALEB et Mme Kee VERHEYEN ont également assorti leur candidature d'une déclaration d'appartenance linguistique néerlandaise. Ceux-ci ont donc été repris sur la liste des candidats avec la mention « NL ».

De kandidaat-werkend lid dhr. Paul DE CONINCK heeft gebruik gemaakt van de mogelijkheid om in de akte van voordracht een verklaring van Nederlandse taalaanhorigheid te doen en er een attest aan toe te voegen zoals bedoeld in artikel 23bis van het Brussels Gemeentelijk Kieswetboek. De kandidaat-opvolgers dhr. Lander PICCART, dhr. Mohamad TALEB en mevr. Kee VERHEYEN hebben ook een verklaring van Nederlandse taalaanhorigheid bij hun kandidatuur gevoegd. Deze werden dus opgenomen in de kandidatenlijst

met de vermelding "NL".

La liste des candidats sera jointe au présent procès-verbal.

De kandidatenlijst zal bij onderhavige notulen gevoegd worden.

Résumé de la liste des candidats (classement des candidats-membres effectifs par ordre alphabétique) :

Samenvatting van de kandidatenlijst (kandidaten-werkende leden gerangschikt in alfabetische volgorde) :

Il y a 16 candidatures pour 15 membres à élire.

Er zijn 16 kandidaten voor 15 te verkiezen leden.

Candidats-membres effectifs en ordre alphabétique :

Kandidaten-werkende leden in alfabetische volgorde:

1) Nelson BRIOU

Candidats suppléants dans l'ordre de présentation :

Kandidaten-opvolgers in volgorde van voordracht:

1. Thierry SLAGMUYLDER ; 2. Yasmine GUELF.

2) Paul DE CONINCK (NL)

Candidats suppléants dans l'ordre de présentation :

Kandidaten-opvolgers in volgorde van voordracht:

1. Kee VERHEYEN (NL) ; 2. Fabrice MPORANA ; 3. Pauline

LALOUX ; 4. Adriano LA GIOIA.

3) Maëlle DELAPLANCHE

Candidats suppléants dans l'ordre de présentation :

Kandidaten-opvolgers in volgorde van voordracht:

1. Nicole LEWALLE ; 2. Bruno BAUWENS.

4) Pierre-Thomas DUBUQUOY

Candidats suppléants dans l'ordre de présentation :

Kandidaten-opvolgers in volgorde van voordracht:

1. Bruno BAUWENS ; 2. Nicole LEWALLE.

5) Laura HIDALGO

Candidats suppléants dans l'ordre de présentation :

Kandidaten-opvolgers in volgorde van voordracht:

1. Stéphane GURBUZ ; 2. Mie-Jeanne NYANGA LUMBALA ; 3. Julien DUBOIS.

6) Adriano LA GIOIA

Candidats suppléants dans l'ordre de présentation :

Kandidaten-opvolgers in volgorde van voordracht:

1. Kee VERHEYEN (NL) ; 2. Fabrice MPORANA ; 3. Chantal HOORNAERT ; 4. Mohamad TALEB (NL).

7) Serge LONGIN

Candidats suppléants dans l'ordre de présentation :

Kandidaten-opvolgers in volgorde van voordracht:

1. Lander PICCART (NL) ; 2. Qendresa GERLICA.

8) Geneviève LOUYEST

Candidats suppléants dans l'ordre de présentation :

Kandidaten-opvolgers in volgorde van voordracht:

1. Adriano LA GIOIA ; 2. Veronica KIBUSHI ; 3. Mohamad TALEB (NL) ; 4. Pauline LALOUX.

9) Fatima MOUSSAOUI

Candidats suppléants dans l'ordre de présentation :

Kandidaten-opvolgers in volgorde van voordracht:

1. Yasmine GUELFF : 2. Tarik MNISSAR.

10) Marius NDOLIMANA

Candidats suppléants dans l'ordre de présentation :

Kandidaten-opvolgers in volgorde van voordracht:

1. Nico Giovanni Louis PATELLI ; 2. Carine MATOTA DIAKANUA.

11) Anastasia PAPADOPOULOS

Candidats suppléants dans l'ordre de présentation :

Kandidaten-opvolgers in volgorde van voordracht:

1. Qendresa GERLICA ; 2. Tarik MNISSAR.

12) Isabelle RIGAUX

Candidats suppléants dans l'ordre de présentation :

Kandidaten-opvolgers in volgorde van voordracht:

1. Stéphane GURBUZ ; 2. Mie-Jeanne NYANGA LUMBALA ; 3. Julien DUBOIS.

13) Abdelkader SATTI

Candidats suppléants dans l'ordre de présentation :

Kandidaten-opvolgers in volgorde van voordracht:

1. Achraf HADDACH.

14) Karim TAFRANTI

Candidats suppléants dans l'ordre de présentation :

Kandidaten-opvolgers in volgorde van voordracht:

1. Yasmine GUELFF ; 2. Thierry SLAGMUYLDER.

15) Frédéric WAUCQUEZ

Candidats suppléants dans l'ordre de présentation :

Kandidaten-opvolgers in volgorde van voordracht:

1. Stéphane GURBUZ ; 2. Mie-Jeanne NYANGA LUMBALA ; 3. Julien DUBOIS.

16) David WEYTSMAN

Candidats suppléants dans l'ordre de présentation :

Kandidaten-opvolgers in volgorde van voordracht:

1. Stéphane GURBUZ ; 2. Mie-Jeanne NYANGA LUMBALA ; 3. Julien DUBOIS.

Déroulement des opérations de vote

Verloop van de stemverrichtingen

M. le Président.- L'élection a lieu en séance publique, mais le vote est secret.

De verkiezing vindt plaats in openbare zitting, maar de stemming is geheim.

Conformément aux dispositions de l'arrêté royal du 22 novembre 1976 relatif à l'élection des membres des conseils des Centres publics locaux d'action sociale et à l'article 60 du règlement d'ordre intérieur, un bureau sera constitué pour le scrutin et le dépouillement, composé du Bourgmestre qui en est le Président et des deux conseillers présents les moins âgés qui ne figurent pas sur la liste des

candidats, à savoir M. Soulimane EL MOKADEM et Mme Jana GOYVAERTS qui rempliront les fonctions de scrutateurs.

Overeenkomstig de bepalingen van het Koninklijk Besluit van 22 november 1976 betreffende de verkiezingen van de leden van de raden der plaatselijke openbare centra voor maatschappelijk welzijn en artikel 60 van het huishoudelijk reglement zal een stemopnemingsbureau samengesteld worden, bestaande uit de Burgemeester die het Bureau voorzit en de 2 jongste aanwezige Raadsleden die niet op de kandidatenlijst voorkomen, nl. dhr. Soulimane EL MOKADEM en mevr. Jana GOYVAERTS die als stemopnemers fungeren.

Le bureau prendra place dans la salle Zinneke, qui est considérée comme faisant partie intégrante de la salle du Conseil, et où le vote aura lieu dans des isolements qui y sont installés à cet effet.

Het bureau zal plaats nemen in de zaal Zinneke, die beschouwd wordt als deel uitmakend van de Raadzaal, waar de stemming zal plaats vinden in de daartoe geplaatste stembokjes.

Conformément à l'article 13 de la loi du 8 juillet 1976, chacun des 49 conseillers communaux dispose de 8 voix. Le vote sur les 15 candidats-effectifs se fera en un seul tour de scrutin. Chaque conseiller recevra donc en une seule fois 8 bulletins de vote des mains du Président. M. EL MOKADEM pointera les noms des conseillers ayant reçu un bulletin. Les conseillers voteront dans les isolements, puis viendront déposer leurs bulletins dans l'urne.

Mme GOYVAERTS pointera le nom des conseillers ayant voté.

Overeenkomstig artikel 13 van de wet van 8 juli 1976 beschikt elk van de 49 Raadsleden over 8 stemmen. De stemming over de 15 kandidaat-werkende leden gebeurt in één enkele stemronde. De Voorzitter zal aan ieder van hen in één keer 8 stembiljetten zal overhandigen. Dhr. EL MOKADEM zal op een lijst aanduiden wie stembiljetten gekregen heeft. Daarna vullen de Raadsleden hun

stembiljetten in de stemhokjes in, en deponeren ze vervolgens in de stembus. Mevr. GOYVAERTS zal aanduiden wie er gestemd heeft.

Les 8 bulletins de vote que vous recevrez sont identiques. Sur chaque bulletin figurent, par ordre alphabétique, tous les candidats-membres effectifs. Le nom des candidats suppléants est mentionné à côté de chaque candidat-membreeffectif. Le vote porte uniquement sur les candidats-membres effectifs. Si le candidat effectif est élu, ses suppléants sont d'office proclamés suppléants dans l'ordre de présentation.

De 8 stembiljetten die u zal ontvangen zijn identiek. Op elk stembiljet komen de namen voor van de kandidaten-werkende leden, in alfabetische volgorde. De namen van de kandidaten-opvolgers staan vermeld naast de naam van de effectieve leden. Er wordt enkel over de kandidaten-effectieve leden gestemd. Indien het effectief lid verkozen is, worden zijn opvolgers van rechtswege uitgeroepen tot opvolgers in de volgorde waarin ze werden voorgedragen.

Pour voter valablement, vous coloriez en rouge la case placée devant le nom du candidat de votre choix. Il est interdit de voter pour plusieurs candidats sur le même bulletin.

Om geldig te stemmen, dient u het vakje rood te kleuren dat geplaatst is voor de naam van de kandidaat van uw keuze. Het is verboden om voor meerdere kandidaten te stemmen op hetzelfde stembiljet.

Si vous coloriez plus d'une case, ou si une quelconque mention apparaît sur le bulletin, ou si le vote n'est pas exprimé au moyen du crayon rouge, votre bulletin sera nul.

Stembiljetten waarop meer dan één vakje gekleurd is, of waarop een of andere vermelding voorkomt, of die niet met het rode potlood werden ingevuld, zijn ongeldig.

Celui qui veut s'abstenir, doit laisser son bulletin blanc. Celui qui s'est trompé, doit le signaler au Président, qui pourra alors remplacer le bulletin contre la remise de l'ancien qui sera détruit.

Indien u zich wenst te onthouden, dan dient u het stembiljet blanco te laten. Wie zich vergist heeft, dient dit aan de Voorzitter te melden. Deze kan het biljet vervangen tegen afgifte van het oude dat dan zal vernietigd worden.

À l'issue du scrutin, l'urne sera fermée et on procédera au dépouillement également dans la salle Zinneke, laquelle fera donc partie de la salle du Conseil communal dans le cadre de ces opérations de scrutin et de dépouillement.

Na de stemming wordt de stembus gesloten en de stemopneming zal ook plaats vinden in de Zaal Zinneke, die zal deel uitmaken van de Gemeenteraadzaal in het kader van deze verrichtingen van de stemming en van de stemopneming.

Le Bourgmestre proclamera immédiatement le résultat du vote en séance publique.

De Burgemeester zal onmiddellijk het resultaat van de stemming afkondigen in openbare zitting.

Opérations de vote

Stemverrichtingen

Le Bourgmestre et les 2 assesseurs se rendent dans la salle Zinneke où ils votent en premier. Ensuite, le Bureau est installé et les Conseillers viennent pour voter suivant la procédure décrite ci-dessus.

Begeven de Burgemeester en de 2 bijzitters zich naar de zaal Zinneke waar zij als eerste stemmen. Vervolgens neemt het Bureau plaats en komen de Raadsleden stemmen volgens de hierboven beschreven procedure.

*Il y a 49 votants ayant reçu chacun 8 bulletins (0 conseillers sont absents).
49 raadsleden nemen deel aan de stemming en ontvangen ieder 8 stembiljetten
(0 Raadsleden zijn afwezig).*

Opérations de dépouillement

Stemopnemingsverrichtingen

X (?) bulletins ont été retirés de l'urne

X (?) stembiljetten werden in de stembus aangetroffen.

Le dépouillement de ces bulletins donne le résultat suivant :

De stemopneming van deze biljetten geeft volgend resultaat:

Bulletins nuls/ nietige stembiljetten : X (?)

Bulletins blancs/ blanco stembiljetten: X (?)

Bulletins valables/ geldige stembiljetten : X (?)

Les suffrages exprimés sur ces X (?) bulletins valables sont attribués comme
suit :

De op deze X (?) geldige stembiljetten uitgebrachte stemmen werden toegekend
als volgt:

Nom et prénom des candidats-membres effectifs par ordre alphabétique et voix
obtenues :

Naam en voornaam van de kandidaat-werkende leden in alfabetische volgorde
en bekomen stemmen:

X (?)

Total des suffrages :

Totaal aantal stemmen:

X (?)

M. le Bourgmestre.- Je constate que les votes ont été émis en faveur de candidats-membres effectifs régulièrement présentés.

Ik stel vast dat de stemmen werden uitgebracht op naam van regelmatig voorgedragen kandidaat-werkende leden.

Conformément à l'article 15 de la loi organique, sont élus en tant que membres effectifs, les candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix. En cas de parité de voix, la préférence est accordée dans l'ordre indiqué ci-après :

Overeenkomstig artikel 15 van de organieke wet zijn de kandidaten die de meeste stemmen hebben bekomen, verkozen tot werkende leden. Bij staking van stemmen wordt voorrang verleend in de volgende orde:

1° au candidat qui, au jour de l'élection, est investi d'un mandat dans un centre public d'action sociale. Si deux ou plusieurs candidats se trouvent dans ce cas, la préférence est accordée à celui qui, sans interruption, a exercé son mandat pendant le temps le plus long ;

1° aan de kandidaat die, op de dag van de verkiezing, een mandaat in een openbaar centrum voor maatschappelijk welzijn bekleedt. Zijn twee of meerdere kandidaten in dat geval, dan wordt voorrang verleend aan hem die zijn mandaat onafgebroken het langst heeft uitgeoefend;

2° au candidat qui, antérieurement, a exercé un mandat dans un centre public d'action sociale. Si deux ou plusieurs candidats se trouvent dans ce cas, la préférence est accordée à celui qui a exercé son mandat sans interruption

pendant le temps le plus long, et en cas d'égalité de durée, à celui qui est sorti de charge le plus récemment ;

2° aan de kandidaat die vroeger een mandaat in een openbaar centrum voor maatschappelijk welzijn heeft uitgeoefend. Zijn twee of meerdere kandidaten in dat geval, dan wordt de voorrang gegeven aan hem die zijn mandaat onafgebroken het langst heeft uitgeoefend en, bij gelijke duur, aan hem die het laatst is afgetreden;

3° au candidat qui, sans avoir atteint l'âge de soixante ans, est le plus âgé ;

3° aan de oudste kandidaat in jaren die de leeftijd van zestig jaar niet heeft bereikt;

4° au moins âgé des candidats qui ont atteint l'âge de soixante ans.

4° aan de jongste in jaren van de kandidaten die de leeftijd van zestig jaar hebben bereikt.

M. le Bourgmestre. - Je constate qu'il y a 16 candidats-membres effectifs pour 15 membres à élire.

Ik stel vast dat er 16 kandidaten-werkende leden zijn voor 15 te verkiezen leden.

Que tous les candidats effectifs ont obtenu au moins 1 voix.

Dat alle kandidaten-werkende leden ten minste 1 stem behaald hebben.

Que les candidats élus ont obtenu soit X (?), soit X (?), soit X (?), soit X (?), soit X (?), soit X (?), soit X (?) voix.

Dat de verkozen kandidaten ofwel X (?), ofwel X (?), ofwel X (?), ofwel X (?), ofwel X (?), ofwel X (?), ofwel X (?) stemmen behaald hebben.

Qu'en vue de déterminer l'ordre d'élection entre les candidats ayant obtenu le même résultat, les règles de préférence déterminées par l'article 15 de la loi

organique cité ci-dessus sont appliquées.

Dat, om de volgorde van verkiezing te bepalen tussen de kandidaten die hetzelfde resultaat behaalden, de voorrangregels zoals bepaald in bovenvermeld artikel 15 van de organieke wet, worden toegepast.

VOIR tableau reprenant les anciennetés de service et les âges

ZIE tabel met de dienstanciënniteit en de leeftijden

Par conséquent, je constate que :

Bijgevolg stel ik vast dat:

Dans l'ordre **alphabétique**, sont élus membres-effectifs, et sont respectivement proclamés de droit suppléants de ces élus dans l'ordre suivant lequel ils sont susceptibles de les remplacer :

In **alfabetische volgorde** zijn verkozen als werkende leden en worden respectievelijk van rechtswege uitgeroepen tot hun opvolgers, in de volgorde waarin deze zijn voorgesteld om hen te vervangen:

Nelson BRIOU, Paul DE CONINCK, Maëlle DELAPLANCHE, Pierre-Thomas DUBUQUOY, Laura HIDALGO, Serge LONGIN, Geneviève LOUYEST, Fatima MOUSSAOUI, Marius NDOLIMANA, Anastasia PAPADOPOULOS, Isabelle RIGAUX, Abdelkader SATTI, Karim TAFRANTI, Frédéric WAUCQUEZ et David WEYTSMAN.

N'est pas élu(e), le candidat ayant le moins de voix :

Is niet verkozen, de kandidaat die het minste stemmen heeft behaald:

Adriano LA GIOIA.

Observations

Vastellingen

(1) Conditions d'éligibilité :

Verkiezbaarheidsvoorwaarden:

M. le Président.- J'observe que l'examen des conditions d'éligibilité a relevé que tous les candidats membres effectifs et suppléants, à l'exception de Mme Carine MATOTA DIAKANUA (suppléante), étaient candidats aux élections communales du 13/10/2024 de la Ville de Bruxelles et étaient donc nécessairement inscrits sur la liste des électeurs.

Ik stel vast dat het onderzoek der verkiesbaarheidsvoorwaarden heeft aangetoond dat alle kandidaten effectieve leden en kandidaten opvolgers, behoudens mevr. Carine MATOTA DIAKANUA (opvolger), kandidaat waren bij de Gemeenteraadsverkiezingen van 13/10/2024 van de Stad Brussel en derhalve dus ook voorkwamen op de kiezerslijst.

Mme Carine MATOTA DIAKANUA était inscrite sur la liste des électeurs.

Mevr. Carine MATOTA DIAKANUA was ingeschreven op de kiezerslijst (?)

M. le Président.- J'observe que tous les candidats-membres effectifs et candidats-suppléants sont de nationalité belge, à l'exception de Mme Maëlle DELAPLANCHE qui est de nationalité française, mais qui était inscrite sur la liste des électeurs de la Ville de Bruxelles des élections du 13/10/2024.

Ik stel vast dat alle kandidaten effectieve leden en kandidaten opvolgers van Belgische nationaliteit zijn, behoudens mevr. Maëlle DELAPLANCHE die van Franse nationaliteit is, maar wel degelijk als kiezer ingeschreven was op de kiezerslijst van de Stad Brussel voor de verkiezingen van 13/10/2024.

Si un candidat élu ne remplissait pas les conditions d'éligibilité, le Conseil communal ne pourrait revenir sur son élection. Le Collège juridictionnel seul (et en seconde instance éventuelle le Conseil d'État) peut annuler l'élection irrégulière.

Wanneer een verkozen kandidaat de verkiesbaarheidsvoorwaarden niet zou vervullen, kan de Gemeenteraad niet terugkomen op zijn verkiezing. Alleen het Rechtscollege (en in beroep eventueel de Raad van State) kan een onregelmatige verkiezing vernietigen.

M. Maimouni.- Monsieur le Président, j'aimerais intervenir sur la présentation de M. Abdelkader Satti au nom de la Team Fouad Ahidar, qui a déposé un acte de présentation plusieurs semaines après avoir officiellement démissionné de la liste Team Fouad Ahidar.

Par conséquent, son acte de présentation au nom de la Team Fouad Ahidar est nul et non avenu : nous la récusons.

Je tiens à signaler que nous introduisons officiellement un pourvoi au sein du Collège juridictionnel.

J'aimerais, si possible, avoir la copie du procès-verbal le plus vite possible, afin d'introduire le recours dans les délais impartis. Merci.

M. Leonard, secrétaire communal.- Le procès-verbal est fait séance tenante, donc il sera disponible demain.

M. Maimouni.- Je vous remercie, monsieur le secrétaire communal.

(2) Nombre de conseillers communaux :

Aantal Gemeenteraadsleden:

M. le Président.- J'observe que 5 élus membres effectifs sur 15 sont à ce jour conseillers communaux, ce qui ne dépasse pas le maximum autorisé fixé par l'article 10 de la loi organique à 1/3.

Ik stel vast dat 5 verkozen werkende leden op 15 op heden Gemeenteraadslid zijn, hetgeen het toegelaten maximum, in artikel 10 van de organieke wet vastgesteld op 1/3, niet overschrijdt.

J'observe que X (?) élus membres effectifs sur 15 sont d'un sexe différent des autres (?), conformément à l'article 11 de la loi organique.

Ik stel vast dat X (?) verkozen werkende leden op 15 (?) zijn van verschillend geslacht van de anderen, in toepassing van artikel 11 van de organieke wet. (?)

(3) Application des articles 6, §4 et 18ter de la loi organique (appartenance linguistique néerlandaise) :

Toepassing van de artikels 6, §4 en 18ter van de organieke wet (Nederlandse taalaanhorigheid):

M. le Président.- J'observe que 1 membre effectif élu, à savoir M. Paul DE CONINCK, est d'appartenance linguistique néerlandaise ;

- X (?) suppléants de X (?) , à savoir : X (?) , sont également d'appartenance linguistique néerlandaise.

Ik stel vast dat 1 verkozen werkend lid, nl. dhr. Paul DE CONINCK, van Nederlandsetaalaanhorigheid is;

- X (?) opvolgers van X (?) , zijnde X (?) , zijn eveneens van Nederlandse taalaanhorigheid.

J'observe qu'aucun candidat à l'élection du Conseil de l'Action sociale n'a joint à sa candidature une déclaration d'appartenance linguistique francophone établie conformément à l'article 23bis (?) du Code électoral bruxellois.

Ik stel vast dat geen enkele kandidaat voor de verkiezing van de Raad voor Maatschappelijk Welzijn bij zijn kandidaatstelling een verklaring van Franse taalanhorigheid opgesteld conform artikel 23bis van het Brussels Gemeentelijk Kieswetboek heeft gevoegd.

En conséquence, il n'y aura pas lieu de faire application de l'article 6, § 4 de la loi organique et le nombre de membres restera fixé à 15. Bijgevolg dient er geen toepassing gemaakt te worden van artikel 6, § 4 van de organieke wet en blijft het aantal leden vastgesteld op 15.

En application de l'article 18ter de la loi organique qui impose que le dossier relatif à l'élection du Conseil de l'Action sociale contienne l'identité du premier non-élu des élections communales des deux groupes linguistiques, j'observe que :

In toepassing van artikel 18ter van de organieke wet dat stelt dat het dossier betreffende de verkiezing van de Raad de identiteit dient te vermelden van de eerste niet verkozen kandidaat gemeenteraadslid van beide taalgroepen, stel ik vast:

* aucun candidat francophone n'a déposé, lors du dépôt des listes pour les élections communales du 13/10/2024 (?), une déclaration d'appartenance linguistique francophone établie conformément à l'article 23bis (?) du Code électoral bruxellois. Il n'est donc pas possible de déterminer le premier candidat non élu des élections communales du 13/10/2024 (?) d'appartenance linguistique francophone ;

dat geen enkele Franstalige kandidaat bij de neerlegging van de lijsten voor de

Gemeenteraadsverkiezingen van 13/10/2024 een verklaring van Franse taalaanhörigheid heeft neergelegd conform artikel 23bis van het Brussels gemeentelijk Kieswetboek. Het is dus niet mogelijk om vast te stellen wie de eerste niet verkozen kandidaat van Franse taalaanhörigheid was bij de Gemeenteraadsverkiezingen van 13/10/2024 (?);

* le premier candidat conseiller communal non élu des élections communales du 13/10/2024 est Mme Fatima ABID. Son appartenance linguistique n'est pas établie conformément à l'article 23bis (?) du Code électoral bruxellois ; dat de eerste niet verkozen kandidaat Gemeenteraadslid bij de Gemeenteraadsverkiezingen van 13/10/2024 mevr. Fatima ABID is; dat haar taalaanhörigheid echter niet vastgelegd is conform artikel 23bis van het Brussels gemeentelijk Kieswetboek;

* le premier candidat non élu qui avait fait établir son appartenance linguistique néerlandaise lors du dépôt des listes pour les élections communales du 13/10/2024 est M. Michel DARDENNE. Son appartenance linguistique est établie par l'attestation visée à l'article 23bis du Code électoral communal bruxellois, laquelle était jointe à son acte de présentation comme candidat pour la liste Team Fouhad Ahidar BXL+ aux élections communales du 13/10/2024. dat de eerste niet verkozen kandidaat Gemeenteraadslid bij de Gemeenteraadsverkiezingen van 13/10/2024, die zijn taalaanhörigheid had laten vaststellen bij zijn (?) kandidaatstelling voor de Gemeenteraadsverkiezingen, dhr. Michel DARDENNE is. Zijn taalaanhörigheid is bepaald aan de hand van het attest bedoeld in artikel 23bis van het Brussels gemeentelijk Kieswetboek dat gevoegd werd bij de voordrachtakte waarmee hij voorgedragen werd als kandidaat voor de lijst Team Fouhad Ahidar BXL+ bij de Gemeenteraadsverkiezingen van 13/10/2024.

(4) Incompatibilités éventuelles :

Eventuele onverenigbaarheden:

M. le Président.- En ce qui concerne les incompatibilités, le Conseil communal ne fait qu'un simple relevé de ces incompatibilités car ces dernières n'existent en réalité qu'au jour de l'entrée en fonction du Conseil de l'Action sociale, en fait au moment de la prestation de serment. Les intéressés ont donc la possibilité de choisir entre les fonctions incompatibles jusqu'à leur prestation de serment le jour de l'installation du Conseil de l'Action sociale.

Inzake de onverenigbaarheden maakt de Gemeenteraad slechts een gewone opsomming. De onverenigbaarheden moeten immers nog bestaan op het ogenblik van de eedaflegging om de installatie van het betrokken lid te verhinderen. De betrokkenen kunnen dus kiezen tussen de onverenigbare ambten tot op het ogenblik van hun eedaflegging op de dag van de installatie van de Raad voor Maatschappelijk Welzijn.

J'observe que :

Ik stel vast dat:

- À ce jour, aucun membre effectif ne se trouve dans le cas d'incompatibilité prévu par l'article 9e) de la loi du 8 juillet 1976 (membre du personnel de la commune desservie par le centre).

Op heden geen enkel werkend lid zich bevindt in het geval van onverenigbaarheid bepaald door artikel 9e) van de wet van 8 juli 1976 (personeel van de door het centrum bediende gemeente).

- À ce jour, aucun membre effectif ne se trouve dans le cas d'incompatibilité prévu par l'article 9f) de la loi du 8 juillet 1976 (membre du personnel rémunéré par le centre).

Op heden geen enkel werkend lid zich bevindt in het geval van onverenigbaarheid bepaald door artikel 9f) van de wet van 8 juli 1976 (door het centrum bezoldigd personeelslid).

- Parmi les candidats suppléants :

Onder de kandidaten-opvolgers:

* M. Tarik MNISSAR est à ce jour membre du personnel de la Ville de Bruxelles. L'intéressé est 2^{ème} suppléant de Mme Fatima MOUSSAOUI et 2^{ème} suppléant de Mme Anastasia PAPADOPOULOS.

Dhr. Tarik MNISSAR is op vandaag personeelslid van de Stad Brussel.

Betrokkene is 2^e opvolger van mevr. Fatima MOUSSAOUI en 2^e opvolger van mevr. Anastasia PAPADOPOULOS.

* Aucun membre suppléant ne fait à ce jour partie du personnel du C.P.A.S.

Geen enkele opvolger op vandaag personeelslid is van het O.C.M.W.

Le Bourgmestre proclame le résultat de l'élection des membres du Conseil de l'Action sociale en séance publique.

De Burgemeester kondigt de verkiezingsuitslag van de leden van de Raad voor Maatschappelijk Welzijn af in openbare zitting.

Le procès-verbal manuscrit dressé séance tenante a été signé par les membres du bureau de vote (Bourgmestre et deux assesseurs) et par le secrétaire communal.

Het handgeschreven proces-verbaal dat ter zitting werd opgesteld, werd ondertekend door de leden van het stemopnemingsbureau (Burgemeester en twee bijzitters) en door de Stadssecretaris.

Le présent procès-verbal et ses annexes seront adressés en deux exemplaires au Collège juridictionnel de la Région de Bruxelles-Capitale.

Dit proces-verbaal en de bijlagen zullen in twee exemplaren verstuurd worden naar het Rechtscollege van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest.

Annexes : Liste des candidats et actes de présentation.

Bijlagen : Kandidatenlijst en voordrachtakten.

Dossiers de M. le Bourgmestre

Dossiers van dhr. Burgemeester

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

Point 3 - Punt 3

Accord de majorité 2024-2030

Meerderheidsakkoord 2024-2030

M. le Bourgmestre. - Merci, monsieur le Président. C'est vrai qu'on a cette habitude d'être une des premières majorités à la Ville de Bruxelles à présenter son accord de majorité. Un accord de majorité extrêmement dense et complet, puisqu'il fait un peu plus de 230 pages, qui exploite et montre tous les pans de la ville que nous souhaitons développer.

C'est vrai qu'on a une Ville de Bruxelles qui a une vraie vision – une vision depuis plusieurs années, il faut le reconnaître – qui a montré son succès, puisque de nombreux habitants supplémentaires sont venus habiter la ville de Bruxelles : près de 70.000 nouveaux habitants en 20 ans, de nouvelles entreprises également, tout cela avec un budget à l'équilibre.

Notre objectif est toujours de maintenir cette double fonction : être une capitale internationale, une des villes les plus internationales du monde, mais en même temps, créer cette ville de la proximité, cette ville qui fait que beaucoup de personnes décident de la vivre.

Une ville sûre, une ville des libertés, une ville en croissance, une ville accessible. La ville où on fait à la fois la fête et où on habite, une ville à l'image de ses habitantes et de ses habitants.

Bruxelles, je le répète souvent, ce sont plus de 184 nationalités, plus de 104 langues parlées tous les jours, mais un seul esprit : l'esprit bruxellois. Il est sans doute là, notre défi majeur : faire coexister les multiples visages de Bruxelles pour que la capitale de l'Europe soit une ville toujours plus proche de ses habitants et de ses habitantes.

Betreffende de begroting: we streven naar een begrotingsevenwicht terwijl we de levenskwaliteit en de economische groei wensen te verhogen. Tegelijkertijd is Brussel een Stad met veel noden, een Stad die blijft evolueren.

Onze Stad is de afgelopen 20 jaar met bijna 70.000 inwoners gegroeid en staat voor grote uitdagingen, vooral op het gebied van huisvesting. We blijven bouwen aan een hoofdstad die steeds meer inwoners, investeerders, winkels en bedrijven aantrekt.

Concernant l'enseignement francophone, dont vous savez qu'il s'agit du budget le plus important – notre enseignement général, pas que le francophone –, il reste notre premier budget et nous y accordons évidemment énormément d'importance quant à sa qualité, quant à son accès, afin de garantir à chaque enfant les études nécessaires pour s'épanouir, réussir et contribuer activement à la société.

Pour garantir un personnel éducatif de qualité et en nombre suffisant, il est essentiel de promouvoir les études et les métiers de l'enseignement tout en veillant à ce que les infrastructures soient à la hauteur des besoins.

On tient également à renforcer le nombre de places dans nos écoles et à faire en sorte qu'elles restent financièrement abordables, notamment grâce au maintien de la gratuité scolaire et à l'ouverture de nouveaux encadrements toujours plus adaptés.

Les projets éducatifs doivent répondre aux besoins actuels de notre société. Cela inclut l'accueil d'enfants à besoins spécifiques, ainsi que le développement d'initiatives visant à (*inaudible*) l'implication et l'engagement des jeunes en tant que citoyens responsables.

Pour soutenir les élèves dans leur parcours, des dispositifs de soutien scolaire doivent être déployés, tout comme des programmes d'éducation à la santé physique et psychologique. Ces initiatives incluront la sensibilisation aux problématiques telles que les maltraitances, l'importance d'une alimentation saine, la pratique régulière d'un sport et les défis liés à nos modes de vie, comme les addictions.

Par ailleurs, il est crucial de renforcer les échanges linguistiques pour améliorer la maîtrise du néerlandais, tant dans les écoles que dans les centres de jeunes.

Durant cette nouvelle législature, nous voulons consolider notre système éducatif en le rendant plus inclusif, plus adapté et en phase avec les réalités de notre société.

Betreffende het Nederlandstalige onderwijs: in Stad Brussel vereist kwaliteitsonderwijs ook een sterk Nederlandstalig openbaar onderwijssysteem.

We zorgen ook voor Nederlandstalige onderwijsinfrastructuur op maat van Brussel.

De Droomboomschool krijgt een nieuw gebouw, want de huidige gebouwen zijn tot op de draad versleten. We passen het programma en de bouwvolumes aan om de renovatiedoelen haalbaar en duurzaam te maken.

De site van Tour & Taxis zal plaats bieden aan een gloednieuwe Frans- én Nederlandstalige school, een investering in ons groeiend aantal leerlingen.

Zoals ik al zei: 'Onderwijs moet bereikbaar zijn voor iedereen.' Daarom versterken we en breiden we onze maatregelen uit. Gratis soep wordt uitgebreid naar secundaire scholen, menstruatieproducten zullen blijvend gratis worden aangeboden, geen leerling mag achterblijven door financiële drempels.

Deelname aan schoolreizen en uitstappen in het secundair onderwijs wordt ook gegarandeerd. Alle Nederlandstalige scholen op ons grondgebied worden brede scholen.

Het tekort aan leerkrachten blijft een uitdaging, vooral in het Nederlandstalige onderwijs. Daarom introduceren wij onder meer een taalpremie voor leerkrachten in het Nederlandstalige lager onderwijs.

Concernant le logement – un de nos grands défis sur Bruxelles, je l'ai dit dans mon introduction –, nous continuerons à proposer des habitations abordables et de qualité pour tous les Bruxelloises et les Bruxellois, car c'est d'abord une question de justice sociale.

Chaque citoyenne et citoyen méritent un toit décent, quelle que soit sa situation.

Nous comptons articuler notre politique sur plusieurs actes :

D'abord, le lancement d'un quatrième plan de logement de la Ville de Bruxelles, jusqu'en 2030, avec un volet locatif qui visera à augmenter l'offre via de nouveaux projets et à maintenir des loyers bas, mais aussi un volet acquisitif, parce qu'il ne faut pas oublier l'importance de l'accès à la propriété.

La rénovation, pour combattre la crise énergétique. Dans ce vaste chantier, il y a une priorité absolue, c'est l'isolation du bâti. On a d'ailleurs tout à y gagner : confort, performance énergétique, respect de l'environnement et valeur du bien en hausse.

Nous poursuivrons le plan « Les oubliés du climat ». La lutte contre les marchands de sommeil, les Airbnb sauvages et les biens insalubres ou à l'abandon font également partie de nos priorités.

Betreffende het Neo-project op de Heizelvlakte: het Neo-project is ook een symbool van wat elke wijk zou kunnen zijn. Een moderne en gastvrije plek met een combinatie van woningen, recreatie, groene ruimtes en werkgelegenheid.

We willen de Heizelvlakte transformeren tot een multifunctionele en dynamische ruimte, met respect voor het erfgoed en de omgeving.

Les palais d'exposition seront rénovés, pour optimiser leur surface tout en préservant leur richesse architecturale.

Une grande infrastructure de congrès sera développée sur le site des palais, soutenue par une offre hôtelière adaptée pour dynamiser les activités économiques et touristiques.

Par ailleurs, la logistique automobile sera organisée depuis le parking C, afin de libérer les abords des palais et préserver les perspectives de l'Atomium.

L'aménagement paysager jouera un rôle central avec la création de nouveaux espaces verts conçus pour offrir des promenades agréables et intégrer harmonieusement les nouvelles constructions à l'environnement naturel. Ces aménagements seront connectés au quartier voisin pour assurer une véritable cohérence urbaine.

De nouveaux parcs, un nouveau centre commercial, des espaces verts, un îlot de fraîcheur seront créés avec des points d'eau améliorant la qualité de vie du quartier.

Sur le plan commercial, ce centre commercial suprarégional sera développé, pensé pour compléter les commerces existants du centre-ville et éviter toute concurrence directe.

Des investissements dans des activités phares viendront renforcer l'attractivité économique du centre dans le même temps.

Le projet Neo générera un impact significatif en termes d'emploi, avec environ 3.500 postes créés directement et près de 10.000 emplois issus directement du plateau et de son développement. Ces opportunités contribueront à la progression économique et sociale de la ville.

Les retombées économiques seront nombreuses : augmentation des nuitées grâce au tourisme d'affaires et de loisirs, bénéfices substantiels pour le secteur horeca et innovation dans le secteur appelé « les activités MICE » (*Meetings Incentives, Conferences, Exhibitions*), renforçant ainsi le rayonnement international de la capitale.

Sur le volet résidentiel, le logement prévoit jusqu'à 750 unités de logement respectant les hauts standards environnementaux, dont 25 % seront publics et répartis équitablement entre logements sociaux, moyens et à finalité acquisitive.

Les loisirs et équipements modernes ne sont pas en reste : des infrastructures telles que le cinéma, Mini-Europe, les espaces de détente indoor et wellness seront modernisées.

Le parc des sports, qui a déjà commencé sa mue, sera également amélioré avec des équipements adaptés pour l'athlétisme, le hockey et le rugby, en partenariat avec les clubs locaux.

Le stade Roi Baudouin sera modernisé pour répondre aux normes actuelles.

Le dialogue avec les habitants et commerçants des quartiers voisins sera maintenu grâce à des concertations régulières pour garantir notamment l'intégration harmonieuse et répondre aux attentes locales.

En termes de sécurité, notre objectif sera d'augmenter d'année en année le bien-être de nos habitantes et habitants. À Bruxelles, chaque personne doit pouvoir être libre. Libre d'être soi-même, quelle que soit son orientation sexuelle, sa croyance ou sa couleur de peau.

Chacun et chacune doit aussi se sentir en confiance dans un environnement de qualité.

Het is daarom van cruciaal belang dat iedereen zich beschermd en gehoord voelt en dat de levenskwaliteit in onze wijken voortdurend verbetert.

Pour y parvenir, nous intensifierons la présence dans nos rues, qu'il s'agisse de patrouilles à pieds, à vélo ou en véhicule, de policières, de policiers ou de gardiennes et gardiens de la paix.

Cette approche combine prévention et répression, en veillant à bâtir un climat de confiance entre les citoyennes et citoyens et les forces de l'ordre.

Afin d'adapter notre action aux réalités locales, nous refinancerons la zone de police et recruterons des policières et policiers supplémentaires en mettant l'accent sur le recrutement dans les quartiers.

We gaan de rollen van wijkinspecteurs herwaarderen door hen te ontlasten van overmatige administratieve taken vanuit het Parket en Justitie.

Ils doivent avoir un rôle de terrain plus important et on les soutiendra dans cette démarche.

Nous redoublerons également d'efforts pour lutter efficacement contre le trafic de drogue, notamment dans nos collaborations avec la police fédérale. Cela passera par des actions ciblées pour démanteler les réseaux, tout en adoptant une approche de santé publique, pour accompagner les consommatrices et consommateurs dans des parcours de soins et de réinsertion sociale et professionnelle.

Rien ne sert de stigmatiser une personne dans une extrême situation de dépendance, qui est avant tout quelqu'un qui a besoin de soins. C'est comme tel qu'elles doivent être suivies.

We zullen het camerasysteem in de openbare ruimte versterken, uiteraard met respect voor de wetgeving.

Un plan communal de prévention du sans-abrisme et de la mendicité sera élaboré, avec une approche globale. Il intégrera des actions préventives, des solutions d'hébergement adaptées et un accompagnement renforcé, en

collaboration avec les services sociaux et les autorités publiques.

On souhaite également renforcer notre collaboration avec le tissu associatif en mettant en place des processus d'accompagnement pour celles et ceux qui sont des accidentés de la vie, que nous voulons réinsérer dans la vie active.

Om de strijd tegen de stedelijke straatraces aan te pakken, zullen we naast de structurele ingrepen in de straten nog meer politiepatrouilles inzetten, de repressieve acties opvoeren en voertuigen in beslag nemen.

Nous voulons également mettre la priorité sur les violences faites aux femmes : elles seront combattues avec la plus grande fermeté !

Nous encouragerons le dépôt de plaintes, notamment par la mise en place d'un dispositif sécurisé en ligne. Cela permettra aux victimes de porter plainte dans un cadre serein.

We zullen de opleiding en bewustmaking van politieagenten verder uitbreiden rond thema's zoals straatintimidatie, partnergeweld en discriminatie.

Dois-je rappeler que nous sommes la zone et la commune qui ont créé le premier Centre de prise en charge des violences sexuelles (CPVS) de notre pays ? L'hôpital Saint-Pierre et la zone Bruxelles-Capitale-Ixelles sont les initiateurs de ce qui est aujourd'hui présent sur tout le territoire belge.

Tous les futurs aménagements de la ville seront pensés sous l'angle de la sécurité des femmes afin de créer un espace public inclusif et sécurisant.

Nous voulons aussi renforcer le lien entre la police et la jeunesse, consolider un dialogue. Ce respect mutuel se construira à travers des échanges réguliers dans les écoles, comme nous le faisons déjà, des projets sportifs et éducatifs comme

les cadets de PolBru ou le Focus école, ainsi que des stages civiques et des initiatives de parrainage.

Deze acties zullen het vertrouwen en wederzijds respect tussen onze jongeren en de politiediensten versterken.

En matière de santé, la Ville de Bruxelles est pour cela une commune exceptionnelle avec l'ensemble de ses hôpitaux universitaires. Nous nous distinguons par notre vitalité et l'importance stratégique de ce secteur.

En tant qu'acteur clé, nous avons développé l'Hôpital universitaire de Bruxelles (HUB), qui regroupe l'Hôpital Érasme, l'Hôpital des enfants (HUDERF) et l'Institut Bordet.

Nous jouons notre rôle central auprès de nos deux autres institutions que sont le CHU Saint-Pierre et le CHU Brugmann, tout en étant un acteur majeur du réseau IRIS et du réseau local régional Chorus.

Deze samenwerking maakt van Brussel een van de grootste zorgnetwerken in Europa, met kwaliteitsvolle zorg en toegang voor iedereen, ongeacht het inkomen.

Een van de grootste troeven van de Stad is de unieke verbinding tussen eerstelijnszorg en hoogstaande medische research. Dit komt tot uiting in constante investeringen, in geavanceerde medische apparatuur en in een actieve strategie om de beste medische talenten aan te trekken.

Mais le secteur hospitalier Bruxellois fait face à deux défis majeurs : la qualité des soins et la soutenabilité financière. La pénurie de personnel soignant, conjuguée à une concentration insuffisante de certaines activités de pointe,

risquerait de compromettre l'excellence des soins.

En parallèle, les hôpitaux publics sont particulièrement fragilisés par des charges spécifiques, comme le financement insuffisant des missions des services d'intérêt économique général (les fameux SIEG) et les pensions des agents statutaires.

On veut répondre à ces enjeux et soutenir le monde hospitalier. C'est pour cela que nous nous engageons à renforcer les collaborations avec les universités partenaires dans le domaine de l'enseignement et de la recherche scientifique, en particulier pour les disciplines novatrices comme l'immuno-écologie, à faire de l'institut Jules Bordet un centre de référence mondial pour le traitement du cancer, à faciliter l'accès aux soins en élargissant les horaires de consultation en développant la possibilité de passer des examens la nuit, à soutenir les maisons médicales, les services psychosociaux et de santé mentale en investissant dans des structures adaptées.

Op financieel vlak zorgen we ervoor dat de ziekenhuisfinanciën worden versterkt door samenwerking tussen ziekenhuizen en het delen van administratieve diensten zodat er meer middelen naar zorg en personeel gaan. We zullen de ziekenhuistekorten nauwlettend volgen, vooral bij ziekenhuizen waar de Gemeenten aandeelhouder zijn.

Deze inspanningen zullen niet alleen de kwaliteit van ziekenhuizen behouden maar ook de nodige zorgprofessionals aantrekken waardoor Brussel een voorbeeld wordt voor gezondheidszorg in Europa.

Et évidemment, tout cela devra se faire avec une norme qui soit soutenable, notamment en termes de soins de santé et également le soutien de la Région – je l'ai dit – par rapport aux missions sociales de nos hôpitaux.

Concernant la culture : fait extrêmement majeur, nous continuerons évidemment à soutenir l'ensemble de nos infrastructures, qu'elles soient de proximité comme nos centres culturels, ou de renommée nationale ou internationale comme nos deux théâtres que sont le KVS ou le Théâtre du Parc, mais également, pour les plus jeunes, le Théâtre de la Montagne Magique. L'ensemble de ces institutions qui continuent à faire l'ADN de Bruxelles seront soutenues, ainsi que les initiatives qui donnent la dynamique de notre ville.

La culture, toutes les cultures, les cultures font partie de l'ADN de la Ville de Bruxelles et seront à cet égard particulièrement soutenues. Elles créent une véritable identité et la médiation culturelle, c'est-à-dire le fait de rendre possible à des personnes qui n'ont pas accès à la culture – soit parce qu'elles n'osent pas, soit parce qu'elles ont l'impression qu'elle ne s'adresse pas à elles –, sera également renforcée.

Stedenbouw. Onze Stad is een laboratorium van leven, diversiteit en innovatie. Dit vraagt om een doordachte planning met duidelijke doelen. We willen gemengde, duurzame en aangename wijken die voor iedereen toegankelijk zijn.

Daarom ontwikkelen we voor elke buurt een duurzaam project, zowel voor bebouwde als onbebouwde terreinen, om de veerkracht van onze Stad te vergroten.

Bijvoorbeeld: we beschermen het natuurlijke erfgoed in Neder-Over-Heembeek via het masterplan Korte Groenweg en voeren het gemeentelijke plan voor duurzame ontwikkeling uit.

Concernant l'espace public, après la planification, place à l'action avec la conception et les chantiers de nos projets. Nous poursuivons l'entretien assidu,

le réaménagement ou la création d'espace public et vert sécurisé, agréable et pensé pour tout le monde, où chaque Bruxelloise et Bruxellois, quelle que soit sa situation, pourra se retrouver et se détendre.

Nous verdirons nos espaces publics autant que possible, pour toutes celles et tous ceux qui n'ont pas de jardin et subissent de plein fouet les effets du réchauffement climatique.

La liste est longue, mais nous n'allons pas seulement intervenir sur des places emblématiques comme la place du Nouveau Marché aux Grains et la place du Congrès, mais aussi sur de petites places et des voiries pour faire vivre tous les quartiers de la ville, tant à Laeken qu'à Haren et Neder-over-Heembeek.

En matière de mobilité, la ville de demain sera apaisée, durable et conviviale, grâce à une vision équilibrée entre tous les modes de déplacement.

Au cœur de notre politique : l'accessibilité des quartiers, la fluidité de la circulation et, surtout, la sécurité routière.

Tout d'abord, nous continuerons à penser la ville en fonction du principe STOP (Stappers, Trappers, Openbaar en Privé vervoer) – que je ne dois plus définir, je pense que tout le Conseil le connaît. Les réflexions se feront en priorisant d'abord les piétons, les cyclistes, les transports en commun et les voitures.

Par exemple, nous allons restreindre l'accès du piétonnier, du boulevard Anspach, c'est vrai, aux seuls piétons en développant un axe sécurisé cycliste sur les rues Van Artevelde, de la Vierge Noire et de Laeken pour les cyclistes, sauf pendant les moments de livraison.

Donc le matin, le piétonnier sera toujours accessible aux cyclistes, mais seulement après 11 heures, nous leur demanderons d'emprunter les axes dédiés à leur mode de transport.

We maken van het onderhoud en de renovatie van onze stoepen een prioriteit en ontwikkelen extra voetgangers- en woonzones.

Nous continuerons à développer des rues et des quartiers scolaires et miserons sur la sécurité routière avec une priorité pour les points noirs : les fameuses zones à concentration d'accidents (ZACA).

We behouden de doelen van verkeersplannen van de Vijfhoek en Haren terwijl we ze evalueren en luisteren naar de bewoners en handelaars.

Nous autoriserons les riverains du Pentagone à passer les files de leur quartier, tout en continuant à lutter contre le trafic de transit.

We zullen aangepaste verkeersplannen maken die de woonwijken beschermen, altijd via een participatief proces. Onze mobiliteitsdoelen bereiken we wijk per wijk, straat per straat.

Concernant la propreté, un gros enjeu dans notre commune qui reste une des principales attentes de nos concitoyennes et de nos concitoyens, nous sommes attachés à ce que chacune et chacun puisse sortir de chez soi et trouver un environnement propre.

Grâce à cet accord de majorité, nous lançons un plan ambitieux en six axes pour améliorer durablement la propreté publique :

Le premier axe concernera l'intensification du nettoyage. Nous aspirons à augmenter les effectifs dans les quartiers les plus touchés par les dépôts clandestins, installer de nouvelles poubelles publiques, notamment enterrées, avec tri sélectif et dispositif anti-mégots, moderniser de manière générale le

matériel pour des équipes plus efficaces.

Le deuxième axe concerne la lutte contre les incivilités. Nous appliquerons un principe strict « Tu salis, tu payes ! » Nous utiliserons plus de technologies modernes, comme les caméras mobiles, les drones ou encore l'intelligence artificielle.

Enfin, nous renforçons notre collaboration avec la police.

Troisième axe, nous voulons un service public performant, en commençant par améliorer les conditions de travail de nos agents (équipements ergonomiques, vestiaires adaptés) et en créant un poste de community manager, pour mieux répondre aux demandes et besoins de nos concitoyens sur les réseaux sociaux.

Un quatrième axe concerne le soutien au commerce. Nous mettrons en place des conteneurs à accès réservés pour les commerçants et commerçantes. Nous augmenterons la fréquence et adapterons les horaires pour le nettoyage des zones commerciales.

Concernant la sensibilisation et la prévention, des campagnes participatives avec les écoles et les associations locales seront mises en place et nous relancerons rapidement, de manière fréquente, des « comités propreté », pour un dialogue direct avec les habitantes et les habitants.

Enfin, le dernier axe – il n'est pas des moindres – constitue l'éradication des nuisibles. Vous le savez, nous sommes envahis de rats pour l'instant, dans (?) toute la Région.

Nous lutterons activement contre ces nuisibles, notamment avec un vrai travail qui doit tenir compte des problèmes de santé publique qu'il crée et un grand plan global avec une véritable task force.

Voilà pour la première partie de l'accord que je voulais énoncer, monsieur le Président, et peut-être dire que nous allons être trois à prendre la parole. Après, les échevins pourront répondre chaque fois sur leurs domaines, pour faciliter le travail de l'opposition.

Je vous remercie.

Mme Frelinx, échevine.- Je vous remercie, monsieur le Président. Mesdames et Messieurs les conseillers, chers collègues, permettez-moi avant toute chose de remercier chaleureusement nos partenaires de majorité PS-Vooruit et les Engagés-CD&V pour leur collaboration dans l'élaboration de cet accord de majorité.

Celui-ci est le fruit d'un travail rigoureux et intense, mené dans un esprit de dialogue et de compromis.

Il est clair que nos sensibilités politiques sont différentes. Toutefois, nous avons travaillé ensemble pour les transformer en forces complémentaires au service d'un objectif commun : améliorer la qualité de vie des Bruxellois et répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain.

Nous sommes face à un immense challenge, où il est indispensable de travailler avec méthode et responsabilité.

Les finances de la Ville nous imposent de la rigueur, de la sobriété et de l'efficacité.

Ces principes guideront notre action tout au long de cette législature. Het gaat erom meer te bereiken met minder, prioriteit te geven aan projecten die een directe impact hebben op het dagelijkse leven van onze medeburgers en voorbeeldig beheer te tonen.

Cet accord de majorité est un équilibre qui intègre les valeurs de chacun. Nous concernant, il s'articule autour de quatre axes : plus de sécurité, plus de propreté, plus de mobilité, une ville plus belle.

Mais au-delà des slogans, nous avons travaillé à mettre sur pied des mesures concrètes pour atteindre ces objectifs : nous allons rendre nos rues plus sûres avec davantage de présence policière, nous allons améliorer la qualité de vie grâce à une gestion renforcée de la propreté, des espaces publics mieux entretenus et une mobilité multimodale efficace et adaptée à tous les quartiers. Tot slot zullen we Brussel haar glans teruggeven door haar architecturaal erfgoed, groene ruimten en grootschalige stadsontwikkelingsprojecten te versterken en in de kijker te zetten.

Nous savons que ces priorités ne peuvent être atteintes que si nous agissons avec pragmatisme et méthode.

Dans ce cadre, je m'engage à veiller à ce que nos engagements en matière de gouvernance soient respectés : transparence dans la gestion des fonds publics, évaluation régulière des politiques menées et optimisation des dépenses et des ressources.

Elke geïnvesteerde euro zal concreet ten goede komen aan onze medeburgers.

Cet accord de majorité est une feuille de route ambitieuse, mais réaliste, qui s'appuie sur des valeurs fortes et des engagements concrets.

Ensemble, nous allons faire de Bruxelles une ville plus sûre, plus belle, plus prospère et plus solidaire, en plaçant toujours l'intérêt des habitants au cœur de nos décisions.

Je présenterai maintenant nos compétences très transversales, puisqu'elles touchent tant les jeunes que les moins jeunes, en vue de les faire évoluer dans une ville conçue pour tous. Une ville agréable et verte, qui respire et qui met en lumière son patrimoine.

We willen de burgers centraal stellen in ons handelen.

Premièrement, les seniors : par la mise en place de cet échevinat, les seniors sont au cœur de notre politique. Nous mettrons la priorité sur l'amélioration de leur cadre de vie en les impliquant autant que possible dans la vie de la cité, notamment à travers le réseau des maisons de quartier.

Tout sera mis en œuvre pour que les seniors actifs puissent continuer à évoluer dans la ville en toute sécurité. À se rencontrer, à faire du sport, à s'exprimer...

Nous mettrons en place un programme de bénévolat pour les seniors qui souhaitent encore contribuer activement à la vie de leur commune, et ensuite partager leurs connaissances avec leurs pairs, par exemple pour lutter contre la fracture numérique.

Des activités et des habitats intergénérationnels seront également développés.

En matière de santé, nous serons particulièrement attentifs à ce que la solution du maintien à domicile soit toujours préférée à l'entrée en maison de repos.

Pour les affaires citoyennes : l'objectif est de rendre les démarches publiques plus simples, accessibles et efficaces, permettant ainsi à chaque citoyen de bénéficier d'une plus grande liberté dans l'exercice de ses droits et dans les interactions avec la Ville.

Nous serons naturellement attentifs aux personnes les plus vulnérables.

Ville intelligente, Smart City : la ville a pour ambition d'utiliser les technologies numériques et d'exploiter les données de manière à améliorer la qualité de vie des Bruxellois, optimiser les services publics et encourager une gestion durable des ressources. À cette fin, un audit complet d'i-CITY sera réalisé.

Capitale européenne, Bruxelles se doit d'être à la pointe, exemplaire et inspirante à cet égard, tout en maintenant des services sur place et un contact humain pour les personnes qui en ont besoin.

Le CPAS : le CPAS est un acteur clé de l'intégration et de l'émancipation sociale. Le revenu d'intégration sociale n'est qu'un petit pan de toutes les aides que peut offrir le CPAS aux personnes en difficulté.

L'aide du CPAS constitue le dernier rempart avant la pauvreté. Nous mettrons donc toute notre énergie à apporter une aide proactive afin de pouvoir insérer ou réinsérer la personne qui doit un jour pousser sa porte.

Le bénéficiaire de l'aide sera un acteur à part entière dans la recherche de solutions. Le projet individualisé d'intégration sociale (PIIS) sera renforcé, les partenariats avec les entreprises plus développés pour que le retour de l'ayant droit dans la vie active soit préparé au mieux.

L'accompagnement sera individualisé et adapté à l'expérience de vie de chacun. Un focus particulier est mis sur les étudiants : la Ville de Bruxelles est la principale ville étudiante en Belgique.

La Ville et le CPAS collaboreront étroitement avec les hautes écoles et les universités pour offrir aux étudiants un cursus de qualité.

Nous sommes face à des défis majeurs pour ce public. Ils doivent avoir un accès facilité au logement, disposer du meilleur soutien social et de services adaptés à leurs besoins. C'est ce que nous ferons en leur proposant des aides sociales

adaptées, des endroits calmes pour leurs blocus et des services de soutien psychologique.

En matière de développement urbain, pour répondre aux enjeux climatiques, il faut aménager la ville et réfléchir à son développement en anticipant l'évolution au moyen d'une vision à long terme.

Les zones urbaines bâties et non bâties doivent être plus vivables, plus fonctionnelles et être réfléchies pour répondre aux besoins des habitants.

Au travers de cette compétence, nous souhaitons construire une ville agréable à vivre, inclusive et dynamique, dans laquelle les Bruxellois vivent dans des logements de qualité, où les espaces publics sont sécurisés et accueillants et où notre économie locale est florissante.

Dans la même optique, il faut protéger nos espaces verts, qui sont si précieux.

Grâce à ces différents domaines de développement urbain, nous pouvons y œuvrer sur différents fronts.

Enfin, nous voulons renforcer et mettre en avant la spécificité et l'identité de chaque quartier bruxellois, son caractère, son histoire et son patrimoine propre.

Transition climatique, développement durable et environnement : nous voulons une ville qui, dans chaque quartier, offre aux habitants de l'emploi, du commerce, des équipements de qualité, des transports en commun en suffisance, des aires de jeu et des espaces verts protégés.

Cela passe par le droit à un environnement sain et habitable pour tous. C'est pourquoi nous voulons doter la ville d'un véritable bouclier écologique face aux aléas climatiques. Nous protégerons et développerons les espaces verts existants et en créerons de nouveaux, particulièrement dans les endroits les plus

densément peuplés.

La Ville a adopté un plan climat qui définit une vision claire et ambitieuse pour opérer progressivement la transition écologique nécessaire et atteindre la neutralité carbone à moyen terme. Ce plan identifie les stratégies et les leviers à mobiliser afin d'atténuer l'impact des activités de la ville sur le changement climatique.

Nous voulons aller plus loin en procédant à une évaluation du plan pour pouvoir améliorer le travail à fournir.

En matière de bien-être animal, reconnaissant que les animaux sont des compagnons de vie, nous voulons renforcer leur protection en sensibilisant les citoyens, dès le plus jeune âge et à l'école, à l'importance de les respecter.

Dans chacun des nouveaux projets, les espaces publics seront réfléchis afin de leur accorder la meilleure place.

Patrimoine public : Bruxelles possède un patrimoine historique remarquable, un héritage vivant qu'il convient de préserver tout en l'intégrant dans la dynamique d'une métropole moderne et en constante évolution. Nous veillerons donc à le contextualiser un maximum afin que l'histoire soit connue et à la portée de chacun.

En matière énergétique, nous veillerons à être exemplaires. Nous tenterons de végétaliser un maximum nos bâtiments publics.

Participation citoyenne : nous souhaitons ici donner à notre démocratie un souffle nouveau. Nous voulons une politique moderne qui s'appuie sur des outils innovants pour garantir une information claire et précise des citoyens. Chaque euro dépensé doit être justifié, chaque engagement tenu. Nous voulons

offrir aux habitants des moyens concrets de participer activement au développement de leur quartier et de leur ville, tout en s'assurant que leurs voix soient véritablement prises en compte.

Nous devons nous appuyer sur les forces vives de notre société : les citoyens qui entreprennent, innovent et investissent dans leur quartier. C'est par cette alliance entre rigueur, responsabilité et participation que nous construirons une ville plus inclusive et prospère.

Last but not least : le sport. La pratique du sport, source de bien-être, d'excellence et de cohésion sociale, doit être encouragée avec ambition et détermination, tout comme son accessibilité.

Conscients du vivier de talents que compte notre pays, nous mettrons tout en œuvre pour inspirer l'envie de bouger, initier les citoyens au sport et soutenir leur progression, qu'ils soient novices ou athlètes confirmés.

L'accès à la pratique sportive doit être universel et sans barrière. Chaque habitant doit pouvoir bénéficier d'infrastructures modernes et de programmes adaptés.

Notre objectif est clair : faire du sport un levier d'émancipation, individuel et collectif, tout en positionnant Bruxelles comme un exemple de dynamisme et de diversité dans le domaine sportif.

Chers collègues, beste collega's, u heeft het begrepen. Wij beschouwen dit meerderheidsakkoord als een belangrijke mijlpaal voor Brussel. Het respecteert de waarden van onze meerderheidspartners en weerspiegelt de dynamiek van verandering die we tijdens de hele campagne hebben uitgedragen.

Het geeft uitdrukking aan een duidelijke visie, die van een veiligere, beter georganiseerde, aantrekkelijkere Hoofdstad, die haar inwoners diep respecteert.

Les Bruxellois attendent des changements concrets et visibles, mais au-delà de ces priorités sectorielles, il y a une ambition globale : faire de Bruxelles une ville où il fait bon vivre. Cela doit s'exprimer globalement à travers chacune des compétences.

Ce changement, nous le mènerons avec méthode et pragmatisme, en veillant à une gestion budgétaire rigoureuse et transparente.

Nous savons que les défis financiers sont importants, mais nous avons fait le choix de l'exigence : investir intelligemment, maîtriser les dépenses et alléger la pression fiscale, voilà les fondements d'une gestion responsable.

Je veux également insister sur l'esprit de collaboration qui nous anime. Si chaque partie de cette majorité porte ses priorités, nous avons choisi de travailler ensemble dans l'intérêt des habitants. C'est avec ce même esprit que nous mènerons les projets : concilier nos visions parfois différentes tout en partageant toujours une ambition commune, faire grandir Bruxelles et améliorer la vie de ses habitants.

En tant que première échevine, je m'engage à être pleinement investie dans cette mission. Aux côtés du Bourgmestre, de mes collègues du Collège et de mon groupe politique, je veillerai à ce que chaque décision prise ait un impact concret et positif sur le quotidien des Bruxelloises et des Bruxellois.

Je m'investirai avec rigueur, énergie et détermination pour que cet accord de majorité ne reste pas une promesse sur papier, mais devienne une réalité visible et tangible pour toutes et tous.

Les choses vont changer, et ce changement, nous allons le porter ensemble, avec conviction et détermination.

Je vous remercie. Ik dank u.

M. Wauters, échevin.- Merci, monsieur le Président, et merci aussi à M. le Bourgmestre et à la première échevine Frelinx, parce que vos prises de parole respectives révèlent l'atmosphère et la façon dont nous avons travaillé ensemble.

Merci aussi d'ailleurs à tous mes collègues et au futur président du CPAS pour ce chemin que nous avons déjà parcouru ensemble avec un accord de majorité équilibré, mais surtout très ambitieux, laissant une vraie place aux citoyennes et aux citoyens.

Venant d'un mouvement participatif et positif, je peux vous dire, avec bonheur et plaisir, que cela me réjouit particulièrement !

Oui, vous l'aurez constaté, je suis le seul échevin représentant Les Engagés-CD&V au niveau de ce Collège, donc je me réjouis d'autant plus d'avoir pu, par nos discussions ensemble, insérer des marqueurs importants à nos yeux dans le texte qui vous est présenté aujourd'hui.

Au-delà de l'importance d'une encore plus grande transparence, d'une gouvernance encore meilleure et d'une éthique sans faille, nous avons vraiment souhaité, comme je l'ai dit « d'entrée », davantage de participation citoyenne au cœur de tous les projets.

À titre personnel, mon objectif, durant les six années qui viennent, sera véritablement d'écouter et agir, notamment en ce qui concerne mes compétences au niveau du développement économique et commercial de la ville, mais pas que...

Burgers, handelaars en verenigingen zijn belangrijke spelers om samen aan de Stad te bouwen en door meer naar hen te luisteren, door op hun expertise te vertrouwen, zullen we de levenskwaliteit voor iedereen verbeteren en zullen wij aan efficiëntie winnen.

Il y a un mot qui, pour moi, est très important – plus qu’un mot, une manière de faire : c’est la transversalité. Ça a été évoqué d’ailleurs par mes deux prédécesseurs, ça veut dire qu’on est d’accord là-dessus.

Elle sera présente, cette transversalité, par notre travail ensemble de tous les membres du Collège. D’ailleurs, je ne pourrais à titre personnel jamais envisager, par exemple, une économie bruxelloise solide sans sécurité, sans propreté, sans une mobilité urbaine apaisée, sans une qualité de vie optimale pour tous nos habitants.

C’est bien ensemble, de manière transversale, que nous allons pouvoir relever tous ces défis, et ils sont nombreux. On va le faire avec modestie, car il ne faut plus, il ne faut pas vouloir imposer à tout prix les choses aux personnes, aux citoyennes et aux citoyens.

Nous le ferons, par contre, avec énormément de détermination, pour enthousiasmer les Bruxelloises et les Bruxellois. Si on réussit ensemble, si je réussis au niveau de mes compétences, au niveau de l’emploi et du commerce par exemple, ce sera le rayonnement de notre capitale, de notre ville, qui grandira sans nul doute et, par conséquent, la qualité de vie de chacune et de chacun d’entre nous.

C’est écrit noir sur blanc dans notre accord : la Ville de Bruxelles s’engage à revitaliser, rénover et embellir ses espaces publics en valorisant ses grandes artères, ses places emblématiques et son patrimoine historique, notamment pour améliorer l’environnement quotidien des habitants et habitantes, lutter contre le réchauffement climatique.

De nouveaux espaces verts, des îlots de fraîcheur seront créés, pour être accessibles à toutes et tous. Un nouvel élan pour le plan canopée, avec des objectifs précis, plus précis et plus réaliste aussi.

D'autre part, on peut se réjouir du fait que de nombreux trottoirs seront rénovés pour offrir davantage de confort, notamment pour les piétons et les personnes à mobilité réduite, que nous avons décidé de remettre en avant parce que nous voulons une ville rénovée, qui se rénove.

Ook nog een kort woordje over wat ons op het niveau van Les Engagés-CD&V heel na aan het hart ligt: de extra inspanningen voor inclusie en gelijke kansen, met specifieke actieplannen voor vrouwen, eenoudergezinnen en de lhbtqia+-gemeenschap, zonder de maatregelen te vergeten die moeten worden voortgezet en geïntensiveerd in de strijd tegen intimidatie, racisme en alle vormen van discriminatie.

Plus spécifiquement, pour mes compétences, c'est un honneur pour moi de pouvoir gérer les matières aussi nobles que l'emploi, le commerce et les affaires économiques – et, vous le savez, surtout parce que ça fait trente ans que je suis commerçant et que ça me passionne !

Au niveau de l'emploi, avec la Mission locale, nous veillerons à poursuivre toutes les initiatives permettant de raccrocher à l'emploi les personnes qui en sont le plus éloignées. Les chiffres sont bons aujourd'hui, mais nous pouvons toujours faire mieux par rapport à l'insertion professionnelle.

En lien avec la Centrale de l'emploi, nous ferons en sorte d'axer davantage les Job Days sur les métiers en pénurie, mais aussi avec un focus particulier sur l'emploi des jeunes et sur l'emploi des femmes.

Pour le commerce et l'économie, j'aimerais rappeler que Bruxelles – je l'ai rappelé plein de fois et je continuerai à le faire – a été créée autour d'un marché depuis plus de 1.000 ans, en 979.

Parfois, il faut revenir un peu à ces bases, ces raisons pour lesquelles on veut

développer des commerces de qualité durables, équitables, diversifiés, avec des produits qui répondent à de nécessaires normes environnementales.

Par rapport aux baux commerciaux de la Ville, nous avons décidé tous ensemble de créer un cadastre foncier accessible. Un outil, en collaboration avec le CPAS et la Régie foncière, pour recenser les espaces disponibles et pour permettre d'accompagner notamment les schémas de développements commerciaux, les entreprises, les personnes investisseuses et porteuses de projets dans leurs démarches tout en favorisant une gestion encore meilleure du foncier.

Aujourd'hui, j'ai lu que Hub.brussels a sorti des chiffres sur le vide locatif qui tourneraient autour de 25 %. C'est une situation qui nous était déjà connue, mais à présent, pour la Région bruxelloise, il y a lieu d'agir en revenant sur le terrain pour mieux informer, mieux accompagner et aussi mieux contrôler, pour dire les choses comme elles sont.

On peut par exemple commencer avec le quartier Marie-Christine, les Marolles, dans un premier temps, mais d'autres suivront, c'est certain. Cela s'inscrit pleinement dans notre politique de redéploiement économique où il est aussi important de pouvoir s'appuyer sur les personnes de terrain pour participer pleinement au développement de nos schémas de développements commerciaux par quartier.

J'insiste ici sur l'importance d'un accompagnement local des commerçants de tous les quartiers. Cette coordination servira valablement pour favoriser de la qualité, de la mixité et un bon développement commercial. C'est notre ambition, à tout le moins.

Ten slotte moeten we, om onze economie nog sterker te maken, zeker nieuwe bedrijven aantrekken. Daarom hebben we besloten om de belastingsheffing

aantrekkelijker te maken voor bedrijven en om de administratieve procedures te verlichten en te vergemakkelijken.

Voilà. Donc, il vaut mieux – parce que ça devient un peu compliqué – que je m’arrête ici, pour vous permettre aussi d’intervenir et poser des questions.

Mais en résumé, vous l’aurez compris, j’ai surtout trois mots à mettre en évidence : la transversalité, la coconstruction de la ville et la détermination pour atteindre cet objectif essentiel à mes yeux, améliorer la Ville de Bruxelles, avec et pour les Bruxelloises et les Bruxellois.

Je vous remercie pour votre attention.

M. Bauwens.- Merci, monsieur le Président. Monsieur le Bourgmestre, cher Collège, schepenen, je vais parler en français, même si je suis néerlandophone, mais j’ai préparé le texte en français – je n’ai même pas réfléchi à (?) la question.

En ayant lu votre « programme » de 240 pages, j’ai eu plusieurs réactions et plusieurs pensées. C’est que, d’un côté, il y a quand même une grande énumération de beaucoup de promesses, mais aussi beaucoup de promesses qui étaient déjà dans le plan de la majorité précédente et qui n’ont pas été tenues. Donc j’hésite très fortement : d’un côté, je veux les applaudir, d’un autre côté, vu qu’elles n’ont pas été tenues, j’hésite à penser aussi que c’est une belle déclaration de promesses qui est quand même très floue.

Et de l’autre côté, on voit quand même l’affiche avec laquelle le MR a mené campagne. C’est cette affiche rouge ou bleue, mais qui finalement, à Bruxelles, s’est réalisée en une affiche rouge-bleue.

Parce que, monsieur le Bourgmestre, le soir des élections, vous êtes quand même allé extrêmement vite pour aller courir vers le MR et ne même pas passer

un coup de téléphone, ni un WhatsApp... En fait, le silence total, en tout cas chez nous et je pense chez nos collègues, ici, à gauche. En tout cas, aucune tentative de faire une majorité qui aurait eu le même nombre de sièges et qui aurait été une majorité de gauche.

Mais maintenant, quand même, vous avez fait le soir même, la nuit même, une majorité avec le MR et c'est à mon avis pour deux raisons. D'un côté, on dit toujours : « Oui, à la Ville de Bruxelles, on veut une majorité « miroir », comme à la Région. » Ça, c'est peut-être une explication, mais je pense surtout que vous avez trouvé dans le MR le partenaire idéal pour développer ce que nous, on trouve problématique dans la majorité déjà précédente, c'est tout le développement de la Ville-business, bling bling, avec des projets de prestige qui rendent la ville de plus en plus chère pour les habitants et qui chassent un certain nombre d'habitants vers la périphérie, ailleurs en Belgique.

Parce que la ville devient impayable, surtout en loyers, mais le reste de la ville devient aussi de plus en plus accentué pour l'événementiel et de moins en moins pour les habitants qui y habitent.

Votre parti, monsieur le Bourgmestre, a quand même aussi fait campagne – et je comprends – sur le point de l'enseignement, aussi vu le grand nombre d'écoles sur le territoire de la Ville de Bruxelles : 73, ou plus ou moins 70, si je ne me trompe pas. Et je soutiens chaque effort et chaque phrase qui vont dans le sens de plus de réussite à (?) l'école, surtout si on sait que Bruxelles, la Wallonie et toute la Belgique sont dans les champions du monde de redoublement, ça, vous le savez, et donc c'est un constat qu'on n'arrive toujours pas à faire régresser et qui s'aggrave en règle générale.

Et donc, on se demande comment votre majorité va remplir toutes les belles promesses si on voit que le gouvernement de la Fédération (?) Wallonie-Bruxelles, qui est quand même aussi dirigé par le MR-Les Engagés, votre

partenaire, est en train de faire le contraire.

Moins de budget, pas de vraies réponses contre la pénurie, pas de budget pour ce qui est très important, **à savoir (?)** la rénovation des bâtiments. Ensuite, dans le programme, on lit aussi des promesses qui étaient déjà dans le plan précédent : construire deux écoles sur Tour & Taxis, c'était dans le plan précédent ; rénover Dachsbeck, c'était dans le plan précédent.

Et avec moins d'argent, comment est-ce que vous allez faire ?

Donc on attend, pour rendre les belles promesses, la vérité. Un budget et un plan ambitieux de votre part. On attend.

Même chose au niveau de la gratuité. Évidemment, on soutient la gratuité de l'enseignement et les efforts même que le PS a menés au niveau régional et à Bruxelles. On la soutiendra toujours.

Ici, mon message est plutôt **adressé au (?)** MR, votre partenaire ici dans la majorité, qui a une autre vision de la gratuité scolaire. Eux ils disent tout le temps, sans cesse – par la bouche de Mme Glatigny et autres –, que la gratuité ne doit **s'appliquer qu'à (?)** ceux qui en ont vraiment besoin. Et ils ont même actuellement gelé les budgets et les inspections au niveau de la gratuité.

Donc si vous arrivez à augmenter la gratuité à la Ville de Bruxelles, c'est très bien, parce que le MR a une vision autre. Et je tiens quand même à rappeler au MR que le droit et l'obligation scolaire et le droit à la gratuité sont dans la Constitution et sont un droit pour chaque enfant. Chaque enfant y a droit. Et donc dire que la gratuité de l'enseignement ne s'applique qu'à une certaine couche de la population, c'est en fait anticonstitutionnel. Et c'est aussi anti-égalitaire.

Donc si vous dites : « la ville de la réussite », la gratuité doit y jouer un rôle

important. Et on est d'accord, mais on se demande – même chose – et on espère que vous allez trouver les moyens et on soutiendra pour effectivement continuer cette gratuité. J'avoue que dans votre folder, on utilise parfois le mot « maintenir » la gratuité, continuer la gratuité. Et permettez-moi d'être critique, parce que, justement, Mme Glatigny joue sur les mots : elle dit qu'elle ne va pas geler la gratuité, tandis qu'elle le fait.

Donc, même chose sur le qualifiant et c'est là, quand j'ai lu sur le qualifiant, que j'ai commencé vraiment à être méfiant. Parce que le plan de la majorité, ici, ce sont presque les mêmes paroles que Mme Glatigny, qui dit qu'elle veut revaloriser le qualifiant. Oui, elle le dit, elle dit la même chose que vous., mais dans la pratique, elle est en train de passer au bazooka le budget du qualifiant. Elle ferme la (*inaudible*), vous le savez. Dans votre plan, vous dites que vous voulez faire une formation de chauffeur poids lourd, qui est en train de fermer suite aux mesures de Mme Glatigny.

Donc le discours **disant (?)** : « On va revaloriser. » c'est le même discours que le tient le MR qui est en train de couper 3 % de budget, qui est en train de fermer la moitié ou qui veut fermer la moitié des options dans le qualifiant. Et donc c'est le même discours.

Donc, permettez-nous, vu que le texte est très flou sur le qualifiant et sur le reste des mesures, de voir, et dans le budget et dans les actes, comment vous allez vraiment le faire. Mais on vous soutiendra. On vous soutiendra.

Madame Hariche, je crois qu'à la fin de cette législature, ça va quand même faire 30 ans, je crois, que vous aurez été échevine de l'instruction publique. C'est possible ? Ou presque ?

Mme Hariche, échevine.- À la fin de cette législature ? 29 ans.

M. Bauwens.- Oui, exact. Donc, j'avais espéré...

Mme Hariche, échevine.- Ça n'a pas l'air de vous plaire !?

(Rires.)

M. Bauwens.- Si, si. J'avais espéré, d'une échevine qui est quand même là depuis maintenant 25 ans, avoir un plan qui réponde à la bataille essentielle que tous les professeurs, tous les parents, tous les enfants veulent : comment est-ce qu'on va mieux faire réussir les enfants ?

On sait – moi, je trouve que oui, mais c'est très vague –, qu'on va créer des classes de remédiation. Je suis d'accord avec ça. Alors combien ? Où, quand ? Avec combien d'élèves dedans ?

Parce qu'on sait qu'actuellement, le 2 septembre, une fois qu'on aura ouvert les inscriptions pour une classe de devoirs, d'aide aux devoirs, que c'est partout rempli, on le sait. Donc les défis sont grands, le manque de « profs » est grandissant. Il n'y a pas de vraie mesure – et ça ne dépend pas uniquement de vous –, il n'y a pas de vraie mesure pour résoudre la pénurie, mais pourtant, le texte dit qu'il va continuer sur le chemin de la réussite.

Donc permettez-moi, d'un côté, d'applaudir la volonté, mais de rester sceptique au niveau de comment vous allez réussir ça sur le terrain, parce que je ne le vois pas.

Pour l'instant, je ne le vois pas : combien d'écoles de devoirs ? Je veux le voir. Combien de profs en plus ? Je veux le voir. Combien d'enfants en plus vont réussir, dans une Région qui est frappée par les redoublements ? Je veux le voir.

Autre point sur la propreté. C'est un peu... Hoe zeg je dat in het Nederlands? C'est un peu le même problème : c'est beaucoup de belles promesses qui étaient déjà dans le plan de la majorité précédente.

Je cite (et ce n'est même parfois pas clair de quel plan ça sort) : « Les poubelles doivent être présentes en nombre suffisant et vidées régulièrement. » Ça, c'est clair que c'est dans le plan actuel, parce qu'à la fin de la législature précédente, vous en avez enlevé 500, pour des raisons pas claires.

On parle d'encore plus de bulles à huile usagée. On parle de l'enfouissement de conteneurs pour de nouveaux grands ensembles. Et, très important, de la possibilité de se défaire d'encombrants à proximité.

La seule chose qu'on a faite au niveau de se défaire d'encombrants à proximité, c'est fermer le centre de déchets du quartier Nord, à Docks, et le déplacer encore plus loin. La proximité pour se défaire des encombrants est devenue le contraire de la proximité !

Je salue ces promesses. Vraiment, je les salue, mais je me demande comment cette majorité va les faire avec le double défi. Le double défi, c'est que d'un côté, au niveau régional, le MR – et peut-être le PS ? Ça, ce n'est pas encore clair, mais au niveau régional –, le gouvernement a déjà dit : « On va couper dans les moyens de Bruxelles-Propreté. » Et le MR, spécifiquement, a dit qu'il veut privatiser une partie du ramassage de déchets, toute la partie commerciale. Donc, quand je lis dans votre plan qu'il faudra adapter le plan de ramassage commercial, je me méfie. Parce que je sais que et ici, et à la tête de la Région, il y a des plans pour privatiser, et on sait que privatiser, en règle générale, ça veut dire un moins bon service, parce qu'on travaille alors pour les bénéfices des actionnaires, et pas pour la propreté d'une ville qui devrait être toujours dans les mains d'un service public.

Et autre chose, une suggestion. Au niveau de la lutte contre les dépôts clandestins, les rues sales, etc., on soutient même le fait qu'il faut de la répression. Il faut un volet répressif, mais c'est ça aussi qui offre une possibilité d'engager aussi plus de personnel. Vous savez, au niveau régional (et ça ne dépend pas de vous), le nombre de personnes qui sont actives dans le service qui donnent les amendes sur toute la Région de Bruxelles, elles sont souvent moins **que le nombre (?)** de communes à Bruxelles. Elles ne sont souvent même pas 19 personnes.

Et pourtant, chaque fois que je discute avec le monsieur qui s'occupe de la Ville de Bruxelles pour les amendes (d'un service régional, ce n'est pas de votre responsabilité), il peut me dire exactement dans ma rue où sont les maisons problématiques – et en plus, il a chaque fois 1.000 fois raison. Donc, je fais beaucoup plus confiance à un service de propreté et aussi avec des agents qui donnent des amendes, avec des êtres humains qui connaissent les quartiers, qui peuvent discuter, qu'à votre plan avec des drones intelligents qui vont dire soi-disant qui va polluer la ville.

Je n'y crois pas du tout et je crois surtout à la possibilité d'un revirement.

J'ai souvent critiqué la majorité précédente sur le fait que vous privatisiez beaucoup de services humains. Je trouve que c'est une occasion pour dire : « On va engager un personnel en plus pour ce volet-là aussi. »

Mais je ne le vois pas, je vois une promesse. Je pense que pendant la campagne, M. le Bourgmestre a dit : « On va engager cent personnes pour la propreté. »

Mais le chiffre a disparu du plan. Donc, il n'y a pas de plan sur combien on va engager de personnes.

Le plan le plus concret, c'est de dire : « On va mettre autant de caméras et autant de drones. » Permettez-moi d'être sceptique sur ce plan-là.

Dernier grand point : sur le CPAS. On est quand même avec un parti qui a mené campagne en parlant beaucoup, sur le CPAS, d'« assistés » qui sont « entassés dans des gros bâtiments du CPAS » et en disant qu'il faut surtout diminuer le nombre de logements publics et aussi diminuer le nombre, ou en tout cas avoir une solution pour ce grand nombre d'assistés.

Et évidemment, du fait que le MR soit maintenant à la tête du CPAS, je ne vous dis pas le nombre de messages et de mails que je reçois, de personnels aussi du CPAS, qui sont très inquiétants.

Parce que le texte est en premier lieu un texte qui ne parle pas de la chose la plus importante : c'est que d'un côté, suite aux mesures **en Fédération (?)** Wallonie-Bruxelles, il y aura un nombre grandissant de gens qui vont venir frapper à la porte du CPAS, justement parce que le droit au chômage va être limité.

Dans deux ans, il y aura un nouvel afflux de gens qui vont avoir besoin d'aide.

Ce texte ne parle pas de ça. Pourtant, chaque personne qui travaille au CPAS que je rencontre, la première chose qu'elle me dit c'est : « Qu'est-ce qu'on va faire ? Déjà maintenant, on ne sait pas suivre les dossiers. »

Comment faire (?) si d'un côté, on va diminuer les moyens – parce qu'évidemment, au niveau régional et au niveau de la Wallonie, on diminue les moyens, on diminue le nombre de personnes qui peuvent travailler – et on va augmenter le nombre de personnes qui auront besoin d'aide.

Dans ce texte, c'est comme si ça n'existe pas. Par contre, le MR n'a parlé que « d'assistés entassés dans des bâtiments ».

Autre chose, ce sont les petites phrases qui sont dans le texte, qui parlent du caractère temporaire de l'aide sociale. Au lieu de dire qu'on est face, en Belgique et dans une grande ville comme Bruxelles, à une pauvreté

grandissante, des phrases comme ça font peur ! Des phrases qui disent : « Il y aura éventuellement des sanctions. » Et : « Il y a un caractère temporaire à l'aide. »

Ce n'est pas un engagement à dire que pour nous, la mission du CPAS, c'est de lutter contre la pauvreté. Non, ici on parle de responsabiliser des gens, du fait qu'ils doivent aller chercher un « boulot » et, de l'autre côté, on crée des « pizza-jobs » et des blocages salariaux.

Donc avec ce plan et avec les petites phrases **en question (?)**, on va plutôt droit vers la pauvreté que vers sortir les gens de la pauvreté.

Et puis encore deux petites remarques. Une première parce que c'est une affaire personnelle – presque, je crois, ou ça devient un peu... Mais aussi inquiétant : il y a une phrase sur une piscine en plein air – une ou peut-être même pas une phrase entière... une demi-ligne. Donc, je crois que la seule chose qu'on a faite, que la Ville a faite – et je crois que maintenant, on a la même majorité qu'avant –, vous avez fermé l'Océade et pour l'instant il n'y a pas de plan. Il n'y a rien...

Donc, avec ce texte-là, je n'ai aucune garantie que les jeunes, à Bruxelles, vont pouvoir nager. Pourtant, je pense que c'est une promesse de M. Close, qui a dit : « Moi bourgmestre, j'aurai une piscine en plein air. » En tout cas, je ne le trouve pas ici.

Je ne le trouve pas. Prouvez-moi le contraire !

(...)

Oui, il y a une phrase **disant qu'on (?)** va faire une piscine en plein air – avec toute la débâcle qu'on a déjà vue...

Mais si vous voulez continuer à défendre la majorité actuelle, allez-y !

Et j'ai encore une question, c'est au niveau de la solidarité internationale. Je n'en ai qu'une : est-ce que la Ville va, oui ou non, continuer l'engagement qu'on a voté ici, **en (?)** Conseil communal, **en rapport avec le (?)** génocide qui est en train de se faire contre le peuple palestinien ?

Est-ce que la ville va poursuivre, continuer avec le vote qu'on a fait ? Ce qui veut dire qu'on n'achètera pas de produits provenant des colonies en Palestine, dans des colonies illégales créées par Israël et par l'occupant d'Israël.

Là-dessus, au cas où vous oublieriez de répondre, je vais utiliser ma réplique pour répéter uniquement cette question-là, donc je vous invite à répondre clairement là-dessus.

Ceci étant dit, le PTB n'a pas fini, parce que je passe la parole à Mme El Bakri.

*(Applaudissements sur les bancs du PTB*PVDA.)*

M. le Président.- Non, désolé.

M. Bauwens.- On ne peut pas parler comme un groupe ? Logiquement, c'est quand même un peu bizarre de couper les groupes...

M. le Président.- Non, il y aura un deuxième tour, rassurez-vous.

M. Bauwens.- Non, mais tout à l'heure, on a dit qu'on pouvait parler en tant que faction, et maintenant...

Très honnêtement, chers collègues, est-ce qu'on ne peut pas se mettre d'accord, tous ici, qu'on peut finir une histoire par parti politique ?

M. le Président.- Bon. Allez-y, alors. Si tout le monde est d'accord ? Oui.

M. Bauwens.- C'est un peu logique, je trouve. Je vous remercie.

On n'est qu'à deux. Il n'y a pas de troisième prise de parole du PTB.

Mme El Bakri.- Si le chef de faction des Verts est d'accord, bien sûr.

(...)

Merci. On s'est réparti les thèmes, forcément. Moi, je vais intervenir sur trois points : le logement, Neo et l'emploi.

Monsieur Close, dans votre intervention, dans votre introduction, vous avez parlé de droit au logement pour tous.

C'est bien beau, mais il faut plus que des mots, à un moment ! Et ce qui m'effraye, c'est qu'à la lecture de votre accord de majorité, il y a quelque chose qui est très clair, c'est l'abandon total d'une politique ambitieuse de création de logements sociaux. Si ce n'est, la promesse des... j'ai fait le calcul : la moitié de 25 % de 750 logements sur le plateau du Heysel, donc on arrive plus ou moins à une promesse de 90 logements sociaux dans le cadre de Neo. Mais ça, j'y reviendrai juste après.

Dans une Région où une famille sur deux rentre dans les conditions pour avoir accès à un logement social, c'est clairement un signe que vous ne prenez pas ce défi au sérieux, **à savoir (?)** de vraiment régler la crise du logement à Bruxelles et d'activer les leviers d'action qui sont entre vos mains. Et malheureusement, on est déjà bien loin des promesses de campagne qui nous vendaient du rêve, entre autres dans les vidéos de Mme Ben Hamou sur la création de logements. Mais alors, que proposez-vous ? Ça, c'est la question.

Un des points cruciaux – et vous l'avez dit –, c'est de vendre les logements sociaux au public pour que les gens puissent, je cite : « devenir propriétaires et

prendre leur destin en main ». C'est un beau slogan, que le MR nous a répété plusieurs fois pendant la campagne.

Par contre, ce que le MR oublie de dire, c'est qu'au niveau fédéral, justement, le groupe libéral fait tout pour empêcher les travailleurs et les travailleuses de ce pays **de (?)** prendre leur destin en main, justement. Parce que vous bloquez nos salaires, parce que vous vous attaquez à nos pensions, parce que vous précarisez l'emploi et en particulier l'emploi des jeunes, avec les flexi-jobs.

Mais à un moment **donné (?)**, quand on arrive à la banque, chers collègues libéraux, le minimum syndical, comme on dit, c'est un salaire digne et un emploi fixe – tout le contraire de votre projet de société !

Par contre, ce qui est sûr, c'est qu'on ne pourra pas vous reprocher de ne pas être transparents à ce niveau-là – c'est intéressant : je me suis demandé s'il y avait autre chose derrière votre plan, je cite encore une fois : votre « plan de transition vers la propriété pour les locataires des logements publics et sociaux ».

Vous le dites vous-même, un des objectifs, c'est « une responsabilité collective accrue sur l'entretien et la valorisation des immeubles ». Tiens ? Ça m'a fait penser à ce défi énorme **pour (?)** la Ville de Bruxelles de rénover ses propres logements publics et sociaux. Je me suis demandé est-ce qu'ici, il y a un « tour de passe-passe » face à un défi que vous-mêmes, vous n'avez jamais réussi à relever, pour remettre cette responsabilité sur le dos des petits propriétaires de demain, qui d'ailleurs vont être les premières victimes de la nouvelle réglementation européenne qui obligera tout petit propriétaire à isoler son logement d'ici à 2030.

De l'autre côté, on a beau chercher, on n'a rien trouvé sur l'encadrement des loyers des logements publics. Et rien non plus sur une quelconque ambition de créer des nouveaux logements publics de qualité, si ce **n'est (?)** des intentions

vagues, à droite, à gauche – j’allais dire surtout à droite ! –, mais sans aucun objectif chiffré, malheureusement. Donc, c’est un peu compliqué de se projeter dans le futur.

Même les bonnes intentions, on a du mal à y croire. Je vais en citer deux : la lutte contre les marchands de sommeil, que vous attaqueriez « de manière transversale ». Très bien, je suis pour. Mais qu’est-ce que ça veut dire ? On n’en sait rien, parce que ce n’est pas expliqué dans les 240 pages.

Et la lutte contre les discriminations au logement. Cinq lignes en tout et pour tout, sur un total de 240 pages... cinq lignes sur la lutte contre les discriminations au logement. Pourtant, il y a sujet en la matière et je vous invite d’ailleurs à aller voir sur le site d’UNIA, qui a élaboré 11 recommandations pour prendre en main la lutte contre les discriminations sur le marché locatif. Je ne vais citer que les trois premières :

1. Augmenter massivement l’offre de logements sociaux.
2. Mettre en place des grilles de loyer incitatives fiscalement et davantage contraignantes.
3. Harmoniser les règles d’attribution des agences immobilières sociales (AIS).

Bref, des pistes, il n’en manque pas. Et pour le coup, ce n’est pas le PTB qui le dit : c’est Unia !

J’ai quand même souligné deux points positifs, parce que je veux être fair-play :

Premièrement, revoir à la hausse la taxe communale sur les immeubles et les terrains à l’abandon – malheureusement, encore une fois sans aucun objectif

chiffré du nombre de logements que vous avez l'ambition de remettre sur le marché locatif.

Deuxièmement, la lutte contre les logements touristiques illégaux. Mais ici aussi, ça manque d'objectifs chiffrés.

Ensuite, sur Neo. Neo, un vaste sujet dont on a beaucoup parlé durant la précédente législature.

On n'était déjà pas d'accord il y a six ans, mais alors là, vous rajoutez dans l'équation les libéraux. C'est sûr que ça ne va pas aider pour développer un vrai projet ambitieux, qui réponde vraiment aux besoins des Bruxellois, qui réponde vraiment à la **crise à (?)** laquelle on fait face. Au contraire, vous restez vraiment coincés de manière dogmatique dans cette vision hyper commerciale de Neo.

Ce qui est clair – en tout cas, il faut être honnête –, c'est que toute l'attention est focalisée sur ce fameux centre de congrès de 5.000 places, qui est d'ailleurs présenté comme la solution miracle pour le rayonnement international de Bruxelles, et sur votre centre commercial suprarégional.

Mais tout le reste devient périphérique, même la construction de logements dont j'ai parlé dans l'introduction : vous n'arrivez même pas à 90 logements sociaux, sur le total des 750 logements que vous voulez y construire.

Pourtant, à l'époque, le PTB avait publié un plan alternatif.

Pour rappel, c'est un terrain public. Alors tant qu'à faire, pourquoi est-ce que les Bruxellois n'auraient pas leur mot à dire, alors que de l'autre côté, ils croulent sous des loyers impayables ou dans des logements insalubres.

La bonne nouvelle, c'est que Neo, en tout cas le plateau du Heysel, c'est toujours une opportunité pour répondre à la crise du logement.

On aurait pu, par exemple, créer sur ces 18 hectares 1.200 logements publics de qualité. Créer des infrastructures collectives comme une maison de repos, une crèche, une école primaire, une école secondaire. Bref, un projet qui répond vraiment aux besoins des Bruxellois, mais aussi une vision qui répond aux défis de la mobilité.

Déjà à l'époque, des études ont montré que votre projet Neo allait aggraver le problème de circulation et de pollution de l'air.

Dans votre accord de majorité, vous parlez d'un plan de mobilité qui visera à identifier les besoins en infrastructure de mobilité. C'est bien, on peut « recréer l'eau chaude » tous les six ans, il n'y a pas de souci, je n'ai pas de souci avec ça. Mais dans les faits, c'est retour à la case départ !

Je ne sais pas ce qu'il vous faut pour vraiment entendre ce que le monde associatif, ce que les experts ont à dire là-dessus. Je pense particulièrement à Inter-Environnement Bruxelles (IEB) ou au mouvement urbain BRAL qui ont été très actifs sur le dossier et qui répètent depuis des années les mêmes recommandations.

Je vais citer ici un article du BRAL qui date de 2022 : « Les trois scénarios proposés par la Région ont tous la même issue : une augmentation conséquente du trafic routier. Il n'existe pas de solution durable et respectueuse du cadre de vie des habitants dans ce dossier, la faute à des investissements excessifs dans un centre commercial qui n'est pas seulement un aimant à voiture, mais qui aura aussi un impact négatif majeur sur le secteur du commerce de détail et sur l'offre commerciale du centre-ville de Bruxelles. »

Sur l'emploi, ce qu'il y a de plus frappant dans votre accord, c'est qu'à aucun moment on ne parle d'emploi public ! On sent ici clairement la mainmise – on va dire : la « vision libérale » – du MR, qui a pris le dessus sur cette question,

alors que les retours du terrain témoignent de la problématique de plus en plus présente et de plus en plus inquiétante qu'est le non-remplacement des départs à la pension dans l'administration, alors que les besoins des Bruxelloises et des Bruxellois ne font qu'augmenter.

On a aussi un certain nombre d'inquiétudes, forcément, à la lecture de l'accord, surtout quand on connaît les projets de la coalition Arizona pour détruire l'emploi dans tous les secteurs. Cette vision transparaît déjà à travers vos propositions.

Je ne vais en citer que quelques-unes :

- Mise en place de zones franches.
- Stages pour les jeunes. Quand je lis ça, je lis « à la place de jobs étudiants de qualité et bien rémunérés » !
- Développement de l'e-commerce, qui est déjà une menace – ou la menace principale – pour nos emplois dans le secteur de la distribution.

Je l'ai gardé pour la fin : la question que tout le monde se pose, je pense, en lisant votre accord, c'est où est passé le quartier Stalingrad ? Où sont passés les petits commerçants de Stalingrad ?!

Les libéraux, vous avez versé des larmes de crocodiles pendant, je pense, plus d'un an et demi. On vous a entendus ici, presque chaque mois, vous faire passer pour les défenseurs des petits commerces de Stalingrad.

Vous êtes à peine entrés en majorité que vous vous taisez, dans (?) toutes les langues, sur l'avenir de ce quartier commercial. Commercial ET populaire.

Par contre, ce qui m'a frappé, c'est que dans votre accord, vous prenez le temps de parler d'un tout autre quartier – par hasard ! –, le quartier du Sablon. Et je lis : « une meilleure place pour les piétons, la mise en valeur de leur patrimoine

historique, la verdurisation du quartier, de nouveaux parkings ».

C'est tellement caricatural qu'on croirait rêver, en fait. À se poser la question, le palais du Midi, ça ne fait plus du tout partie de notre patrimoine historique ?

Et là, je m'adresse aux MR et aux Engagés, particulièrement. Je ne sais pas si c'est l'effet de la majorité ou si vous avez la mémoire courte, mais il y a des témoignages que je n'oublie pas : il y a un peu plus d'un an et demi, quand la nouvelle est tombée comme un coup de massue pour les habitants et les commerçants du quartier, un commerçant a déclaré ceci : « Détruire le palais du Midi, c'est détruire nos vies. »

Entre-temps, on sait que le projet du métro s'est transformé en un gouffre financier qui enrichit un seul acteur, à savoir (?) le consortium des multinationales, au détriment des Bruxellois et des Bruxelloises.

On sait aussi que la Région, malheureusement, continue à donner son chèque en blanc aux consortiums privés, mais aujourd'hui, je n'entends ni le MR, ni les Engagés dans la majorité pour faire la différence... J'ai l'impression que les promesses préélectorales sont déjà très loin derrière nous !

À l'époque, d'ailleurs, on avait même eu ici une habitante qui avait participé au film documentaire sur le quartier. « Stalingrad, avec ou sans nous », c'était le titre du documentaire. En tout cas, ce qui est sûr, c'est que pour les six ans à venir, ça sera sans le PS, sans le MR et sans les Engagés !

En guise de conclusion, votre majorité rouge-bleue fait pour la Ville de Bruxelles un choix de société qui est très clair : chasser les Bruxellois qui ne peuvent plus se loger décemment à Bruxelles et mettre déjà « la tête dans le sable » face aux problèmes existants !

Je vous remercie.

Mevrouw Stoops.- Wij gaan inderdaad met een aantal mensen tussenkomen omdat ieder zo zijn belangrijk punt er heeft uitgelicht en dan gaan we in groep ook concluderen met Benoît Hellings die dan alles samenvat.

Ik ga mij even concentreren op die stad waar ieder zichzelf kan zijn.

Ik lees in jullie akkoord: 'Het is belangrijk om alle burgers dezelfde kwaliteitsservice te bieden, ongeacht geslacht, leeftijd, herkomst, seksuele geaardheid, religieuze en/of filosofische overtuiging.'

Ook willen jullie van Stad Brussel een zone van geëngageerde dialoog maken, door het beleid rond lhbtqia+-kwesties te versterken in scholen, overheidsdiensten, culturele en religieuze centra en nog veel meer.

Maar dan staat er ook een zin die de concreetheid die beloofd werd in de uitleg die u net deed, niet echt waarmaakt. Een zin die alvast de prijs van neutraliteit wint voor het zo neutraal en omfloerst mogelijk praten over het al dan niet toelaten van levensbeschouwelijke symbolen, oftewel, rechttoe rechtaan, kruisjes, keppeltjes, hoofddoeken.

Er staat dus: 'Wat betreft de definitie van de neutraliteit en onpartijdigheid van de Staat die de regionale samenhang beoogt, zal Stad Brussel het Brusselse Hoofdstedelijk Gewest allereerst vragen om het wetgevend kader en de toepassing ervan op het overheidspersoneel vast te leggen.'

Mijn vraag is vooral: 'Allereerst!?' Ik dacht dat we enkele maanden geleden, 2024, een kersverse motie van PS, Vooruit, Ecolo-Groen, hadden aangenomen, die stipuleerde: « On demande de mettre en place au sein de la Ville un groupe de travail portant sur le port des signes convictionnels par les agents de la Ville et des instances paracommunales et par les étudiants de la haute école de promotion sociale. Ce groupe de travail sera composé de représentants de chaque groupe politique du Conseil communal, du secrétaire communal, et sa

mission sera d'analyser les questions juridiques, administratives, organisationnelles et politiques et, sur cette base, d'identifier et le cas échéant de modifier des règlements communaux. »

Dus wij willen in plaats van dit zeer belangrijke punt te evacueren naar het Gewest, allereerst, en ook wel zo snel mogelijk, weten wanneer wij deze werkgroep samenroepen.

Want ik vraag mij echt af hoe jullie anders die stad waarin ieder zichzelf kan zijn, kunnen gaan realiseren. Want hoe krijg je in godsnaam - pun intended - uitgelegd aan de verschillende gemeenschappen die ervoor kiezen om een uiterlijk teken te dragen – dat bijdraagt om zichzelf te zijn, zichzelf te tonen, en dat niet mogen – dat zij zich wel coulant gaan opstellen tegenover andere minderheden die evengoed zichzelf moeten kunnen zijn ?

Hoe kan je mensen empoweren, iedereen aan het werk krijgen en zichzelf laten zijn ?

Dus laten we onze verantwoordelijkheid ook hier in de Gemeente nemen, en daar is dus zelfs geen budget voor nodig.

Ik ging mijn vragen rond participatie houden voor de komende weken, maar nu mevrouw de eerste schepen hier toch nog eens uitspreekt wat ik reeds las in dat hoofdstukje over burgerbetrokkenheid, kan ik het niet goed laten. Want ik lees en hoor heel kort gezegd dat u net de actieve Brusselaars wil activeren om mee te werken aan onze Stad. En ik ben zeer benieuwd hoe u met deze reeds geëngageerde ondernemende burgers een inclusieve stad zal maken.

Want laat dat net de grootste uitdaging zijn van ons samenleven : dat is het er niet-bijhoren. Het is heel erg moeilijk om hun stemmen op te sporen en door hen eruit te laten wordt het er niet-bijhoren versterkt.

Dus ik hoop echt dat u de reeds ontwikkelde vormen van burgerbetrokkenheid op een serieuze manier verderzet en onze democratie verder ontwikkelt waarin iedere stem zich gaat kunnen laten horen.

Mme Maouane.- Merci, monsieur le Président. Monsieur le Bourgmestre, chers collègues, cher Collège, comme ma collègue l'a dit, j'ai parcouru avec attention votre accord de majorité, mais je laisserai le soin à notre chef de groupe, Benoît Hellings, d'en faire un commentaire plus général.

Il y a un chapitre en particulier qui m'a intéressée, c'est celui de la sécurité, celui où vous évoquez le « *new way of protesting* », la manière de gérer les manifestations à Bruxelles.

On sait que Bruxelles a un défi majeur, c'est d'accueillir un nombre impressionnant de manifestations tous les jours, toutes les semaines, tous les ans. On sait que c'est une capitale et une place unique en Europe, un lieu où se croisent différentes cultures, différentes institutions internationales et une vie démocratique très vibrante, une vie démocratique vibrante qu'on veut, bien sûr, préserver.

Ces rassemblements, qu'ils soient sur la préservation des droits des femmes, le soutien à la Palestine ou encore l'urgence climatique, sont vraiment le cœur battant de notre démocratie. Pour nous, les écologistes, on veut vraiment garantir cette liberté de manifester, qui est un pilier fondamental de notre société.

J'ai quelques questions très précises à vous adresser :

- Vous évoquez, dans l'accord de majorité, l'utilisation de drones ou de technologies.

Comment pouvez-vous nous garantir que l'utilisation de drones, de caméras ou

de logiciels d'analyse va rester proportionnée et respectueuse des droits fondamentaux et qu'on ne sera pas dans une espèce de « flicage » géant ?

- Vous parlez aussi d'une surveillance sur les réseaux sociaux pour préparer ces manifestations.

Comment éviter que des personnes soient ciblées ou arrêtées, même préventivement ? Ça pourrait être mon cas : simplement parce que j'aurais partagé un appel à manifester contre le génocide qui se passe actuellement à Gaza, alors je pourrais être ciblée ou arrêtée préventivement ?

- Quelles garanties on peut offrir également aux associations pour qu'elles puissent exercer leurs actions, que ce soit décollage ou démarche, sans subir de brutalité et de répression disproportionnée ?

- On sait que le dispositif *New Way of Protesting* repose sur des moyens humains et technologiques assez importants.

Quel cadre légal assurera sa mise en œuvre juste et transparente ? Et quels moyens budgétaires et humains y seront alloués ?

Je m'arrête ici pour permettre aux collègues de poursuivre. Merci.

Mevrouw Goyvaerts.- Ik kan het redelijk kort houden.

Ik heb een vraag over klimaat, vooral aan schepen Ceulemans. Ik wil eerst erkennen dat we heel tevreden waren dat het College het klimaatplan dat gestemd werd in december 2022 verder wil uitvoeren. Dat zijn heel belangrijke stappen om onze Stad weerbaar te maken tegen de gevolgen van de klimaatcrisis.

Maar ik lees ook in het meerderheidsakkoord dat het klimaatplan geëvalueerd gaat worden en zoals de collega's van PVDA al aangaven, blijft het akkoord daar erg vaag.

Dus vandaar enkele vragen ter opheldering: wanneer wordt dat klimaatplan, dat dus in december 2022 gestemd werd, geëvalueerd, en hoe? Dat bestond uit 400 concrete acties. Gaat u een deel daarvan aanpassen, schrappen, indien ja, welke? En dan, als bijkomende vraag : om de uitvoering van deze klimaatplannen te overzien, is het noodzakelijk om over de juiste bevoegdheden te beschikken als schepen ?

Voor een aantal bevoegdheden is het nog niet helemaal duidelijk bij wie die te liggen komen. Dus vandaar de vraag: wie heeft binnen het Schepencollege de competentie Energie? Bent u dat ook? En hoe gaat u dat ook betrekken bij het uitvoeren van dit klimaatplan?

Bedankt.

De heer Dhondt.- Op vlak van Mobiliteit had ik graag een aantal verduidelijkingen gekregen, want ik heb toch nogal een beetje de indruk dat in plaats van een paar stappen vooruit, dit College toch liever achteruit gaat. En ik merk ook direct dat die achteruitversnelling niet zo goed werkt. Maar dat zullen we nog wel bekijken.

Er ligt heel veel klaar om Brussel nog verkeersveiliger en onze lucht hier nog gezonder te maken. Daar hebben wij als Ecolo-Groenfractie echt wel heel veel aan gewerkt en er zit veel in de pipeline en ik ben heel benieuwd, als ik het nieuwe akkoord lees : hoe zal daaraan worden verdergebouwd?

En wat lezen we in het akkoord? We lezen vooral pogingen om dat circulatieplan in de Vijfhoek af te bouwen en jullie hebben het dan specifiek over de filter aan het IJzerplein en ik heb daar een paar vragen rond.

Gaat het College die filter afbouwen? Gaat u dat doen met akkoord van Brussel Mobiliteit, het Gewest, of zonder?

Gaat het College vragen om de huidige vergunning in te trekken, of niet?

En dan, in het akkoord lees ik dat deze meerderheid wil zorgen voor vlotte autoverbindingen, vlotte verbindingen voor alle modi, maar ik vraag mij dan af: als ze de filter afbouwen, hoe zal die maatregel ervoor zorgen dat het kruispunt, het ingewikkelde kruispunt aan het IJzerplein, dat de doorstroom – ik bedoel dan echt de autodoorstroom – verbeterd zal worden?

Het is een druk kruispunt ; de maatregel die werd ingevoerd is eigenlijk net om de doorstroom te verbeteren, maar hier kiezen jullie het omgekeerde. Daarom mijn vraag: hoe zal dit de autodoorstroom verbeteren?

Een tweede element dat we zien in jullie meerderheidsakkoord gaat over de filters voor bewoners. Een interessant idee dat de bewoners door de filters zouden mogen.

Ik vind het een interessant idee omdat er nog geen enkele stad is die zo een systeem uitgevoerd heeft en daar tevreden over is. Ik ben dus heel benieuwd hoe Stad Brussel dit zal invoeren.

Ik vraag me ook af of jullie daarvoor de bewoners gaan bevragen. Zullen ook bezoekers, zoals ouders van de tientallen scholen die hier zijn in de Vijfhoek, daarbij betrokken worden?

En heel specifiek, zal het College het mogelijk maken voor de filter in de Sleutelstraat dat daar ook de bewoners van de Zennestraat bijvoorbeeld door kunnen rijden? Ik denk dat dat een bezorgdheid is die wel leeft in die buurt en

waar wij als fractie graag zicht op zouden krijgen.

Als het gaat over verkeersveiligheid valt mij op dat er rond die scholen – ik brei er een beetje op verder – toch ook wel heel veel nog vaag blijft. En net daar leeft de grootste vraag, zeker bij ouders met jongere kinderen.

Die verkeersveiligheid rond de scholen, daar is al heel veel werk rond gedaan, maar daar ligt nog heel veel werk op de plank. Zeker als ik kijk naar Laken, waar de vorige legislatuur de schoolwijk Triangel in gang heeft getrappt met gunstige eerste resultaten, maar waar toch wel een duidelijke vraag is om werk te maken van een schoolstraat.

Zal het College werk maken van een schoolstraat voor het Atheneum Emile Bockstael, Kakelbont ? Er zijn ook wel wat crèches in de buurt, in de Reper-Vrevenstraat.

Als het gaat over de fietsers- en voetgangerszones, hebben we al gehoord dat dit College een verbod wil installeren voor fietsers in de voetgangerszone.

Wij zijn allemaal bewust dat er een probleem is met een aantal agressieve fietsers. Ik kijk dan eigenlijk vaak naar de Deliveroo's, de fietsleveranciers die rondrijden, vaak met elektrische fietsen die echt wel aan hoge snelheden gaan. Nu, ik wil in herinnering brengen dat de politie daar eigenlijk al gemakkelijk kan optreden.

Je moet stapvoets rijden in de voetgangerszone, maar hier kiest het College duidelijk voor een verbod. Maar voor een verbod is natuurlijk wel een alternatief mogelijk en mijn vraag is: hoe gaat het College ervoor zorgen dat het alternatief – de as hier langs de Brucity, de Lakense- en Visverkopersstraat –

een veilige fietsas wordt?

En twee puntjes nog. Ik las een interessant punt over de fietsverbinding van het Atomium naar het kanaal, maar ik heb dan wel heel specifiek de vraag: is het College van plan om het toch wel zeer ambitieuze project om een afgescheiden fietspad aan te leggen op de Houba de Stroperlaan en op de Bockstaellaan voort te zetten?

Tot slot nog iets over parkeren. Ik weet niet wie de bevoegdheid parkeren heeft ? Mevrouw Maes.

Ik lees in het akkoord dat het College het gratis parkeren van 19.00 uur tot 21.00 uur wilt invoeren, wijk per wijk, we gaan zien hoe dat juist gebeurt, maar dat moet samengaan met het straatparkeren voor bewoners, dat mag niet verminderd worden.

Ik wil er gewoon even op wijzen dat, als het gaat over het huidige reglement, bewoners met een parkeerkaart perfect kunnen parkeren. Het is eigenlijk zo dat het parkeerreglement ervoor zorgt dat bewoners gemakkelijker een parkeerplek vinden in de buurt.

Het gratis maken van het parkeren in de wijken, zal ervoor zorgen dat bewoners vanaf 19.00 uur moeilijker een plek vinden in hun buurt. Ik vraag mij dus af in welke maat die maatregel er niet voor zal zorgen dat bewoners het net moeilijker krijgen met het vinden van een parkeerplek in hun buurt.

Mme Jellab.- Merci, monsieur le Président. Nous souhaitons rappeler le rôle du Centre public d'action sociale, le CPAS.

L'aide sociale est un système de protection pour les personnes et les familles qui n'ont plus les moyens suffisants pour mener une vie digne, par exemple suite à une maladie, perte d'emploi, problèmes familiaux, faillite. Le but est de permettre à chacun de vivre conformément à la dignité, à la dignité humaine. À se nourrir, se vêtir, se loger, assurer son hygiène et avoir accès aux soins de santé.

Demander l'aide du CPAS est donc le dernier filet de sauvetage pour les personnes en détresse et en état de vulnérabilité.

Demander de l'aide n'est pas une démarche facile, c'est une épreuve. Il faut être expert, lettré, aux nerfs solides, combatif. Ce n'est généralement pas le profil des demandeurs d'aide.

Nous avons un doute quant à la direction politique que prendrait le CPAS de la Ville quand M. Weytsman, le futur président, a partagé sur son compte X, le 7 décembre dernier, l'interview (assez effrayante pour ma part), de son chef de parti, M. Bouchez, qui dit en d'autres termes qu'il va falloir revoir le revenu d'intégration : « Aujourd'hui, il est plus rentable pour certains d'être au CPAS que de travailler. Ce n'est plus acceptable ! »

Et voilà comment laisser croire que les bénéficiaires d'aides sociales sont des profiteurs, des tricheurs. Ça, c'est inacceptable ! Stigmatiser les moins chanceux, les plus vulnérables, les plus précarisés de notre pays.

Vous partez donc du principe que les ayants droit seraient de mauvaise foi ?

La pauvreté n'est pas un choix. Tout un chacun peut basculer dans la pauvreté. Elle peut vous guetter en un clin d'œil : perdre son job, avoir un souci de santé, perdre son logement.

Je rappelle que le revenu d'intégration sociale est en dessous du seuil de

pauvreté. Ce ne sont pas les aides du CPAS qui sont trop hautes, mais les salaires qui sont trop bas.

À la lecture de l'accord de majorité sur ce point de l'action sociale et au-delà de la liste de toutes les fonctions possibles et imaginables attribuées au CPAS, il y a un rappel régulier à l'ordre sur la responsabilité individuelle des personnes en détresse.

En d'autres termes, si vous êtes « dans la mouise », c'est de votre faute.

L'aide du CPAS est la dernière ligne quand toutes les autres ont échoué.

L'émancipation, évidemment qu'on y tient, mais pas en conditionnant l'aide comme vous, vous comptez le faire à des formations, par exemple, pour les étudiants.

Et je vous lis : « Cependant, cette aide restera résiduaire et subordonnée à la recherche active d'autonomie pour les usagers. »

Un autre point, l'aide considérée comme un soutien temporaire. Rappeler que l'autonomie individuelle et la responsabilité personnelle doivent primer.

Il n'y a que deux conditions pour refuser l'aide : si les personnes ne sont pas domiciliées sur **le territoire de (?)** la ville et si elles ne sont pas dans le besoin.

Toutes les autres conditions sont tout simplement illégales. Il ne faudrait pas que ces nouvelles exigences soient des nouvelles barrières pour les ayants droit.

Nous savons que de nombreuses personnes ne franchissent pas la porte du CPAS, n'osent pas demander de l'aide par peur de stigmatisation, de contrôle, d'attitude de l'institution, de procédures insurmontables.

Demander de l'aide est une épreuve, oui. On dit que 30 à 40 % des personnes qui seraient éligibles aux aides n'y ont pas recours.

Alors plutôt que de conditionner les aides, nous appelons à plus d'accompagnement, de bienveillance, d'accueil humain de première ligne, de travailler à la simplification administrative, de mener une politique proactive et plus adaptée à ces publics pour ne pas faire fuir les ayants droit et les renvoyer à la rue.

Pour lutter drastiquement contre la précarité, pour Ecolo-Groen, il y a trois axes : l'accès au logement, c'est important d'avoir un chez-soi ; la santé mentale, il faut y travailler ; et les salaires trop bas, évidemment.

Le MR a la main en ce moment dans les négociations fédérales. Oui, nous sommes inquiets de la manière dont de nombreuses Bruxelloises et Bruxellois, les plus précarisés d'entre nous, seront traités. Car comme disait Gandhi, « La pauvreté est la pire des violences. »

Alors de grâce, ne rajoutez pas de la violence à la violence de l'humiliation !
Merci.

(Applaudissements sur les bancs d'Ecolo-Groen.)

M. Hellings.- Merci beaucoup, monsieur le Président. Chers membres du Collège, encore félicitations pour votre nomination.

Après les fleurs, le pot ! Le « grand manitou » socialiste de Bruxelles, M. Laaouej a imposé aux Rouges de la Ville de Bruxelles et d'Ixelles, au soir des élections, une majorité miroir – qui est en gestation au niveau de la Région. À voir aujourd'hui si le miroir est convexe ou concave. C'est la lecture de votre accord de majorité, accouché dans la douleur, le sang et les larmes, qui nous le dira.

Nous l'avons lu. Vous n'avez pas encore désigné tous vos échevins. Vos négociations ont été interrompues durant trois jours pour cause d'insultes et de crispations publiques, alors que vous ne formiez pas encore un Collège. Puis, vous avez présenté votre équipe partielle à la presse avant de présenter plus tard, car vous n'aviez pas encore atterri, le projet de Ville qui devait pourtant être le ciment de votre attelage, un attelage totalement contre-nature !

Et nous, écologistes, nous avons lu votre projet avec une grille de lecture de la très inspirante patronne des Verts français, Marine Tondelier, qui est en train d'analyser, elle aussi, un projet d'une autre majorité contre-nature.

Votre accord protège-t-il, apaise-t-il et prépare-t-il les Bruxelloises et les Bruxellois ?

Protéger. Il y a un gros chapitre sécuritaire avec une foi affichée pour les technologies de surveillance électronique, comme l'intelligence artificielle ou les drones.

Vous vous appuyez tellement sur cette technologie que c'est à croire que l'échevin ou l'échevine mystère – celui que le Conseil désignera quand vous y verrez un peu plus clair sur l'avenir professionnel des troupes socialistes –, c'est Elon Musk.

Or, ce dont a besoin notre zone de police, ce sont des moyens pour engager du personnel, le former, l'outiller et rénover son nouveau commissariat. Ça passe par une inévitable augmentation progressive de la dotation à la zone.

Ce même raisonnement vaut pour le refinancement des hôpitaux publics en déficit, le CPAS – Mme Jellab a insisté –, la prise en charge de la gestion des places supplémentaires dans nos écoles ou la gratuité scolaire ou des repas scolaires, ou encore les engagements que vous avez annoncés et qui sont bien nécessaires en matière de propreté ou d'espace vert.

Nous ne parlerons pas du budget ce soir, mais nous devons parler des orientations politiques qui vont évidemment impacter ce budget.

Ces six dernières années, notre budget communal a augmenté pour trois raisons principales : la responsabilisation pension de notre personnel, la nécessaire indexation des salaires de ce même personnel et l'inflation importante des prix des biens et des services dont se dote la Ville à chaque Conseil.

Ces charges ne feront qu'augmenter d'elles-mêmes, encore et encore, pour les six prochaines années, à personnel constant. Or, votre accord de majorité annonce clairement une volonté d'octroi et des cadeaux fiscaux à ceux qui n'habitent pas à Bruxelles ou qui occupent massivement la voirie à Bruxelles, soit par leur voiture, soit par des chantiers.

Le Collège progressiste précédent avait toujours veillé à aller capter une partie des plus-values de celles et ceux qui utilisent Bruxelles sans y habiter. Ces moyens ont servi à financer nos services publics, à savoir soutenir nos agents qui rendent ce service indispensable au public, dans nos hôpitaux, au service propreté ou partout ailleurs dans la police.

Or, la masse à financer, sans engagement de personnel supplémentaire, pourtant, que vous avez promis, augmente par elle-même et vous avez décidé d'octroyer des largesses fiscales à ceux qui n'en ont pas besoin et qui ont pourtant les épaules les plus larges.

Vous foncez donc tout droit dans une impasse budgétaire majeure et le manque de cohésion idéologique entre vous ne facilitera pas du tout la recherche de cet équilibre, pourtant essentiel, si nous ne voulons pas que notre ville ait, en ses murs, un inspecteur régional qui vous empêchera de mener toutes les politiques que vous venez de nous présenter ici.

Préparer. M. Weytsman est désormais complètement converti aux études qu'il vilipendait de façon assez populiste et quasiment maniaque quand les échevins écologistes lançaient leurs propres études. Par exemple sur le réseau de chaleur urbain à Neder-over-Heembeek, la mobilisation des terres agricoles publiques pour la production de légumes pour les Cuisines bruxelloises ou la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les écoles.

Trois exemples d'études qui ont porté leurs fruits, puisque cette même nouvelle majorité conservatrice a annoncé maintenir ces trois projets que nous avons lancés.

Par contre, vous allez vous lancer dans une centaine d'études. Une centaine d'études !

On a calculé que vous citiez au moins 125 fois le mot « étudier » ou « étude » dans votre document d'accord de majorité, dont une sur un parking souterrain devant Notre-Dame de Laeken ou de nouveaux tunnels sur l'avenue Louise, ou encore le projet de centre commercial dans le cadre de Neo.

Une idée, un contrat, je le dis, totalement périmée, dont Laeken et Bruxelles n'ont pas besoin. C'est « Retour vers le futur », un film populaire dans les années 1980, mais des années 1980. Un peu comme cette idée passéiste de tenir certains de nos Conseils à l'hôtel de Ville, pourtant devenu un musée.

C'est aussi dans un musée, celui des horreurs, que devraient aller vos études sur les tunnels, Neo ou les parkings souterrains, décidément d'un autre temps !

Le MR, vous avez fait campagne sur la sécurité, la mobilité et la propreté. D'ailleurs, vos affiches sont encore dans nos rues et polluent le regard des Bruxellois.

Aucun échevin, aucune échevine bleue n'a ces matières en charge...

Le MR a menti à ses électeurs : il n'a aucune manette en main, aucun capitaine, aucune capitaine bleue et aucun budget en main pour travailler sur des sujets pourtant fétiches, voire « fétichisés » à l'excès durant cette campagne électorale complètement anti-Verts.

Qu'auriez-vous dit si, dans ce Conseil, en 2018, les écologistes n'avaient pas exercé eux-mêmes les compétences de mobilité, de climat ou de propreté sur lesquelles nous avons nous-mêmes fait campagne ?

Nous vous disons à vous, les libéraux : « Vous avez perdu le deuxième tour des élections communales, celui des négociations. Vous ne serez pas en capacité de changer la Ville sur les trois sujets avec lesquels vous avez littéralement placardé toute la ville. »

Apaiser. Il y a vos plans en matière de mobilité – dont M. Dhondt a parlé –, où vous ambitionnez de refaire passer du trafic de transit dangereux, bruyant et polluant dans nos quartiers densément peuplés, et vous n'allez travailler à aucune nouvelle rue scolaire qui, pourtant, a montré son efficacité en matière de sécurité.

Parce que la sécurité, c'est aussi la sécurité routière.

Mais il y a aussi la mise en cause d'une forme de paix sociale dans vos projets. Nous assistons à une vraie trahison des progressistes par le PS – et je ne parle pas du « coup de Jarnac » à Ixelles, c'est un autre sujet.

Le CPAS, désormais, est entre les mains des libéraux de Georges-Louis Bouchez.

Le MR s'occupera au fédéral d'exclure massivement des chômeurs bruxellois pour récupérer ensuite ces mêmes personnes au CPAS de la Ville de Bruxelles, le plus gros CPAS de Belgique. Le danger de casse sociale est immense, et ce

sont les socialistes qui ont rendu ça possible !

Chers collègues socialistes, le peuple de gauche ne vous pardonnera pas, et c'est un chômeur qui vous le dit !

Je terminerai par faire l'amer constat que votre accord de majorité n'a pas de chapitre consacré à la gouvernance dans une Ville qui, il y a huit ans, était sacrément amochée par des affaires abominables.

Quand les écologistes ne sont plus là pour vous le rappeler, vous oubliez, littéralement, le mot « gouvernance » !

Chers membres du Collège, votre accord de majorité ne protège pas, ne prépare pas et n'apaise pas Bruxelles et, surtout, les Bruxellois !

C'est la raison pour laquelle les sept conseillères et conseillers Ecolo-Groen voteront contre ce point numéro 3.

(Applaudissements sur les bancs d'Ecolo-Groen.)

M. Maimouni.- *(Inaudible.)*

M. Mampaka.- C'est un chômeur, aussi, lui. Onze mille « balles ».

M. Maimouni.- Qui... moi ?

M. Hellings.- Tu mets ton gilet pare-balles ?

M. Maimouni.- Non, je fais comme cette majorité : je retourne ma veste...

(Joignant le geste à la parole.)

Visiblement, ce n'est pas très confortable – je ne sais pas comment vous avez fait. Parce que, si vous avez une marque de vêtement, un vêtement à conseiller au cas où, durant cette législature, je perdrais mes principes, ce serait toujours bon à savoir !

Donc, je vais commencer et rebondir sur l'accord de majorité, où... un point qui a été abordé : toutes les communes, toutes les communes comme Bruxelles, Molenbeek-Saint-Jean, Anderlecht, Ixelles ou autres, où une majorité de gauche était possible, que ce soit avec la Team Fouad Ahidar-Ecolo-PTB-PS, **elles (?)** n'ont jamais été envisagées.

Pas une seule seconde notre téléphone a sonné afin qu'on puisse en parler.

Après, en termes de cohérence, j'entendais dire les socialistes de manière très virulente durant cette campagne électorale : « Attention, si vous ne votez pas pour le Parti socialiste, c'est le MR qui va monter. »

Et de la part du MR : « Attention, si vous votez pour le Parti socialiste, nous allons continuer dans une politique qui n'a pas de sens, qui n'est pas juste, qui n'est pas honnête, qui n'est pas claire, qui n'est pas entrepreneuriale, qui ne veut pas émanciper les Bruxellois. »

C'est ce que j'ai entendu durant toute cette campagne. Mais visiblement, la cohérence n'est pas à l'ordre du jour – je n'ai pas l'impression qu'elle verra le jour durant cette législature.

Donc, je vais aborder le projet Neo, un projet qui a coûté plusieurs millions d'euros en termes d'études, que le MR ici présent a d'ailleurs contredit avec véhémence pendant six ans, mais aujourd'hui, visiblement, ça ne pose pas de problème.

Je ne sais pas dans quelle langue, avec quel argument, comment peut-on

expliquer que ce projet est un non-projet, n'a pas de sens ! C'est aussi ridicule d'expliquer à un aveugle qu'il ne sera jamais un grand photographe.

Mais bon...

Concernant la mobilité, j'ai adoré les arguments que ce soit du PS ou que ce soit du MR. D'ailleurs, le président du MR, Georges-Louis Bouchez, l'a dit : « On va mettre Good Move à terre ! »

Visiblement, c'est le MR qui s'est mis à terre. Et très vite. Je n'ai...

(Commentaire inaudible.)

J'ai lu l'accord de majorité et je n'ai pas l'impression que le plan Good Move va être à terre – loin de là !

D'ailleurs, pas plus tard qu'aujourd'hui, il a été dit dans la presse que le centre-ville subit 25 % de chômage locatif, dû essentiellement à des problèmes de mobilité. Et comme par hasard, dans les communes périphériques où le plan Good Move n'est pas **d'application (?)**, le chômage locatif se maintient à 10 %. Ce n'est pas moi qui le dis, ce sont les chiffres.

Mais après, au niveau du palais du Midi, tout le monde, visiblement, trouve le projet ridicule, mais en même temps il faut le faire. Mais en même temps, il n'y a pas d'argent.

Mais dans ce même temps, on demande à des commerçants de signer des renoms pour qu'ils puissent toucher leur indemnité de rupture de baux et en leur disant : « Écoutez, si vous ne signez pas... » Non, pardon : « Il faut signer afin que vous puissiez toucher vos indemnités, mais en contrepartie, vous perdez le droit de recours. »

Donc, on demande à des commerçants de signer, en leur disant : « Si tu ne signes pas, tu ne toucheras pas des indemnités qui te sont dues. »

Je ne pense même pas qu'on soit à la limite du chantage, je pense que la frontière a été dépassée depuis longtemps !

J'ai l'impression de voir une série « narcos » sur Netflix. « Plata o Plomo », on n'en est pas loin. Mais après, c'est une question de point de vue...

Concernant l'inclusion, pas plus tard qu'au mois de septembre, j'ai déposé une motion où, visiblement, le Parti socialiste avait compris de ses erreurs qu'il fallait intégrer, ouvrir le débat concernant les signes convictionnels dans l'administration publique.

Aujourd'hui... Bon, on a le MR, en tout cas. Eux, ils ont l'honnêteté de leur propos. C'est catégorique, c'est clair : c'est non ! À moins que, monsieur Courtois, vous ayez changé d'avis concernant le voile dans l'administration publique ? C'est bien ce que je me disais.

M. le Président.- Je préside l'assemblée. Je n'ai pas de commentaires à faire.

M. Maimouni.- Voilà ! Au niveau de la propreté, évidemment, beaucoup de mots, mais peu d'actions.

Le stationnement : au niveau de la mobilité, il n'y a pas plus tard que quinze jours, un débat a été ouvert à la Région concernant les scan-cars, disant qu'il y avait « deux poids, deux mesures », disant que c'était lourd et qu'il fallait revoir **le dispositif (?)**. Mais je ne vois pas cette majorité parler des scan-cars.

Je **suis (?)** d'avis qu'il faut les retirer, qu'il faut remettre la place aux agents sanctionneurs de pouvoir intervenir sur le terrain, voir de leurs propres yeux si la personne va chercher un ticket ou non, qu'elle puisse avoir la possibilité de

retirer l'amende dans les minutes qui suivent, si, effectivement, la personne est partie payer, parce que quand on reçoit une amende où il n'y a même pas de ticket sur le pare-brise et qu'elle passe à travers plusieurs courriers et qu'on reçoit un courrier, qu'il faut téléphoner, c'est 25 €, il faut envoyer un mail, il faut se déplacer sur place et ainsi de suite.

En réalité, ce n'est pas 25 € que ça coûte à la personne : c'est 25 €, plus le temps qu'elle a perdu à retirer cette sanction administrative communale.

Les écoles : madame Hariche, je ne vois pas beaucoup de plans d'action concernant le décrochage scolaire.

Une fois de plus, vous traitez les symptômes, mais pas la maladie.

Il y a une raison pour laquelle ces élèves sont en décrochage scolaire. Cette raison-là est essentiellement la précarité, et essentiellement un système pédagogique qui est obsolète.

Mais on n'en parle pas dans cet accord de majorité.

L'urbanisme et le commerce : on en est arrivés à des délais qui sont fous. Quand moi, j'essaie de parler à des entrepreneurs pour qu'ils puissent investir et redynamiser cette ville...

Parce que n'oublions pas que l'économie, c'est ce qui fait battre notre ville.

Mais on l'oublie, on n'en parle pas.

On introduit un projet pour un permis, pour avoir une autorisation, cela met des mois. Je ne comprends pas pourquoi on ne centralise pas tout ça sous un échevinat. Il faut attendre que les deux cabinets se synchronisent, se voient, accordent leurs agendas et ainsi de suite.

Ça doit aller vite. Quand il y a quelqu'un qui veut être entrepreneur et qui veut construire une économie à Bruxelles, ça doit aller vite.

Sur les logements et la rénovation, au dernier Conseil communal, j'avais entendu que les plans d'amortissement étaient faits sur 40 ans.

Il y a des biens de la Régie foncière qui sont sur le territoire de la Ville, qui ont été amortis depuis 50, 60, 65 ans et qui ont toujours les mêmes châssis.

Il va où, cet argent ? Quelle est la ventilation ? Comment vous faites ? En plus, vous travaillez en fonds propres. Je ne sais pas, mais une gestion de bon père de famille fait que, sur les 100 % des loyers perçus, vous mettez 15 % de côté afin d'entretenir au quotidien ces logements.

Paradoxalement, on fait la morale et on sanctionne des gens pour des immeubles inoccupés, ou on se retrouve nous-mêmes à louer des loyers à des personnes qui sont « limite » dans des conditions d'immeubles inoccupés.

Et sur la gouvernance, que vais-je dire ?

La manière dont se sont passées ces dernières élections, avec des affiches, des véhicules et des membres du personnel clairement étiquetés d'une couleur politique au sein même des bureaux de vote...

Je vois ici présente, monsieur Close, une personne qui a prêté serment et qui, en même temps, travaille sous votre tutelle.

Il n'y a pas de conflit d'intérêt ?

(...)

Non ?

Ce n'est pas parce que c'est illégal que ce n'est pas moral – c'est la raison pour laquelle votre prédécesseur, M. Mayeur, a dû démissionner, je tiens à le rappeler.

Bon. Sur ce, je pense que cette...

M. le Bourgmestre.- On va (*inaudible*), ma morale n'est pas la vôtre.

M. Maimouni.- Ayez l'amabilité de me laisser terminer avant de pouvoir intervenir, parce qu'on va surréagir.

D'ailleurs, au niveau de la gouvernance, l'échevinat surnuméraire, à la base, ce n'est pas fait pour ouvrir un échevinage néerlandophone. Vous en avez deux.

M. le Bourgmestre.- Il faut lire la loi.

M. Maimouni.- Comment ?

M. le Bourgmestre.- (*Inaudible*) la loi, monsieur Maimouni. Je veux bien vous donner des cours, mais quand même, il faut un peu lire les lois.

Ça fait deux fois que vous êtes conseiller communal. Il faut apprendre, maintenant.

M. Maimouni.- Comment ?! Eh bien, visiblement, vous n'avez toujours pas appris de vos erreurs, monsieur Close, parce que...

M. le Bourgmestre.- (*Inaudible.*)

M. Maimouni.- ... comme dirait Albert Einstein, répéter une opération de la même manière en pensant qu'elle va réussir, cela frôle la folie – ce n'est pas moi qui le dis !

M. Ouriaghli.- Merci, monsieur le Président. Monsieur le Bourgmestre, mesdames et messieurs les membres du Collège, chers collègues, aujourd'hui,

c'est un projet collectif ambitieux qui est présenté par la nouvelle équipe du Collège de la Ville de Bruxelles.

Mon groupe est convaincu qu'il répondra pleinement aux aspirations des Bruxelloises et des Bruxellois.

Cet accord de majorité, fruit de discussions approfondies et de choix stratégiques, engage toutes les composantes de la majorité à travailler ensemble pour une ville plus belle, inclusive et dynamique, tout en anticipant les défis de demain. En ma qualité de chef du groupe socialiste, et au nom de l'ensemble de mes collègues, je tiens à remercier les membres du Collège et leurs équipes pour leur travail rigoureux et réalisé avec diligence après les élections.

Ce texte reflète une vision partagée pour les six prochaines années et s'articule autour de priorités claires.

D'abord, je tiens à souligner l'engagement renforcé en matière de logement à travers la Régie foncière. Ce plan comprenant un volet locatif et un programme de logement acquisitif témoigne de la détermination à lutter contre la précarité et à répondre aux besoins des familles modestes.

C'est un combat que les socialistes mènent avec constance depuis dix-sept ans, au sein du Collège.

Parallèlement, le Collège poursuivra des investissements ciblés dans des infrastructures de qualité et des services essentiels, à commencer par l'enseignement qui demeure une priorité fondamentale pour les socialistes.

La sécurité, autre axe majeur, fait l'objet d'une attention accrue avec une approche globale pour lutter contre trafic de drogue et les rodéos urbains. Ces actions seront complétées par des dispositifs renforcés de prévention et de surveillance.

Par ailleurs, la collaboration avec les acteurs sociaux sera étayée dans le cadre du plan de prévention du sans-abrisme, combinant hébergement, accompagnement social et réinsertion pour offrir des solutions durables. Ensuite, le Collège met en avant une vision durable pour notre ville. Dans cet esprit, sont prévues la création d'îlots de fraîcheur, le développement de nouveaux espaces verts et la rénovation des trottoirs pour les rendre plus accessibles.

Ces mesures traduisent une ambition de réhumaniser l'espace urbain et d'améliorer la qualité de vie au quotidien. L'accent mis sur la propreté publique, avec le déploiement des poubelles enterrées et un plan de dératisation ambitieux, contribuera à valoriser nos rues et nos quartiers.

Par ailleurs, l'investissement dans l'éducation et la culture est au cœur de cette dynamique avec l'extension des dispositifs de gratuité scolaire, la mise en place d'un pass culture et d'un pass sport. Nous donnons à chaque enfant et adolescent la possibilité de développer son potentiel et de s'épanouir dans un environnement stimulant.

Enfin, des aménagements concrets pour une mobilité fluide, notamment dans les Marolles, et des solutions destinées à dynamiser le commerce local, illustrent la volonté du Collège d'agir concrètement sur le quotidien des habitants.

Chers collègues, cet accord de majorité est bien plus qu'une feuille de route. C'est un véritable contrat de confiance entre nous et les Bruxellois dans leur ensemble. Il nous appartient de le traduire en actions concrètes, en collaboration avec les acteurs locaux, les associations et les citoyens.

Bruxelles continuera à s'élever comme une capitale exemplaire, attractive et responsable grâce à ce travail collectif.

Je vous remercie pour votre attention.

M. Elhadj Diallo.- Merci bien, monsieur le Président. Monsieur le Bourgmestre, mesdames et messieurs les membres du Collège, chers collègues conseillers communaux, je suis très heureux de prendre la parole devant notre Conseil, pour la première fois, pour apporter au nom de mon groupe notre soutien à l'accord de majorité pour la Ville de Bruxelles.

Cet accord équilibré et ambitieux offre de belles perspectives à notre commune **pour ce qui est (?)** de renforcer ses acquis sur la bonne gouvernance locale et d'accentuer les efforts sur l'inclusion sociale.

Notre groupe, Les Engagés-CD&V, signataire de cet accord, tient à remercier tous les partenaires de la majorité pour l'esprit d'ouverture, de respect et de partage qui a animé toute la période de négociations post-électorales.

Centristes que nous sommes, nous accordons une importance toute particulière à la force de la nuance, au rapprochement des idées et approches différentes en vue d'un consensus profitable à tous. Notre empreinte orientée sur les valeurs de l'humain trouve naturellement sa place dans notre volonté commune de faire avancer Bruxelles dans toute sa diversité.

Nos marqueurs, clairement exprimés, sont visibles dans cet accord, notamment dans les points suivants :

- Un plan de diversité et d'inclusion du personnel pour chaque structure de la Ville.
- L'entretien rapide et efficace de nos rues et trottoirs.
- Le bilinguisme des services offerts par la Ville, garanti notamment par la formation des agents communaux.
- La protection du tissu économique et social local.
- L'accompagnement des entrepreneurs.
- Le Donderberg doit rester une oasis verte à Laeken.

- Le retour à l'emploi, par la formation dans les métiers en pénurie via le CPAS.
- La participation citoyenne, qui inclut tant les citoyens que les associations dans les projets de la Ville.
- Le renforcement de la présence policière de proximité dans nos rues, notamment avec des brigades mixtes.
- Le renforcement et la recherche d'un équilibre respectueux entre festivités et tranquillité des habitants.
- Une ville ouverte au monde, par le biais de projets de coopération au développement utile et efficace.

Les citoyens, les commerçants et les associations sont des acteurs clés pour construire la ville ensemble et en les écoutant davantage, en s'appuyant sur leur expertise, on améliorera la qualité de vie de tous et on gagnera en efficacité. Oui, pour nous, il est fondamental que la ville soit co-construite. Les habitants, les associations et les commerçants doivent être considérés comme des partenaires à part entière.

Dans ce Collège, Les Engagés-CD&V occupent l'échevinat des affaires économiques, de l'emploi, du commerce et de l'équipement communal. Une mission importante pour le rayonnement de notre commune.

Pour rendre notre économie encore plus forte, il faut certainement attirer de nouvelles entreprises. Et pour cela, on a décidé de rendre la fiscalité plus attractive pour les entreprises, ainsi que d'alléger et de faciliter les démarches administratives.

Nous nous emploierons, pour les six prochaines années, à tenir nos engagements vis-à-vis des Bruxellois et de nos partenaires de la majorité communale, en défendant notre projet commun pour notre si belle commune. Nous resterons vigilants – comme toujours – sur les fondamentaux de notre

démocratie : la participation citoyenne, la transparence dans la gouvernance, l'égalité de traitement et la protection des plus vulnérables.

Chers partenaires de la majorité, vous pouvez compter sur la force de la nuance, une force constructive, au service de tous les habitants de notre si belle commune. C'est avec cette vision transversale, inclusive et respectueuse de la diversité que nous allons tous ensemble relever ce défi.

Merci de votre attention. Je passe à ma collègue néerlandophone du CD&V, qui va aussi s'exprimer pour notre groupe. Merci beaucoup.

Mevrouw Vermeire.- Merci. Beste collega's, de onderhandelaars stonden voor een hele uitdaging. Brussel heeft nood aan een sterkere aanpak op vlak van veiligheid en op vlak van netheid. Brussel moet meer focussen op het dagelijkse leven van al zijn inwoners.

Nous accueillons à bras ouverts l'accord ambitieux auquel nous sommes parvenus. Un accord dans lequel, entre autres, la transparence et l'information budgétaire sont rendues accessibles à tous les citoyens.

Je considère donc cela comme un signe très fort de bonne gouvernance, quelque chose qui est pour nous, pour notre groupe CD&V-Les Engagés, un point essentiel de cet accord.

Dit akkoord vormt dus ook een duidelijke leidraad voor de komende zes jaar, met heldere afspraken en doelstellingen.

Et au nom de notre groupe, je voudrais profiter de cette opportunité pour souligner certains points clés, car il est important que tout cela se traduise réellement dans la vie quotidienne de tous les Bruxellois et Bruxelloises.

Een van de sterktes van dit akkoord, is de nadruk op coherentie en transversaliteit. Het is een visie die samenwerking veronderstelt, over beleidsdomeinen en schepenportefeuilles heen. Dat is cruciaal, want uitdagingen zoals het bieden van een toekomstperspectief, veiligheid en huisvesting, zijn te complex om in silo's aan te pakken.

De Burgemeester en elke schepen dragen hier een gedeelde verantwoordelijkheid.

Een van de grootste uitdagingen blijft onderwijs. De nood aan extra plaatsen en kwalitatief onderwijs is hoog. En we verwelkomen dan ook de concrete maatregelen. Bijvoorbeeld de vooruitgang bij de wederopbouw van de school Droomboom, de vermindering van de omvang van het programma is essentieel om juridische hindernissen te overwinnen en zo snel mogelijk te kunnen beantwoorden aan het kwaliteitsvol onderwijs dat de leerlingen verdienen. Deze vermindering van plaatsen mag echter niet het totaalpakket van Nederlandstalig onderwijs in de Stad limiteren. Dus de bouw van de Nederlandstalige tienerschool op de Tour & Taxis-site is dan ook een zeer belangrijk punt voor ons.

La sécurité reste un problème fondamental qui nécessite une action à tous les niveaux. On doit rétablir d'abord la question du respect entre les citoyens et les **policiers (?)**, et vice versa.

Mais je suis très contente de voir les actions concrètes, comme la lutte contre les rodéos urbains et la lutte contre toutes les formes de harcèlement.

Pour nous, il reste essentiel aussi d'entretenir la ville. Du quartier européen jusqu'à entretenir tous les quartiers en termes de propreté, mobilité et accessibilité.

Je suis donc très heureuse de voir que tous les partenaires de cette majorité ont

choisi ce « focus ».

Tot slot wil ik dan ook het belang benadrukken van het behouden van onze opmerkelijke groene ruimtes zoals Donderberg. Het beschermen en behouden van deze plekken is een belangrijke verantwoordelijkheid om onze Stad leefbaar en duurzaam te houden.

Collega's, schepenen en Voorzitter, het afgelopen jaar stond in het teken van verkiezingen. Een periode waarin er misschien meer aandacht was voor likes en populariteit dan voor beleid.

Maar nu, in 2025, is het tijd om terug te keren naar de essentie van politiek: hard werken aan inhoudelijke dossiers.

Goed bestuur betekent dan ook elke dag opnieuw de spiegel durven voorhouden en af te toetsen of we onze beloftes nakomen.

Veel succes, dankjewel.

M. Weytsman.- Merci, monsieur le Président. Deux cent trente-huit pages, ici, de décisions claires et assumées. Négociées, effectivement, dès le 14 octobre dernier, au lendemain d'un signal fort des électeurs.

Et les résultats sont sans appel, n'en déplaise à certains : le PS-Vooruit, qui reste le premier parti, le MR+, qui est gagnant et en progression, et le MR+ qui avait un engagement clair, public, transparent avec Les Engagés.

Nous avons pris nos responsabilités. Pas de marchandage, pas de suspense – ou de faux suspense, comme peut-être l'auraient souhaité quelques collègues de l'opposition.

D'ailleurs, la seule nature qui prévaut, c'est la démocratie, monsieur Hellings : le signal des électeurs est respecté, la parole politique donnée aussi. Dès le

premier jour, nous avons choisi de travailler, pas de tergiverser.

Notre objectif est simple et clair – d’ailleurs, il est bien résumé sur la couverture : rendre cette ville encore davantage prospère et solidaire.

Deux cent trente-huit pages, mais je vous invite, parce que vous ne l’avez probablement pas fait, à lire les quelques pages d’introduction, qui expliquent nos grands engagements – (*inaudible*) très clairement, parce que j’avais quelques questions –, d’une part, pour une ville de la connaissance, avec une priorité donnée pour l’enseignement.

Celui de la Ville, comme celui des universités qui nous font l’honneur de leur présence sur le territoire de la Ville de Bruxelles.

Une ville plus sûre, une ville plus belle, propre, une ville accueillante. Une Ville qui respecte son environnement et qui s’engage activement, concrètement, sans dogmatisme pour son climat.

Une Ville qui coconstruit, avec les habitants et les commerçants. Une Ville qui émancipe, notamment par le travail, par le sport, par la culture.

Ces priorités ne sont pas seulement celles de mon groupe (je parle ici comme chef de groupe du MR) : elles sont celles de cette majorité et, je pense, de nombreuses Bruxelloises et de nombreux Bruxellois.

Certains estiment peut-être, dans l’opposition, que l’accord de majorité est trop marqué à droite – je l’ai entendu à trois reprises. D’autres, dans le même groupe, d’ailleurs – ça, c’est cocasse ! – estiment que le MR a perdu le deuxième tour, selon M. Hellings, mais par contre, que c’est complètement déshonorant d’avoir donné au même MR le plus grand CPAS de la Ville – de Belgique, même.

Et Mme Jellab reconnaît l’étendue des compétences reprises dans les dix pages

de l'accord de majorité concernant le CPAS.

Ça montre surtout, à mon avis, chers collègues – outre, peut-être, **le vent (?)** –, mais ça montre surtout que nous n'y arriverons qu'ensemble, collégalement.

Mais je souhaite, au nom de mon groupe, présenter trois priorités que nous avons présentées pendant les derniers mois :

- D'une part, ramener de l'ordre et assurer l'ordre dans la Ville.
- D'autre part, de l'harmonie : tout faire dans le cadre de nos compétences, collégalement, pour rendre cette ville plus belle, plus propre, plus sûre – on l'a dit.
- Et d'autre part, l'émancipation sociale pour toutes et tous.

La première des priorités est claire : assurer l'ordre à tous les niveaux de la Ville. Assurer l'ordre au niveau des finances, parce que le contexte budgétaire, il faut bien le dire, est bien plus grave que ce qui a été annoncé en campagne électorale, notamment.

Et M. Hellings a raison de dire que les hôpitaux publics sont en difficulté – et il ne l'a pas souvent dit dans le passé. Il faudra trouver des solutions avec cette majorité et chaque euro dépensé, ça été dit, devra être bien justifié.

De l'ordre dans la rue ou dans les espaces verts : la rue et les parcs doivent être des espaces de tranquillité, publics et propres.

De l'ordre dans la mobilité : stop au dogmatisme, qui étouffe et qui a étouffé, d'ailleurs, la ville et qui a opposé les Bruxellois. Moi, je veux plus de pragmatisme et moins de militantisme.

L'ordre passe donc par une gestion rigoureuse en matière de gouvernance – parce que certains nous disaient ce matin qu'il n'y avait pas de point sur la gouvernance, je les invite à lire les pages 116 à 118 : « Gouvernance et finances publiques ».

Nous sommes, c'est vrai, dans l'obligation de mettre en place une discipline un peu plus stricte que sous le gouvernement, la majorité précédente, pour les six prochaines années. Ce n'est pas amusant, mais c'est nécessaire.

C'est nécessaire, précisément, pour assurer le service public. C'est nécessaire, précisément, pour assurer la qualité des emplois publics.

Chaque euro devra être dépensé avec rigueur.

Relisez le chapitre 14, qui fixe les grands principes en matière de gouvernance et en matière de finances publiques :

- Évaluer l'efficacité des politiques publiques.
- Transparence totale sur les montants, les critères, les conséquences des subsides.
- Renforcer les audits internes de la Ville.
- Revoir les procédures à la Ville et au CPAS.
- Audit des subsides facultatifs – ça avait été dit, ça n'a jamais été fait.
- Suppression des doublons entre les services communaux et entre le CPAS et la Ville de Bruxelles.
- Fusion des structures publiques et des asbl, pour réduire les coûts et simplifier encore la gestion.
- Réduire des frais de fonctionnement et internaliser les études.

Le problème n'est pas de faire les études : le problème, c'était d'externaliser les études, de les faire payer par des consultants et de ne pas avoir confiance dans la fonction publique de la Ville de Bruxelles – j'ai confiance, nous avons

confiance dans cette fonction.

- Renforcer la perception des taxes sur les incivilités. Ça a été dit, le principe est clair : les pollueurs doivent payer.

Le chapitre 8 rappelle aussi nos ambitions – ça a été dit – en matière de sécurité, d'ordre dans tous les quartiers :

- Plus de présence, plus de contrôle, plus de fermeté.
- Extension des caméras de surveillance et augmentation de la présence policière en rue.
- Interdiction de certaines formes de mendicité, comme dans d'autres villes flamandes et wallonnes.

En parallèle, comme le Bourgmestre l'a bien rappelé, avoir un vrai plan de lutte contre la pauvreté et des mesures encore plus concrètes pour l'aide aux sans-abris seront mises en place.

- Lutte sans compromis contre les rodéos urbains, allant même jusqu'à la neutralisation de ces véhicules, en collaboration avec le parquet.
- Guerre totale contre la drogue.
- Fermeté absolue face aux comportements inciviques : renforcement des sanctions administratives communales (SAC), patrouilles mixtes police/service propreté (on en parlait souvent).
- Lutte renforcée contre le tapage nocturne et la pollution sonore.

En matière de mobilité, il faut relire le chapitre 26 : nous croyons en une mobilité qui ne divise pas, mais qui unit. La circulation doit être fluide pour toutes et tous, moyennant le respect du principe STOP, qui a bien été réexpliqué.

J'entends d'ailleurs les questions de l'ancien échevin de la mobilité – j'ai un peu souri, parce que je lui ai posé les mêmes questions pendant six ans et il n'a

jamais été en capacité d'y répondre, mais là, je suis certain que les échevins vont y répondre directement.

Pendant six ans, nous avons estimé que le piéton a été le grand absent des politiques publiques – je crois que M. Wauters l'a répété mois après mois. Ce temps, maintenant, est révolu. Il faudra avoir des investissements bien plus importants, ça a été dit, dans les trottoirs, mais il faudra faire beaucoup plus, aussi : libérer les trottoirs des obstacles, des chantiers sous contrôle, et le boulevard Anspach doit effectivement, comme ça a été dit, devenir un véritable piétonnier pour les piétons.

C'était important de revoir, notamment, la stratégie des mailles/plans de circulation. Avant tout, il n'y aura plus cette stratégie de grandes mailles/plans de circulation sur le territoire de la Ville de Bruxelles : comme vous pouvez le lire, le Collège travaillera à l'avenir rue par rue, quartier par quartier (c'est la première ligne de l'accord de majorité), en privilégiant des quartiers calmes et des axes régionaux, fluides pour toutes et tous.

Nous allons effectivement revoir les horodateurs, de 21h à 19h, mais vous avez probablement bien lu que tout ça va se faire en – je continue la suite de la phrase –, en préservant au maximum le stationnement en voirie pour les riverains.

Oui, en effet, nous allons aussi autoriser tous les riverains du Pentagone à **placer (?)** dans les filtres de leur quartier – exactement comme c'est étudié dans d'autres villes européennes et comme c'est mené dans d'autres villes européennes avec beaucoup d'efficacité.

Ça change fondamentalement, effectivement, le sens de ces mailles/Pentagone, mais c'est aussi quelque chose qui vous avait été demandé sous la législature

précédente, monsieur l'ancien échevin, notamment par DéFI, le MR, Les Engagés.

Les autres filtres seront évalués et nous annonçons la couleur. On le fait avec toute transparence, puisque c'est marqué noir sur blanc :

- Étudier la faisabilité d'ouvrir la place de l'Yser vers la petite ceinture.
 - Maintenir l'ouverture de la rue Haute pour désenclaver les Marolles.
- Ça a été rappelé à trois reprises lors d'interpellations citoyennes, et ce sera fait.
- Et enfin, du côté de la rue Royale, pendant les travaux de la gare Centrale, faire étudier une meilleure accessibilité du quartier Notre-Dame-aux-Neiges.
- Je rappelle que les habitants de ce quartier pourront enfin, prochainement, passer le filtre de la rue Royale.

Ce Collège demande aussi à la Région d'assurer la fluidité du trafic vers l'A 12 et le pont Van Praet, de doubler le nombre de **cartes de stationnement visiteur (?)** gratuites et d'étudier la création, notamment, de Shop & Go afin de faciliter le shopping (et on a cité un projet pilote dans la rue Marie-Christine). Il faudra aussi se concentrer sur les ZACA, ces zones très accidentogènes, en particulier à Laeken – qui, malheureusement, n'ont pas été... sur lesquelles on n'a pas avancé sous la législature précédente.

La deuxième priorité est de rendre notre ville plus harmonieuse, plus agréable, plus belle, plus sûre. Une ville qui respecte son environnement.

L'harmonie au cœur de la ville est une priorité. L'embellissement de Bruxelles n'est pas une fin en soi, mais un moyen pour améliorer le cadre et la qualité de vie de tous ses habitants.

Ce Collège s'engage à rénover, embellir des lieux emblématiques, en

concertation avec les commerçants et les habitants, notamment :

- Le quartier Stalingrad, qui, avec le palais du Midi – contrairement à ce qui a été dit –, est cité à trois reprises dans notre accord de majorité.
- L’avenue Louise, en collaboration, évidemment, avec la Région.
- La place du Sablon.
- Le square Palfyn.
- Et bien d’autres lieux : parcs historiques, parc Royal, parc Meudon, avec une attention sur le patrimoine historique – dont Mme la première échevine a déjà largement parlé.

La propreté de notre capitale sera une priorité absolue de ces rues, de ces espaces verts, dans le cadre des compétences de la propreté publique et des espaces verts, madame l’ancienne échevine. Et vous savez à quel point la propreté publique dans les espaces verts est importante ! Nous essayerons de faire mieux.

Oui, il faudra orienter plus de moyens vers la propreté publique, ça a été dit, c’est noté. Ça commencera évidemment par le renforcement des amendes pour incivilité et des sanctions immédiates pour ceux qui dégradent l’espace public – ça ramènera un peu plus d’argent dans les caisses.

En parallèle, des travaux d’intérêt général pour les contrevenants seront mis en place. Nous réinstallerons également des poubelles de rues – supprimées à tort sous la législature précédente, nous renforcerons le nettoyage des espaces verts et des rues, je l’ai dit.

Enfin, ce Collège a l’ambition de redonner de l’espace à la nature en ville : il mettra en place un plan ambitieux de plantation d’arbres. Ces projets visent à rendre la ville plus agréable à vivre, tout en améliorant la qualité de l’air.

En parallèle, ce Collège veut mettre en place des projets respectueux de l'environnement, à commencer par la protection de ses sites naturels, comme le Donderberg, et la création de nouvelles zones de promenades accessibles à toutes et tous – le projet, d'ailleurs, de promenade « Chemin Vert nature » de Neder-over-Heembeek/**Mutsaard (?)**, je me réjouis que M. l'échevin Ceulemans nous le présente rapidement.

La troisième priorité qui se trouve pleinement dans cet accord est l'émancipation sociale. L'émancipation, je le dis, pour toutes et tous.

Le sport et la culture ne sont pas des privilèges, mais des moteurs d'émancipation. Cette majorité s'engage à ouvrir l'accès au sport et à la culture à un plus grand nombre. À un grand nombre, à toutes les générations :

- Renforcement du « pass sport » : plus de familles aidées, plus d'aînés et plus d'enfants sur le terrain et dans les clubs.
- Création du « pass senior » : offrir aux aînés un accès facilité au sport et à la culture, pour maintenir le lien social et la vitalité.
- Lancement d'un nouveau « pass culture » pour les jeunes : chaque jeune doit avoir la chance de se former, s'ouvrir au monde et s'épanouir, quels que soient ses moyens.

Aucune famille ne doit être mise de côté. L'objectif du CPAS est de répondre aux urgences de pauvreté, c'est clairement inscrit dans l'accord de majorité, sur dix pages, mais je le dis ici clairement.

Le PTB confond un peu le débat d'idées avec l'insulte et la caricature, parce que parler d'« assistés entassés » pour désigner les bénéficiaires du CPAS, c'est non seulement faux, mais c'est surtout indigne du respect que l'on doit à chaque individu !

Maintenant, il est exact que nous voulons que ces aides soient un véritable tremplin vers l'autonomie. L'un n'empêche pas l'autre.

Les bénéficiaires du CPAS signent un contrat d'insertion. Déjà, aujourd'hui, madame Jellab, ils signent déjà un contrat d'insertion, avec des objectifs clairs pour le retour à l'emploi. Ce n'est pas déconnecté de l'empathie, de la simplification administrative ou d'autres priorités que vous voulez mettre en avant – et que je partage tout à fait, pour ma part.

Un autre volet essentiel de la politique d'émancipation de cette majorité concerne les jeunes. Avant tout, par l'enseignement et le soutien aux familles. L'enseignement reste une priorité absolue depuis vingt ans et c'est fondamental pour les libéraux aussi – nous en sommes fiers !

Nous souhaitons insister sur la qualité de l'offre pédagogique et les savoirs de base, et un enseignement d'excellence pour toutes et tous. Pour toutes et tous, mais aussi le soutien aux jeunes entrepreneurs, renforcé par des formations, des outils concrets pour les aider.

Nous leur ouvrirons le marché de travail à travers des stages, des emplois étudiants et des maisons des jeunes entrepreneurs.

Enfin, en matière d'émancipation, ce Collège travaillera tant pour des loyers abordables que pour l'accès à la propriété, deux volets complémentaires.

L'accès à la propriété, à la Ville de Bruxelles, ce sera :

1. Permettre à des locataires publics de devenir propriétaires de leur propre logement : locataires de sociétés immobilières de service public (SISP), de la Régie et ou du CPAS.

2. Intégrer dans les nouveaux projets de logements publics une moitié de logements en finalité acquisitive. Nous voulons permettre au plus grand nombre de devenir propriétaires.

Une ville prospère est une ville où l'entrepreneuriat peut se développer et où l'économie locale est soutenue. Le Collège soutiendra donc encore davantage ses commerçants, ses petites entreprises dans le cadre de toutes les compétences du Collège, mais notamment en leur offrant des réductions fiscales dans les zones à redynamiser – ce sont des réductions fiscales dans des zones à redynamiser pour des petits commerces –, en simplifiant, enfin, certaines démarches administratives.

Avec des projets, aussi, d'envergure, comme le redéploiement du plateau du Heysel, toutes les conditions sont réunies pour créer plus d'emplois à Bruxelles. Plus de « jobs », plus d'opportunités, plus de soutien pour celles et ceux qui travaillent, qui ont travaillé ou qui veulent travailler.

Deux exemples : je le disais, les jeunes entrepreneurs seront exonérés de taxes communales pendant les deux premières années de leur activité.

Et dès que la **Communauté française (?)** le permettra, le Collège donnera priorité en crèche aux enfants des travailleurs ou personnes en formation active.

Mesdames, messieurs, en conclusion, cet accord de majorité, c'est deux cent trente-huit pages d'engagements clairs et assumés. Pas de faux-semblants, pas de promesses creuses.

Les Bruxellois nous ont envoyé un message clair et nous avons pris nos responsabilités. L'ordre et le progrès sont les bases d'une ville plus libre. C'est dans cet esprit que nous avançons avec clarté, fermeté et ambition.

Je vous remercie.

M. le Bourgmestre.- Bien. Monsieur le Président, d'abord, merci aux conseillers communaux, puisqu'ils n'ont pas eu tellement de temps pour prendre connaissance, en effet, de ce qui – il faut bien reconnaître – est un lourd document, même s'ils connaissent bien la Ville pour la plupart d'entre eux. C'est toujours évidemment une prouesse de pouvoir le faire dans des délais qui ne sont pas toujours simples et donc, déjà, merci à eux pour ça. Je ne vais répondre que sur les choses qui me concernent dans mes compétences directes et je pense que chacun de mes collègues va faire la même chose.

D'abord, concernant la demande de M. Bauwens, en solidarité internationale. La motion est toujours d'actualité, puisqu'elle a été votée. Il n'y avait d'ailleurs pas eu de vote contraire par rapport à elle. Donc, il ne devra pas me reposer la question : la motion est toujours d'actualité.

Concernant la question de Mme El Bakri et d'autres sur Neo, on ne peut pas dire que je me suis caché, dans ce dossier. Quand les gens votent pour moi, ce qu'ils ont été quelques-uns à faire, ils savent que je vais faire la promotion de Neo.

J'entends qu'il y a des associations qui s'y opposent et elles ont la même cohérence que moi : elles sont contre le projet depuis le début.

Moi, je suis POUR le projet depuis le début. Je fais ce que je dis, les gens m'ont élu pour ça. Je suis allé défendre ce projet depuis plusieurs majorités : pourquoi il avait du sens, pourquoi il était créateur d'emplois, dans une Région qui a besoin d'emplois, qui a besoin d'un financement.

Oui, nous allons construire 750 logements et j'ai été un peu surpris – mais ma collègue Delphine Houba en parlera aussi – des réticences que vous sembliez avoir sur le principe de l'acquisition foncière. Je vous invite à aller voir le projet Tivoli : vous verrez que c'est une vraie réussite et que des gens sont fiers de

pouvoir être devenus propriétaires.

Le projet Neo – qui est en évolution permanente, puisqu'on a signé le contrat en 2014 –, oui : nous continuons à penser qu'il va se faire. Nous avons des contacts, d'ailleurs, aux différents niveaux, que ce soit le développeur, que ce soient les autorités planificatrices, aussi, pour dire que cette fois, nous l'espérons, malgré les recours qui auront lieu inévitablement – ça, c'est le « sport national », ici, à Bruxelles –, il aura lieu.

Et donc oui, qu'on ne me fasse pas le procès de l'incohérence : je l'ai dit chaque fois aux organisations que vous citez, que si les gens votaient pour moi, je ne mentirais jamais, je dirais : « Oui, je vais défendre Neo. »

Donc oui, je continue à défendre Neo. Il est dans notre accord de majorité, comme depuis trois accords de majorité, parce que je l'ai toujours défendu. Je ne peux pas dire autre chose que ce que j'ai fait, maintenant depuis quelques années.

Concernant la neutralité, c'est vrai que nous sommes tous pour la neutralité. Le débat, c'est évidemment où on fixe le curseur par rapport à ça.

Notre motion est assez claire – Mme Stoops n'est plus là, mais je suppose qu'on lui transmettra –, il y avait deux parties. (*Inaudible*) partie, mais il y a aussi le fait d'avoir une réunion intercommunale.

Il y a une chose qui est sûre, c'est que Groen fera partie de la majorité régionale. Ça, je pense que c'est quasi impossible que ce ne soit pas le cas. Donc j'imagine que Mme Stoops, qui est aussi députée régionale, refusera de monter dans une majorité qui n'aurait pas abordé cette question.

C'est vrai qu'on avait dit déjà, à l'époque, qu'on espérait pouvoir unifier sur tout le territoire régional la même politique, puisque la charte sociale s'applique

sur tout le territoire régional. Donc, attendons de voir. J'espère quand même que tout d'un coup, il y aura... Peut-être pas Ecolo – je vous ai entendu ce matin, monsieur Hellings, mais Groen compte bien participer à la majorité, donc j'imagine bien que Groen va mettre ça en haut des revendications ou qu'il devrait y avoir un vote au parlement régional par rapport à cette problématique de la neutralité... de voir où on met le curseur.

Et nous, en effet, nous appliquerons ce qui peut être décidé là-bas. Et si ce n'est pas appliqué, on aura de nouveau une discussion ici. C'était le timing que nous avons convenu ensemble, en effet, de d'abord laisser une chance d'unifier cette question sur le territoire régional avant de venir en parler commune par commune. Donc, vous transmettez à Mme Stoops que j'espère que ce sera bien dans les priorités de Groen, immédiatement, à la Région.

Sécurité. Tout ce que vous citez, ce que nous citons, madame Maouane, ça existe déjà. Les drones, la surveillance des réseaux sociaux, je vais vous apprendre quelque chose : ça a été financé par la Région bruxelloise, dans laquelle Ecolo participait **au gouvernement (?)**. C'est à Safe.brussels... c'est via eux qu'on a les drones, qu'ils sont financés.

Le programme de surveillance des réseaux sociaux, notamment sur les problématiques de terrorisme, c'est un programme financé par la Région auprès de la police judiciaire fédérale. C'est la Région qui a débloqué les moyens dans lesquels nous sommes d'ailleurs toujours ensemble.

Donc ce ne sont pas des budgets que nous avons inventés ici dans la zone : nous utilisons des moyens qui ont été mis à notre disposition par la Région bruxelloise, dans laquelle Ecolo siégeait.

Moi, je trouve que ce sont des moyens dans lesquels il y a en tout cas un cadre légal extrêmement strict et c'est normal, et on le revendique.

Par contre, on a un vrai problème – et là, ça ne dépend pas de vous, de nous tous peut-être, mais ça ne dépend pas de vous –, ce sont les échanges d’images qui sont ridicules, qui sont bloqués par une institution qui s’appelle l’« Organe de contrôle de l’information policière » (COC), qui bloque les échanges d’images entre certaines institutions régionales et la police.

J’ai entendu dernièrement des ministres fédéraux s’en plaindre en disant que c’était quand même incroyable qu’à Bruxelles, on n’échange pas les images. C’est la loi fédérale qui nous l’empêche, nous trouvons tous ça ridicule ! Il n’y a qu’un « switch » à faire.

Heureusement que ça existe dans le centre de crise, on peut faire ce switch, et qu’on a regroupé les zones de police dans le même bâtiment – en tout cas quatre des six zones sont dans le même bâtiment, là où se trouve le centre de crise.

C’est assez ridicule qu’on ne puisse pas échanger ces images – je parle bien à **propos des (?)** services de police, dans lesquels le règlement de conservation est extrêmement clair.

Qui peut saisir les images ? Qui peut les voir ? Comment elles peuvent fonctionner ? Le parquet est évidemment à la manœuvre.

Je pense qu’il faut pouvoir vraiment rassurer les citoyens sur le fait qu’on n’est pas en train de les surveiller à tout moment. Ça nous aide d’ailleurs à gérer l’ordre public et à avoir, je crois, beaucoup moins d’incidents que dans certains pays limitrophes.

Et reconnaissez quand même que la Belgique est connue pour autoriser très largement des manifestations. J’étais il y a deux semaines avec ma collègue mairesse d’Amsterdam qui me disait combien c’était compliqué de gérer 300 manifestations par an. Nous en avons 1.000 par an.

Et combien parfois, vous l’avez vu en France, j’ai été critiqué parce que

j'autorisais des manifestations. Je rappelle que quand j'autorise une manifestation, je ne donne pas mon avis. Je fais juste une balance entre l'ordre public et la liberté de manifester. Donc nous continuerons avec cela et si on peut utiliser des moyens qui évitent justement certains incidents sans garder...

Et là, vous avez raison de vous en inquiéter, madame Maouane. De dire :
« Attention, il ne faudrait pas non plus que ça devienne des banques de données où on surveille les citoyens, où ça les poursuit dans le temps. » **Qu'on dise : (?)**
« Et souvenez-vous : vous avez manifesté là à 18 ans et là à 25 ans, et là à 42 ans ! »

Ce n'est pas du tout le but, c'est vraiment de gérer l'ordre public. La conservation des images, généralement c'est un mois, pour être très clair, et après elles sont écrasées – c'est ça qui est important.

Regardez aussi, sur les bodycams que nous avons faits ensemble, c'est plutôt une expérience positive. Les caméras dans les commissariats, c'est plutôt une expérience positive, qui a calmé aussi les choses chez l'un et l'autre. Et donc, il faut voir la technologie pour ce qu'elle est. Et objectivement, elle est très contrôlée en Belgique, et moi je préfère une loi qui contrôle ça et qui nous permet de disposer de moyens spéciaux que parfois une certaine « anarchie », comme ça peut exister dans certains autres pays, où on laisse une zone grise, comme ça, et où personne n'intervient.

Donc je veux vous rassurer là-dessus : que, évidemment, nos services de police sont extrêmement attentifs par rapport à ça !

Une petite chose, pour terminer, dans les points qui étaient de mon côté.
Monsieur Maimouni, vous parliez de 25 % de vide locatif dans le centre-ville.
Vous citez à mon avis l'étude de Hub.brussels ? Elle précise très bien où se situent les 25 % de vide locatif. Galerie Louise, oui : un développeur immobilier

qui se casse complètement la figure, qui a racheté tous les espaces commerciaux et qui se casse complètement la figure.

Par contre, qu'est-ce qu'ils disent dans la même étude que vous citez ?

« Carton » boulevard de Waterloo. Le piétonnier : plus 20 % de fréquentation.

C'est vrai, le sud de la rue Blaes est un problème qu'il faut redynamiser. On va être clair : le début marche bien, la fin moins bien. Le dernier endroit dont on parle, évidemment, la rue de Stalingrad. Eh bien oui, les travaux, on en a parlé, on était plusieurs à évoquer ce qui se passait rue de Stalingrad. Parler de 25 % de vide locatif dans le centre, ce n'est pas ce que dit l'étude. Ou alors vous avez juste lu le titre de l'information dans *BXI* ? Il faut lire ce qui est dedans : ce qui est dedans, c'est extrêmement clair que le piétonnier, la fréquentation de la rue Neuve, la fréquentation du boulevard de Waterloo et du centre-ville est en pleine progression d'après l'étude de Hub.

Je rappelle que les trois quartiers que vise cette étude, où elle parle de 25 % de vide locatif, c'est la Galerie (?) Louise, on le sait bien. C'est un séisme économique, ce qui se passe là ! Le développeur a racheté toutes les unités et n'arrive pas à redévelopper. On parle même de saisie de certains biens.

Le sud de la rue Blaes, on le sait, il faut travailler là-dessus, ce qui est après le Fuse – pour ne pas le citer.

Et la rue Stalingrad, on sait qu'avec les travaux du métro, en effet, il y a un problème. On peut souligner quand même une certaine dynamique commerciale, malgré les travaux, je tiens à le dire aussi. Il y a beaucoup de commerçants qui tiennent le coup, il faut les féliciter !

Voilà. C'est juste pour recalibrer un peu ce dont on parle quand on parle de 25 % de vide locatif.

Voilà ce que je voulais dire, monsieur le Président.

Mme Hariche, échevine.- Ça va être relativement bref, puisque, en réalité, M. Bauwens a à plusieurs reprises dit qu'il me soutiendrait dans les mesures qui sont proposées.

Je compte bien m'en souvenir et vous regardez droit dans les yeux chaque fois que je viendrai avec une mesure. Vous l'avez souligné, je suis échevine de ce département depuis une vingtaine d'années et depuis une vingtaine d'années, c'est devenu le premier budget de la Ville.

Je pense que tout le monde réalise aujourd'hui à quel point l'enseignement est extrêmement important pour nous amener à avoir des jeunes totalement émancipés et capables de prendre leur destin en main. On a énormément travaillé durant **cette vingtaine (?)** d'années et donc on continuera, bien sûr, puisque la population scolaire change régulièrement.

Si c'est un perpétuel recommencement, c'est en tenant compte de l'évolution de la société et en s'adaptant. Notre projet éducatif a évolué. Nos projets pédagogiques sont suffisamment variés pour permettre à chacun de trouver chaussure à son pied.

On a aussi augmenté le nombre de places sensiblement, pour permettre que chacun « trouve chaussure à son pied ».

Nous avons également énormément investi dans les infrastructures, que ce soit les anciennes, qui ont été rénovées. On doit évidemment continuer ce plan, c'est clair.

On a énormément investi dans le matériel, aussi. Vous parliez du qualifiant, nous avons des écoles, dans le qualifiant, qui attirent en ce compris des Français. C'est vous dire que le matériel dont nous disposons et **que nous (?)** mettons à disposition des écoles est un matériel tout à fait à la pointe – et nous continuerons aussi.

Enfin, par rapport au personnel, dont on veut qu'il soit qualifié et motivé, on a mis en place un plan anti-pénurie qui a pas mal fonctionné du tout, parce que quand je vois les autres pouvoirs organisateurs, je me rends compte à quel point il a son franc succès – même s'il nous manque encore et toujours des professeurs de langue. Pour le reste des matières, tout va très bien.

Monsieur Bauwens, j'aurais bien aimé lever les doutes qui vous rongent, mais je ne le ferai qu'au courant de la législature – et je compte bien sur votre soutien.

Monsieur Maimouni m'a demandé ce qui était fait en terme de soutien scolaire. La liste est tellement longue que je ne vais pas l'énumérer ici, mais ce que je peux vous dire, c'est que nous l'organisons de trois manières :

La première manière, c'est le soutien structurel au sein des écoles elles-mêmes. Les écoles elles-mêmes organisent du soutien scolaire structurel, auquel les élèves ont la possibilité de participer – et parfois même l'obligation de participer, quand la situation est plus compliquée.

Il y a les structures de jeunesse, qui organisent également du soutien scolaire, que ce soit les maisons des enfants ou les centres de jeunes. À partir du moment où on a décidé que la réussite scolaire était la priorité absolue, il faut évidemment faire travailler tous les acteurs de terrain dans ce sens.

Enfin, il y a les associations que nous subventionnons et qui elles-mêmes proposent du soutien scolaire et nous rendent des comptes chaque année sur le nombre d'élèves aidés, le taux de réussite. Nous continuerons dans cette dynamique.

Je crois avoir répondu aux deux interpellations concernant l'enseignement.

Monsieur le Président, si vous le permettez, je cède la parole.

Mme Frelinx, échevine.- Monsieur Bauwens, c'est assez choquant de vous entendre dire de la manière dont vous pensez que le MR parle des bénéficiaires et des ayants droit du CPAS. J'ai largement fait campagne là-dessus, M. Weytsman aussi, mais nous n'avons jamais...

M. Bauwens.- Juste pour corriger, parce que ça a fait le tour, et éviter chaque malentendu : ce ne sont évidemment pas mes paroles, ce sont entre autres vos paroles, qui ont été aussi à la radio – où on a été interviewé à deux, monsieur Weytsman...

Mme Frelinx, échevine.- Monsieur Bauwens, jamais, ni M. Weytsman, ni moi, nous n'avons parlé des bénéficiaires et des ayants droit comme de groupes d'« assistés entassés dans des immeubles ».

M. Bauwens.- En émission, madame. En émission.

Mme Frelinx, échevine.- Nulle part ! Monsieur, je sais combien d'émissions radio j'ai faites et je sais sur quels thèmes !
Je voulais simplement vous dire qu'il n'y avait que vous, ici, qui parlez d'assistés. Nous parlons...

M. Bauwens.- (*Inaudible.*)

Mme Frelinx, échevine.- Pas du tout ! Nous parlons de « citoyens » qui ont des difficultés et que nous voulons accompagner vers une émancipation.

Nous estimons qu'aider, ce n'est pas seulement donner de l'argent à quelqu'un, c'est le pousser vers l'émancipation. Il y a plus de sept ou huit pages de priorités, dans l'accord, qui détaillent ce que nous souhaitons faire.

Je rebondis, du coup, sur la question de Mme Jellab, que je remercie pour le rappel de la définition légale, mais à un moment donné, il faut arrêter de faire croire et de dire que nous sommes contre les personnes en difficulté. C'est tout le contraire !

À côté des aides légales, ce que nous voulons faire, c'est soutenir individuellement chacun des ayants droit pour atteindre l'émancipation. On a fait effectivement largement campagne là-dessus.

Le PIIS n'existe pas depuis deux mois, il existe depuis de nombreuses années. Donc, l'obligation de collaboration existe bien. Ce que nous trouvons, c'est qu'il faut aider plus activement les personnes à trouver un emploi et cela ne nous semble pas être une barrière, mais au contraire un tremplin.

Je terminerai, pour répondre à Mme El Bakri, avec un petit mot sur le palais du Midi : la position du MR n'a jamais changé, sur le palais du Midi. M. Weytsman a largement contribué, au parlement, à démontrer qu'il existait des alternatives techniques à la démolition.

Nous verrons ce qui est préconisé dans l'étude qui a été organisée par la Région et par la STIB si des solutions sont possibles. En fonction de cela, nous prendrons les mesures qui s'imposent pour le palais du Midi, dans l'intérêt des commerçants et dans l'intérêt des habitants – c'est noir sur blanc dans l'accord. Je vous remercie.

Mevrouw Maes, schepen.- Dankuwel, meneer de Voorzitter. Je vais d'abord répondre à... Ce n'étaient pas des questions, monsieur Hellings : je vous ai entendu dire qu'il n'y avait pas de mention de rues scolaires dans l'accord de majorité.

Il y a tout un sous-chapitre qui s'appelle la « Mobilité scolaire », à la page 210,

où il y a bien mention de rues scolaires et de quartiers scolaires. Je vous invite...

M. Hellings.- (*Inaudible.*)

Mevrouw Maes, schepen.- Sorry ?

M. Hellings.- (*Inaudible.*)

Mevrouw Maes, schepen.- « Rues scolaires ». Je vous ai entendu dire qu'il n'y avait pas mention de rues scolaires, ce n'est pas le cas.

Ce que je vous ai aussi entendu dire...

(...)

Lesquelles ? Mais on en parlera. Lesquelles, on en parlera.

Je vous ai aussi entendu dire qu'on allait encourager le trafic de transit. C'est bizarre, parce qu'à la page 205, il est mis littéralement, je cite : « Le trafic de transit sera découragé. »

Juste pour clarifier les choses.

(...)

Mevrouw Maes, schepen.- Mag ik? Nee, sorry, dit gaan we niet doen. Je gaat mij laten uitspreken en dan mag je antwoorden.

Jullie mogen straks nog antwoorden, toch? Zo werkt het.

Goed, dus ik ga op alle vragen van Meneer Dhondt proberen te antwoorden.

Wat de filter aan het IJzerplein betreft : daar ook, als u het akkoord goed heeft gelezen, staat er dat we 'de haalbaarheid van het openen van deze filter

onderzoeken.' Niet 'het openen van de filter' zonder meer, waarbij vanzelfsprekend participatief tewerk zal worden gegaan en waar het vanzelfsprekend ook de bedoeling is om geen nefaste gevolgen te veroorzaken en de leefbaarheid in haar geheel te verhogen.

Wat de filters in het algemeen voor bewoners openen betreft, ook daar is participatie vanzelfsprekend stap nummer 1 en ik hoorde u de heel concrete vraag stellen: 'gaat u dan ook de ouders, die niet noodzakelijk in die wijk wonen, maar wel kinderen naar scholen in die wijken brengen, bevragen?' Vanzelfsprekend, dat zal via de scholen gebeuren en ik heb in mijn agenda al een paar afspraken met dergelijke ouderverenigingen staan.

Wat het al dan niet tegenstrijdige evenwicht zou kunnen zijn tussen het openen van filters voor bewoners en schoolstraten : u zou toch moeten weten dat filters in de uren van schoolstraten niet open zijn. Dat is niet zo lang geleden dat u die info had, maar dat is zo.

En sowieso zal u gelezen hebben in het begin van het hoofdstuk over mobiliteit dat het hele mobiliteitsgegeven wordt geregeerd door het STOP-principe : een kind dat naar school stapt of trapt, heeft nog altijd voorrang op een auto. Dus het zal ook in die logica zijn dat het evenwicht tussen schoolstraten en het openen van filters voor bewoners zal worden bekeken.

En wat schoolstraten betreft, inderdaad, u heeft terecht aangehaald dat er bepaalde buurten zijn in Laken met een heel hoge densiteit aan scholen die absoluut prioritair moeten zijn, ook voor schoolstraten.

Ik zal het alvast al hebben over de wijk rond de Droomboomschool, waar ik expliciet naar een schoolstraat heb gevraagd, maar onlangs niet heb gekregen. Daar gaan we dus mee aan de slag.

Wat de voetgangerszone en het verbod op tweewielers betreft - want daar moeten we ook duidelijk over zijn, het zijn tweewielers, niet enkel de fietsen : ik denk dat u vandaag hetzelfde Bruzz-artikel heeft gelezen als ik, met de open brie van verschillende organisaties over dat verbod. Het punt is, ook hier regeert het STOP-principe.

De voetgangerszone is een succes, dat moeten we allemaal aanvaarden. Er wandelen vandaag de dag veel meer voetgangers in de voetgangerszone dan helemaal in het begin en het betekent dat we in het verleden, onder de vorige legislatuur, al gevraagd hebben aan de politie om te sensibiliseren, om ervoor te zorgen en erop toe te zien dat fietsers en tweewielers daar stapvoets zouden gaan.

De regel is vandaag de dag al zo dat, als het te druk is, fietsers en steppers moeten afstappen. En dat gebeurt niet, ook niet door de gewone fietser. U beschreef de extremen waardoor iedereen gestraft wordt voor het gedrag van enkelingen ; dat klopt niet. Als je vandaag de dag eigenlijk al moet afstappen als het te druk wordt, dan zijn zo goed als alle fietsers daar schuldig aan.

De voetgangerszone blijft toegankelijk voor tweewielers, je moet het gewoon aan de hand doen en veel trager dan stapvoets fietsen is dat eigenlijk in de praktijk niet.

En ja, we gaan absoluut zorgen voor een kwalitatief en veilig alternatief.

De volgende vraag die u had, was over de fietsverbinding Atomium-Kanaal en dan kan ik het goede nieuws melden dat Beliris doorgaat met de aanleg van de Bockstaellaan en de fietspaden daar. We hebben daar de eerste vergaderingen al voor gehad.

Het parkeerbeleid. Opnieuw, als u het akkoord goed leest, staat daar niet dat wij overal op ons grondgebied de uren van de parkeermeters van 21 naar 19 gaan veranderen.

Waarover gaat het wel? Het gaat over het onderzoeken of dat een goed idee is in buurten en in welbepaalde residentiële buurten. Dat zijn buurten waar geen grote densiteit aan horeca, sportinfrastructuur of evenementiële structuren is en waar je ziet - maar opnieuw, in samenspraak en na navraag bij bewoners - dat sommige bewoners dat uurrooster van 21.00 uur meer een last dan een lust vinden. Omdat de meeste in een residentiële wijk tegen 19.00 uur al thuis zijn en het eerder lastig vinden om met het systeem van de bonnetjes te moeten werken om bezoek te ontvangen.

Blijkt - voor de duidelijkheid, opnieuw, het is bestuderen - dat het een heel slecht idee is, dan zal dat moeten blijken uit de studie, maar we moeten ten minste de eerlijkheid hebben om het te onderzoeken.

La dernière question que j'ai reçue était de M. Maimouni.

(...)

Mevrouw Maes, schepen.- « Non, je m'en fous ? » Oké, d'accord... (rire.)

Les scan-cars, juste pour vous informer, parce que vous avez expliqué que les agents, ce serait plus intéressant, **puisque'ils (?)** peuvent voir si quelqu'un qui vient de se garer est encore en route pour aller chercher son ticket.

Il faut que vous sachiez que les scan-cars, entre le moment où la scan-car scanne et le moment où on met l'amende, de toute façon, on fait la différence d'un quart d'heure.

*correction : après vérification, il ne s'agit pas d'un quart d'heure mais de 5 minutes.

Donc, imaginez que vous vous êtes garé à 8h. À 8h02, le scan-car est passé et vous avez payé à 8h05. Il n'y a pas de problème, il n'y aura pas d'amende. C'est la réalité.

Je crois que j'ai couvert toutes les questions. Merci beaucoup.

M. Ceulemans, échevin.- Merci, monsieur le Président. D'abord, peut-être une réponse à M. Maimouni. Oui, effectivement, nous sommes deux échevins néerlandophones, parce qu'on se disait : « Comme ça, chacun de vos membres, chacun de vos conseillers a quand même un échevin néerlandophone pour **lui (?)**. » Donc voilà, c'est gratuit.

Mais non, sérieusement...

M. Maimouni.- C'est justement ce que je saluais.

M. Ceulemans, échevin.- Oké, ça va. Parce que, sérieusement, depuis des années, c'est vraiment la troisième ou quatrième législature, il y en a deux, depuis toujours.

Merci.

Even naar de vragen van Lotte Stoops. Jij had een vraag over de actieve Brusselaars en hoe je die wilt activeren.

Het gaat er voor ons ook om dat we proberen deze keer om binnen het participatieve luik – dat toch heel aanzienlijk is, dat zal je ook wel met mij eens zijn – ook de actieve Brusselaars, die vandaag misschien weinig tijd hebben om een grote rol te spelen in de weg die hun wijk of buurt op gaat.

Het gaat dus zowel over mensen die we moeilijk kunnen bereiken, om die effectief mee te krijgen in het participatieve traject, maar ook de beenhouwer, de cafébaas, de barman achter de toog. Die hebben niet altijd de tijd om constant

mee te doen met alle participatieve trajecten, dus die willen wij ook proberen te integreren op verschillende manieren.

En daarom zullen we bijvoorbeeld ook proberen om een nieuw platform uit te bouwen die die tools toelaten om op verschillende manieren holistisch en integraal deel te kunnen uitmaken van ons participatieve traject.

Maar je zult het ook met mij eens zijn dat er uitvoerig is beschreven in ons hoofdstuk dat we verschillende en heel uitgebreide trajecten voor ons liggen hebben, waarop ik nu niet allemaal ga ingaan. Maar de basis van het verhaal is dat we de wijkfora terug gaan invoeren, dat we van de wijkraden de effectieve ruggengraat van ons participatieve traject maken, dat we jongeren én ouderen opnieuw gaan betrekken bij het participatieve luik, op een manier die misschien de voorbije legislatuur iets te weinig gebeurde.

We zitten op dit moment in budgettair zeer moeilijke tijden, dus dat betekent ook dat we vooral veel transparantie en verantwoordelijkheid aan de dag moeten leggen om mensen duidelijk te maken waar hun geld, waar het geld van de Stad, naartoe gaat.

En dat we op een zeer transparante manier gaan communiceren, mensen ook gaan betrekken bij dat participatieve luik door de burgerbudgetten die op dit moment al in voege zijn, te gaan uitbreiden en beter te gaan toespitsen zodat de wijkraden effectief en zeer integraal het burgerbudget kunnen gebruiken om hun straat, hun wijk, vorm te geven op de manier die ze zelf willen, met als einddoel dat ze eigenlijk ook gaan meebouwen aan een inclusieve, duurzame stad, waar budgettair een transparante lijn duidelijk uitgelegd is aan onze bewoners.

En dan ga ik over naar mevrouw Goyvaerts. Merci voor uw vraag. Ik zal ook nog even zeggen, , je voudrais aussi remercier Benoît Hellings pour le plan climat qui est assez bien, je veux dire, je vais déjà dire ça – excellent, oui, exactement, c'est très bien !

Et c'est bien noté qu'on va poursuivre avec le plan, comme on a déjà dit avant.

Ik ga misschien kort wel even ingaan op wat we dan gaan aanpassen. Wel, het feit is dat het sowieso wordt geëvalueerd, dat is één. Dat heeft hij trouwens ook zo zelf uitgetekend : om de twee jaar en om het half jaar worden er evaluaties gemaakt.

Maar het allerbelangrijkste in heel dat verhaal is dat de context gewoon keihard verandert, en zeer snel verandert. De klimaatuitdaging is zo urgent en verergert ook, dat we de aanpassingen telkens ook mee en cours de route moeten gaan bijsturen. Dus dat is ook de reden waarom we die constant gaan herevalueren.

Wat ik wél ga doen, en wat we samen hier met ons College gaan doen, is het luik Ondernemerschap, het private luik, het luik van mensen die vandaag misschien iets te weinig in het plan zijn opgenomen, uitbouwen.

We gaan meer leunen op innovatie, op de integratie van private en andere associatieve spelers in het klimaatverhaal zodat we kunnen versnellen, want dat zullen we wel moeten doen. En om te versnellen moeten we iedereen meekrijgen.

We kunnen in dat klimaatdebat niemand op het spoor laten. Als de klimaatrein vertrokken is, dan kunnen we niemand achterlaten. Dat is een beetje de redenering.

En ik zal daar nog eens de link maken ook met het participatieve traject. We moeten ook veel beter proberen uit te leggen – en ik weet dat daar heel wat geprobeerd is, maar we moeten dat nog beter proberen te doen – om ook Brusselaars in moeilijke posities, Brusselaars die niet altijd over voldoende middelen beschikken om al aan hun eerste behoeften te voldoen, mee te krijgen in dat klimaatdebat. Ik denk dat dat een van de grootste uitdagingen is.

Energie : zeer belangrijk. Op het vlak van energie hebben we wel heel wat in de pipeline. Ik kan ook met heel veel trots zeggen dat ik ondertussen dit weekend de laatste go heb gegeven voor de uitbouw van het warmtenet dat gelinkt zal zijn met de verbrandingsoven, dus die werken komen eraan. Dus dat zal het eerste volwaardige warmtenet zijn in Brussel.

We zullen ook deze legislatuur voor de allereerste keer een positieve energiewijk uitbouwen, zijnde de quartier nord of Neo, maar dat zullen we nog wel bekijken.

Voor de rest denk ik nog dat we binnen die energie ook anders moeten gaan kijken naar de manier waarop we onze logistiek in onze Stad gaan uitbouwen, want dat is nog een heel groot vraagteken. En daar moeten we absoluut onze energy hubs gaan bekijken : hoe we die gaan vormgeven en plaatsgeven in onze Stad, want op vlak van logistiek zijn er nog heel wat winsten te maken. En voor de rest denk ik dat dat het voor nu zo wat is, voor de rest moet ik misschien ook nog even kijken naar **Florence Frelinx (?)**, die samen met mij dan ook wel zal kijken dat de woningen en de publieke gebouwen verder worden verduurzaamd om uiteindelijk tot het doel te komen van -55% in 2030 en klimaatneutraal tegen 2050.

Dank u.

M. Wauters, échevin.- Merci, monsieur le Président. Quelques questions avaient été posées.

Monsieur Bauwens, vous avez parlé de Stalingrad et de la situation des commerçants à Stalingrad. Cela ne fait que deux semaines que je suis installé, mais je peux vous dire que pendant la campagne et dès le soir ou le lendemain des élections, les contacts que j'avais avant, j'ai continué à les avoir après.

Je rappelle quand même, je pense qu'il n'y a pas de grand doute là-dessus, que

la décision des travaux qui impactent très lourdement ce quartier, c'est une décision régionale, déjà, pour commencer, et que ce soit la majorité précédente, alors que j'étais dans l'opposition ou que ce soit celle-ci, ça ne change pas, ça n'a pas changé.

Mais par contre, être en contact et écouter effectivement les commerçants – mais pas qu'eux, aussi les habitants de ce quartier – dans les compétences qui me sont attribuées, c'est essentiel.

Et donc, je note, moi, juste une chose et c'est peut-être une petite fleur que je lance à Mme Jellab : quand vous avez organisé, à l'initiative des commerçants et des habitants du quartier, les récoltes des déchets, etc., vous avez accompagné ça.

C'est exactement l'idée que je me fais de la gestion publique et de la gestion de la Ville, c'est-à-dire de voir ce qui émerge et de l'accompagner.

J'entends aujourd'hui que d'autres projets sont en route pour que cette expertise-là, qui est une expertise citoyenne, puisse être utilisée ailleurs et donc embellir notre ville. Moi, je trouve ça hyper-important.

Et oui, Stalingrad, c'est dramatique ! Mais mon collègue, ici à côté, pourra expliquer peut-être plus longuement, si vous en avez envie, monsieur Bauwens, mais je vous rappelle qu'une fois qu'on aura (si ce n'est pas déjà fait) refermé le fameux trou qui est à Stalingrad, le plan de réaménagement de Stalingrad se mettra en route.

Je ne dis pas de bêtises, hein ? Bien. Ça, c'est quand même assez concret. C'est correct, me dit mon voisin, donc c'est bon.

Pour ce qui est de... Madame El Bakri, vous avez fait allusion à deux choses, une qui me concerne directement et une qui concerne plutôt indirectement... vous avez parlé d'emploi de manière générale, mais il y en a une qui concerne Mme Hariche, parce que c'est en ressources humaines – vous avez parlé

d'emploi public – et donc (je peux le dire, mais il suffit d'ouvrir à la page 124), en matière de recrutement, toute la façon d'être et de développer l'emploi public, puisque la Ville est un des premiers employeurs de la Région, même, je le rappelle, se trouve là.

Et si Mme Hariche a envie de vous en dire plus, elle le dira. Je parlais de transversalité, tout à l'heure, c'est bien la preuve que... bon, je suis échevin de l'emploi, mais l'emploi, ça peut être conjugué, j'allais dire, dans toute une série de compétences.

Par contre, vous avez parlé d'économie sociale, et si vous regardez en ce qui concerne mes compétences, madame El Bakri, oui, un des titres est développé par la suite. C'est à la page 189, comme ça vous pouvez aller le revoir : « Pour une économie sociale et solidaire, un modèle d'emploi dynamique et inclusif », dans lequel toute une série de choses très concrètes sont inscrites.

L'intégration des clauses sociales. Parce que quand on parle d'économie sociale, c'est aussi les clauses sociales, éthiques, environnementales, mais c'est aussi par rapport aux formations d'insertion et de personnes en situation de handicap, évidemment. Donc ça veut bien dire que, si ça se retrouve dans la formation, ça se retrouve aussi dans l'économie – la vraie économie, à ce moment-là – et dans l'inclusion. Ce sont quand même des marqueurs essentiels en ce qui nous concerne chez Les Engagés et le CD&V.

Pour répondre à M. Hellings, vous avez dit – je crois, si c'est vous, mais c'est quelqu'un de chez Ecolo ou Groen. Mais je crois que c'est vous. Vous avez dit qu'il n'y avait nulle part d'explications sur la gouvernance, la transparence, la bonne gouvernance. Je vous réponds justement parce que vous savez à quel point c'est quelque chose qui m'importe.

Dans l'introduction, où il y a neuf axes de programmes, qui sont les fils conducteurs de cette majorité – de ce que nous allons nous « retrousser les manches » pour faire avec les citoyens et les citoyennes. Vous avez : une ville coconstruite (les mots sont quand même très clairs), la transparence, l'éthique, la participation citoyenne, le dialogue renforcé, l'implication des citoyennes et des citoyens et **le fait (?)** de les considérer comme des partenaires.

Il ne faut parfois pas ça pour expliquer l'évidence. Elle est là. Elle est là au tout début. Au tout début, c'est un des neuf axes de ce programme, qui sont les fils conducteurs de ce que nous allons nous efforcer, avec toute notre énergie, à mettre en place. Je tiens à le rappeler et à le préciser. Et donc, c'est nommément marqué, hein ?

De plus – ça, j'ai oublié de le dire –, sur les... j'ai déjà oublié... 240 ? 238 pages de programme, dans ces chapitres... Parce que c'est vrai, nous avons pris le temps de travailler, de savoir ce qu'il en était. On a pris le temps de le faire. Je trouve ça bien, c'est plus respectueux des gens. Vous le verrez de manière transversale dans tous les chapitres, ces termes de bonne gestion, de gouvernance, de transparence se retrouvent tout le temps. Si vous avez du temps, vous pouvez y replonger.

Deuxième élément, et dernier en ce qui me concerne, vous avez parlé de 100 études, ou en tout cas d'une pléthore d'études. Quand, dans les chapitres – et je parle avec l'approbation de mes collègues ; s'ils me contredisent, ils me contredisent –, quand on parle d'étudier, c'est d'« étudier » ! NOUS allons étudier, nous allons réfléchir ensemble à comment faire.

Parce que c'est quand même un peu amusant – excusez-moi, j'étais dans l'opposition **sous (?)** la législature précédente, d'entendre Ecolo parler d'études, alors que s'il y a bien eu un champion d'études de consultance, d'ailleurs parfois très onéreuses, c'est Ecolo-Groen, sur les six ans précédents.

(...)

Eh bien oui, je m'en souviens. Je me souviens quand je devais moi-même m'exprimer sur les projets.

(...)

Oui, des projets concrets, mais pas toujours aboutis, excusez-moi ! La preuve, c'est qu'on va devoir en « remettre sur le métier », sans repasser – permettez-moi de terminer –, sans repasser par la case « étude coûteuse et qui dure longtemps », mais en étudiant ensemble. Réfléchir ensemble avec les éléments, et notamment – moi, je suis tout à fait « bon joueur » – avec des éléments qu'on aura eus d'autres études qui ont été faites préalablement. Trouver des solutions pour être les plus efficaces possible pour les Bruxelloises et les Bruxellois.

Parce que notre volonté... peu importe les mots qu'on emploie, parce qu'on peut parfois jouer sur les mots. Ce qui compte, c'est ce qu'il y a derrière les mots, ce qu'on veut impulser derrière les mots. Certains vont parler d'émancipation.

Moi, je dirais... Je parle toujours de « citoyens debout », de « citoyennes debout », parce que c'est comme ça qu'on construit la ville et pas autrement, et donc il est important, et cette majorité va le proposer et le propose, de donner un cadre, de donner des outils, de donner une vision et d'accompagner.

Parce que je vous ai vu réagir, tout à l'heure, quand un ou une de mes collègues disait : « pousser à », vous avez dit : « pousser » – et, madame Jellab, vous avez fait ce geste-là –, mais pousser c'est pousser. Faire pousser les plantes, j'ai envie de dire. Non, mais « pousser » dans ce sens-là, c'est-à-dire les élever et leur permettre d'être des citoyennes et des citoyens debout, et je ne pense pas que vous serez contre cela.

Je vous remercie.

M. Ben Abdelmoumen, échevin.- Merci, monsieur le Président. Je ne serai pas très long.

Mesdames et messieurs les conseillers communaux, tout d'abord, je vous remercie pour l'intérêt que vous portez à l'égard de l'amélioration de la propreté de notre commune. Vos idées et réflexions constructives seront toujours les bienvenues afin d'avancer ensemble durant ces six années à venir.

Monsieur Bauwens, une des premières mesures de cet accord de majorité est de mettre justement plus d'agents dans les quartiers problématiques en termes de dépôt clandestin.

On mettra bien évidemment l'accent sur l'amélioration de leurs conditions de travail.

Le déplacement du recypark, qui est géré par la Région, comme vous l'avez dit, n'est pas de notre ressort, mais bien de Bruxelles-Propreté, et il est prévu de maintenir le service de déchetterie mobile qui se déplace à domicile.

Concernant l'augmentation générale des poubelles publiques, cette mesure fait écho aux demandes des citoyens et cela se fera de manière ciblée, au cas par cas, en totale concertation avec les services et les citoyens.

Enfin, concernant l'utilisation des nouvelles technologies, l'idée est surtout d'être créatif, d'apporter de nouveaux moyens de lutte contre les incivilités et de soutenir le travail de nos agents qui font chaque jour un excellent travail au bénéfice de toutes et tous.

Merci pour votre attention.

Mme Houba, échevine.- Chers collègues, bonsoir, merci. Je vais principalement répondre à Mme El Bakri, pour le PTB.

Il y a plusieurs points qui ont été soulevés. Je voulais quand même commencer par dire que oui, il y a une crise du logement à Bruxelles, qu'on en est bien conscientes et conscients et que s'il y a bien un parti qui défend le logement social, c'est le Parti socialiste.

Peut-être rappeler aussi d'éviter... c'est peut-être un peu technique, mais d'éviter de faire la confusion entre le logement « public » et le logement « social » : je rappelle que la Ville opère de la construction de logements publics, via la Régie, tandis que le logement social est assuré au niveau de la Région bruxelloise.

Dire, quand même, qu'il y a un quatrième plan logements qui est mis en place et qui a pour objectif de construire pas moins de 500 logements tout au **long (?)** de cette législature. Il y a donc une réelle ambition. C'est quand même le quatrième plan, donc on s'inscrit vraiment dans la durée aussi, dans cette dynamique portée par la Ville en termes de logements.

On va construire, on va faire du locatif, ça reste dans notre ADN, mais on va aussi lancer de nouvelles initiatives et pas des moindres, puisqu'on va inviter les habitantes et les habitants à devenir propriétaires, comme vous avez pu le lire.

Au niveau de la rénovation, ça fait évidemment partie de nos priorités. Ceci dit, les biens gérés par la Régie foncière de la Ville de Bruxelles sont plutôt dans un bon état, mais on doit évidemment continuer, notamment dans le sens de l'isolation.

Et, on le sait, c'est meilleur pour la planète et pour le portefeuille des habitantes et des habitants.

Concernant l'encadrement des loyers, les logements qui sont encadrés par la Régie ont un prix cadré, je rappelle qu'il va quand même jusqu'à 15 % en dessous du prix du marché, ce qui est aussi une manière de le réguler, et que la grille AIS s'applique pour les logements qui viennent de la Région – dans le cas des contrats de quartier, par exemple.

Vous avez soulevé la question des marchands de sommeil. Il s'agit d'une compétence fédérale, donc je ne peux que vous diriger vers le ministre de la justice, mais évidemment qu'il faut mettre des systèmes d'alerte en place et qu'il n'y a pas droit de cité pour l'insalubrité dans le logement sur le territoire de la Ville de Bruxelles.

Au niveau des immeubles à l'abandon, on défend évidemment l'augmentation de la taxe sur les immeubles à l'abandon, et qu'il faut améliorer et approfondir la collaboration avec la Région bruxelloise, qui peut appliquer le droit de gestion publique pour remettre des biens en location à un loyer raisonnable. On ne **peut (?)** pas le chiffrer à ce stade, mais clairement, il faut lancer des collaborations avec tous les relais possibles, et en particulier avec la Région bruxelloise.

Au niveau des discriminations, bien sûr qu'il faut lutter activement contre celles-ci ! Vous citez Unia, madame El Bakri, et nous avons déjà beaucoup travaillé avec Unia, au niveau de la Région, pour modifier le Code du logement. C'est grâce au PS et à Nawal Ben Hamou qu'on peut faire de vrais testings et faire appel à des **actes RIS (?)**. Il y a donc des actes concrets et innovants qui ont été mis en place, et ça, je pense que personne ne pourra le nier. Je rappellerai aussi que dans le logement public, s'il y a un critère qui compte, c'est l'ancienneté. Et donc, c'est une manière de protéger tout le monde et de lutter contre les discriminations.

Enfin, pour les Airbnb, je me référerai aussi au travail mené par ma collègue Anaïs Maes), qui a renforcé activement le contrôle. Pour citer ce qui a été fait pendant la législature précédente, ce n'est quand même pas moins de 500 unités de logements qui ont été extraites du système Airbnb pour être remises sur le marché locatif régulier.

C'est donc une grande efficacité grâce à ces contrôles, et **je rappelle (?)** aussi que Bruxelles se veut être une commune pilote dans l'application de la législation européenne. Voilà pour le logement.

Mevrouw Stoops.- Ik ga het heel kort houden. Ik was wel aan het luisteren, ik was bij de IT met nog andere collega's hiernaast, maar ik heb op een groot scherm dhr. Close horen antwoorden op mijn vraag.

Ik denk, meneer Close, dat het niet zozeer gaat over wat mijn partij gaat doen op andere niveaus. Dat maakt hier niet zoveel uit.

Het gaat over het feit dat wij een motie hebben gehad, waar wij samen met de hele Gemeenteraad hebben afgesproken om een werkgroep op te richten.

En dan een bijkomstige vraag: als u zegt dat dat geen legitimiteit heeft, zijn dan alle moties van de vorige legislatuur kaduuk? Gewoon een vraag, om dan te zien waarop ik kan bouwen en of we al die moties opnieuw moeten indienen.

M. le Bourgmestre.- Juste, madame... Ce n'est pas à notre niveau.

Vous êtes bien députée régionale, madame ? Oui ?

Mevrouw Stoops.- Conseillère communale, je suis ici.

Et c'était une motion...

M. le Bourgmestre.- Et pas députée régionale ?

Mevrouw Stoops.- Mais ça n'a...

M. le Bourgmestre.- Non, mais attendez ! La motion n'est pas caduque.

Vous m'avez mal écouté, sur ma réponse. Désolé, vous étiez à côté.

Mevrouw Stoops.- Oui, peut-être. Avec les autres qui parlaient...

M. le Bourgmestre.- En gros, j'ai donc dit que dans cette motion, il y avait deux parties. Une où je me doutais bien que vous, comme députée régionale, et votre parti qui sera d'office – autant notre parti, ça n'est pas sûr, autant Ecolo, ça n'est pas sûr, autant votre parti est quasi sûr d'être dans la majorité régionale.

Donc je disais qu'il y a deux parties. Il y en a une qui demande d'unifier les différents niveaux de pouvoir sur la même position par rapport à la neutralité – donc j'imaginai que vous alliez aussi le défendre.

Et pour le reste, l'autre groupe de travail reste d'actualité.

On avait dit qu'on travaillait d'abord sur le volet régional et on verra ce qu'il se passe, mais j'imagine que Groen va le défendre aussi au niveau régional.

C'est la deuxième partie de la motion, si vous la lisez, elle est en deux parties.

Mevrouw Stoops.- Et ma question se posait sur la première partie de notre motion qui était d'organiser un groupe de travail.

M. le Bourgmestre.- Et ma réponse était sur la deuxième.

Mevrouw Stoops.- Comment ? Et vous n'allez pas me donner une réponse sur le groupe de travail et sur le fait que toutes les autres motions seront caduques ou pas ?

Parce qu'autrement, je vais déposer les autres motions. Toutes les motions de la précédente législature, je peux les redéposer.

M. le Bourgmestre.- Mais madame, je ne sais pas pourquoi vous êtes agressive comme ça, ce n'est pas utile.

J'ai répondu à monsieur Bauwens sur la motion qui, à l'époque, avait été rédigée par monsieur Hellings, qu'elle n'était pas caduque.

Si vous aviez écouté nos réponses pendant la séance qu'on a donnée, vous sauriez que les motions qui sont votées ne sont pas caduques. Je l'ai dit.

Mevrouw Stoops.- D'accord. Donc le groupe de travail va être...

M. Maimouni.- Excusez-moi, monsieur le Président. Nous contestons le droit de réplique à deux minutes, vu que la majorité a eu un temps de parole illimité. J'ai sept points de réplique à faire en deux minutes, je n'y arriverai (?) jamais – et personne d'entre nous.

M. le Président.- On va faire les deux minutes.

(...)

Écoutez, on va faire ceci, n'est-ce pas ? On va donner à chaque groupe, aux chefs de groupe, un temps de parole.

Ici, vous avez pris le temps de parole, je vous donne encore deux minutes par groupe pour réagir à ce qui a été dit ici par le Collège.

M. Maimouni.- Monsieur le Président, le règlement communal impartit un temps de parole réciproque, que ce soit la majorité ou l'opposition. Donc, si la majorité n'a pas eu de limite de temps de parole, il en va de même pour l'opposition, monsieur le Président.

Merci.

M. le Président.- Monsieur Maimouni, je n'ai pas de problème à ce que les gens parlent. Je veux simplement essayer de commencer à mettre un peu d'ordre dans le temps des paroles, sinon on est encore là demain pour réagir.

M. Maimouni.- C'est une fois par législature que nous avons le droit de donner notre opinion et intervenir !

M. le Président.- Mais monsieur Maimouni, vous aurez encore toute la législature pour intervenir. Je serai là, je vous le dirai, vous aurez encore tout le temps.

Ne brûlez pas tous vos vaisseaux en un coup.

Mme El Bakri.- La critique sur Neo, monsieur Close, ce n'est pas que vous avez menti sur votre programme. Ça, on ne l'a jamais dit.

Notre critique, c'est votre vision de Neo et la place que vous donnez au logement social et au logement public.

Après, entre parenthèses, je ne remettrai pas en cause vos voix de préférence.

Maintenant, est-ce que vous avez vraiment été élu sur le projet Neo ?

Moi, ce que j'ai entendu sur les marchés, c'est : « Moi, je vote PS parce que monsieur Close va faire barrage au MR. » C'est l'argument numéro un que j'ai entendu.

Bref, je vous laisse le bénéfice du doute.

M. le Bourgmestre.- Ensuite, la critique des associations BRAL et IEB. J'ai envie de dire... Vous, il y a un disque rayé de votre côté ; eux, ils font leur travail.

Et donc, ce que je critiquais ici, c'est que vous allez redemander une étude pour refaire un plan de mobilité, alors que, c'est clair, on connaît les impacts sur la mobilité. On sait que c'est « perdant-perdant ». Et donc, notre critique principale, ça reste que ça reste un terrain public. Donc, on a quand même notre droit de regard là-dessus et **sur le fait (?)** que vous le vendiez aux promoteurs immobiliers.

Alors, sur Stalingrad, M. Wauters est parti – c'est « marrant », d'ailleurs, que ce ne soit pas le MR qui réponde, mais en même temps ça serait indécent, donc je comprends –, mais ce qu'il y a de concret sur le quartier de Stalingrad, c'est justement la destruction de tout un quartier. La destruction du palais du Midi et de toutes les infrastructures sportives que ça comprend, la destruction de dizaines de commerces et surtout, du coup, la destruction d'un quartier populaire.

Sur la lutte contre les marchands de sommeil, je vous invite à relire l'accord de majorité, parce que c'est vous-même qui en parlez. Mme Houba me demande de me référer au pouvoir fédéral, mais c'est dans votre accord de majorité – à la page 54, si je ne me trompe.

Donc je réagissais là-dessus pour dire qu'il n'y avait aucune mesure concrète sur **la façon dont (?)** vous allez entreprendre cette lutte.

M. Maimouni.-Monsieur Close, concernant le projet Neo, ce qu'on vous reproche, en fait, c'est de persister. Vous vous acharnez là-dessus comme vous l'avez fait pour le bâtiment de la Bourse, qui est passé de 20 millions à 100 millions d'euros.

Je ne dis pas que le projet Neo ne devrait pas voir le jour, mais à la place, les 72.000 mètres carrés pourraient donner naissance à plus de 2.500 logements en contrepartie et je pense que c'est beaucoup plus important, vu la nouvelle économie actuelle, avec les livraisons et tout ce qui va avec.

Donc, concernant justement l'intervention sur l'article – que j'ai lu –, parce que c'est y compris la rue Neuve, c'est le piétonnier, c'est le boulevard de Waterloo. Mais, monsieur Close, vous venez de confirmer une fois de plus que c'est un plan de gentrification, parce que ce ne sont que des artères où de grosses enseignes ont vu le jour, qui ont « pris fruit ».

Les artères où existaient des commerces de proximité se sont éteintes. Merci.

Concernant le décrochage scolaire, madame Hariche, je tiens à vous signaler que nous sommes passés à plus de 15 % de décrochage scolaire chez les mineurs – et ne vous fiez pas aux chiffres de StatBel, qui parle des universitaires. Ce n'est pas moi qui le dis.

(...)

Ah bon ? C'est pour ça que vous avez demandé des primes en plus : ces cinq dernières années, le décrochage scolaire chez les mineurs n'a pas diminué, il a augmenté.

C'est ça que je mets de manière factuelle sur la table : c'est que ça ne marche

pas – je ne dis pas que vous n’essayez pas, je vous dis que ça ne marche pas.

Concernant les scan-cars, madame Maes, c’est simple : les recours, contrairement aux anciennes méthodes, ont explosé. **Ils (?)** n’ont même pas augmenté, **ils (?)** ont explosé !

C’est ça que je mets en avant, merci.

Concernant les concertations, monsieur Wauters, j’aimerais que vous puissiez donner la possibilité à des référendums électroniques via la plateforme de la Ville de Bruxelles, tel que je l’ai demandée durant l’ancienne législature. Ça, c’est de la transparence !

Et quand j’entends que vous ne répondez pas sur les procédures rapides pour l’obtention de permis pour les rez-de-chaussée commerciaux, où je vous demande tout simplement de mettre chez un échevin les deux compétences, urbanisme et affectation de commerces gérés par une seule personne et pas « splitté » en deux, parce que ça n’a pas de sens – c’est ça que je mets aussi sur la table.

Et, concernant la gouvernance, monsieur Close, j’y reviens parce que vous n’avez pas répondu à ma question.

Vous avez ici quelqu’un qui travaille pour vous, dans une Maison de quartier qui est sous votre autorité et qui gère des Maisons de quartier avec des leviers d’assistance sociale sous son autorité.

Moi, c’est ça que je conteste.

Et cette même personne, vous lui avez demandé de démissionner en 2018 pour ces raisons-là. Pour les mêmes raisons qui m’incombaient quand j’étais à

Brussels Expo que j'ai dû quitter, où j'ai reçu mon C4 parce que ce n'était pas illégal, c'était immoral.

Alors comment se fait-il que la moralité ait changé de camp en six ans ? Merci.

Point 6 - Punt 6

Tutelle sur le Mont-de-Piété : Modifications budgétaires n° 2 - 2024

Administratief toezicht op de Berg van Barmhartigheid:

Begrotingswijzigingen nr. 2 - 2024

Vote(s)

M. le Président.- Nous devons à présent nous prononcer sur les modifications budgétaires n° 2 du Mont-de-Piété pour l'exercice 2024.

(Il est procédé au vote nominatif.)

M. le Président.- Adoptées, sous réserve des observations formulées par l'opposition.

Point 7 - Punt 7

Tutelle sur le Mont-de-Piété : Budget 2025

Administratief toezicht op de Berg van Barmhartigheid: Begroting 2025

Vote(s)

M. le Président.- Nous devons à présent nous prononcer sur le budget 2025 du Mont-de-Piété.

(Il est procédé au vote nominatif.)

M. le Président.- Adopté, sous réserve des observations formulées par l'opposition.

Point 8 - Punt 8

**Tutelle spéciale sur le CPAS de la Ville de Bruxelles : Modification
budgétaire n° 3 - 2024**

**Speciale toezicht op de OCMW van Stad Brussel: Begrotingswijziging
nr. 2 - 2024**

Vote(s)

M. le Président.- Nous devons à présent nous prononcer sur la modification budgétaire n° 3 du Conseil de l'Action sociale pour l'exercice 2024.

(Il est procédé au vote nominatif.)

M. le Président.- Adoptée, sous réserve des observations formulées par l'opposition.

Point 22 - Punt 22

M. Hellings.- C'est à propos des avantages de toute nature des membres du Collège. Donc, en fait, la majorité précédente avait décidé – et c'était d'ailleurs inscrit dans son accord de majorité –, de diminuer l'usage, le recours au système fiscal des voitures de société.

Je voulais savoir à combien de voitures de société les membres du Collège vont faire appel cette fois-ci, sachant que nous avons diminué de 21 voitures de société en 2018 à 13 voitures de société en 2021.

À combien en serons-nous, en 2024 ?

M. le Bourgmestre.- On n'a pas encore fait l'appel. On vous répondra en janvier. On doit voir, on ne **peut (?)** pas vous répondre maintenant.

Point 26 - Punt 26

Mme Jellab.- Sur la convention actant la résiliation du bail portant sur les locaux au sein du palais du Midi, et les commerçants et le groupe Ecolo-Groen ne comprennent pas pourquoi vous continuez à conditionner la résiliation du bail au renoncement de tout recours contre le bailleur, mais surtout tout recours administratif ou en justice contre la résiliation du projet et contre le permis, et tout recours contre la STIB.

Dédommager les locataires, c'est une obligation de la Ville. Mais museler les commerçants, ceci, je ne pense pas que ce soit légal.

Il est dommage de persister dans cette voie, car dès février 2024, monsieur le Président et monsieur le Bourgmestre, les écologistes au sein du Collège avaient déjà marqué leur désaccord.

Les commerçants vivent depuis presque cinq ans dans l'inquiétude, dans l'angoisse. Derrière les devantures du palais du Midi, ce sont des femmes, des hommes, des familles, des projets de vie. Ce sont des rêves qui se brisent. La désespérance a pris le dessus sur l'enthousiasme des commerçants qui font la fierté de ce quartier.

De nombreux Bruxelloises et Bruxellois y tiennent aussi.

Et donc, nous plaidons pour revoir cette convention et je ne pense pas que la Ville y gagnerait en temps ni en réputation à forcer la main des commerçants.

Merci, monsieur le Président.

M. le Bourgmestre.- Oui, Mme Jellab connaît la réponse, mais je vais la faire officiellement.

Objectivement, n'oubliez pas que nous sommes le bailleur, mais que l'indemnité, qui est deux fois supérieure à l'indemnité légale, est payée par la STIB. Et dans les conditions que met la STIB, ce qui est assez logique, je les comprends, ils disent que s'ils payent cette indemnité, évidemment, ils ne veulent pas de recours contre les gens à qui ils payent cette indemnité.

La ministre de tutelle de la STIB a deux commissaires qui sont présents au conseil d'administration de la STIB. Si elle veut revoir ça et que la STIB veut revoir ça par rapport à la Ville, libre à elle, mais je vous renvoie à madame Van Den Brandt.

Vous pouvez peut-être l'interpeller, elle, ou Mme Stoops peut le faire au parlement.

Parce que nous, nous n'appliquons que ce que la STIB nous demande d'appliquer – je sais que c'est compliqué, qu'on est dans différents niveaux de pouvoir, mais nous appliquons ce que la STIB nous demande d'appliquer. Je vous remercie.

Point 25 - Punt 25

M. Benzaouia.- Merci, monsieur le Président. Madame l'échevine, nous souhaitons vous interpeller concernant la demande de permis actuellement à l'enquête publique pour l'installation d'une salle de sport temporaire sur le site du stade Vander Putten, tout en soutenant le besoin du centre sportif,

certainement après la fermeture du palais du Midi.

Mais ce projet soulève plusieurs préoccupations majeures en matière de logements publics, d'urbanisme et de gestion d'équipements sportifs.

Déjà, en 2010, la Société du logement de la Région de Bruxelles-Capitale (SLRB) a acquis un terrain à la porte de Ninove pour y construire 120 logements sociaux dans le cadre du projet Ninove, du plan régional logement, ainsi que pour la réalisation d'un parc par Beliris – les anciens, ici au Conseil communal, ont dû suivre toutes ces étapes.

Après, en 2015, le maître architecte de la Région appuie la revendication des habitants en faveur d'un agrandissement du parc et demande à cette occasion que les futurs logements sociaux soient déplacés à la jonction entre le parc et le stade Vander Putten.

En 2016, un accord entre la région et la Ville de Bruxelles prévoyait la réalisation de 120 logements, dont 72 logements sociaux, sur ce même site dans le cadre du projet Ninove 2. Donc les choses évoluent.

Et maintenant, après avoir condamné le palais du Midi et son centre sportif, vous opposez les besoins en logements et les besoins en infrastructures sportives. C'est la situation actuelle.

Cette situation reporte la construction des logements au mieux à 2032, soit 22 ans après l'acquisition initiale du terrain. Dans un contexte de crise aiguë du logement abordable à Bruxelles, ce délai est inacceptable.

On venait d'entendre que c'est le Parti socialiste qui défend le plus le logement social. Voilà, il y a un cas où ce n'est pas le cas. Ça fait 22 ans qu'on attend. On doit encore attendre plusieurs années.

Donc, nous demandons au Collège, à Mme l'échevine ou à quelqu'un d'autre qui **peut (?)** répondre, comment garantir la réalisation des 120 logements prévus sur le site du stade Vander Putten dans des délais les plus brefs, conformément aux engagements pris en 2016, déjà – et on est en 2024, donc ça fait huit ans qu'on attend encore.

Dans un contexte où la crise du logement touche durement les Bruxellois, nous demandons une réponse claire et engagée du Collège pour concilier les besoins sportifs et les besoins en logements de la population.

Nous vous remercions pour vos réponses.

*(Applaudissements sur les bancs du PTB*PVDA.)*

Mme Houba, échevine.- C'est « marrant », parce qu'à entendre le PTB, il suffirait d'une formule magique et d'un claquement de doigts pour construire des logements – d'ailleurs, vous en avez construit beaucoup comme ça, c'est bien connu !

Monsieur le conseiller, la construction du logement est la priorité à la Ville de Bruxelles et particulièrement dans le contexte de la hausse des loyers. Et c'est pour ces raisons que 120 logements seront construits sur le site à côté des Arts et Métiers.

Dans le cadre du master plan du stade Vander Putten, l'approbation de la mission complète de développement de la zone est d'ailleurs repassée – ce soir, c'est le point 25 –, après que la tutelle régionale a demandé de modifier le cahier des charges. Et comme vous le savez peut-être, le rythme normal imposé par les différentes phases de construction d'un projet est la sélection de candidatures, la remise d'offres de maximum cinq équipes, l'attribution du marché d'études, l'esquisse, l'avant-projet, le permis d'urbanisme et le marché

de travaux.

Dans le cadre de ce marché, la Régie procédera, en mai 2025, à la sélection de bureaux d'études qui remettront une offre. Il n'y a donc pas de temps perdu. Tenant compte du processus, les travaux pourront être commandés vers 2028. Le délai de chantier devra encore être concerté avec l'entreprise, c'est la réalité du monde dans lequel on vit.

Par ailleurs, dans le cadre de cette mission complète, il est également prévu de construire une nouvelle salle de sport, ce qui permettrait d'y installer les activités sportives du palais de Midi qui, entre 2025 et 2030, doivent être délocalisées dans une infrastructure temporaire sur le site du stade Vander Putten, dont la demande de permis est actuellement à l'enquête publique et fait l'objet de votre question.

Pour rappel, le gouvernement bruxellois a adressé en février 2024 un courrier à la Ville pour entamer dès à présent les formalités nécessaires pour libérer les lieux en vue de la réalisation des travaux prévus sous le palais du Midi et la Région spécifie que les occupantes et occupants devront avoir quitté ou avoir été relocalisés au plus tard pour le 31 août 2025.

Il faut donc assurer la continuité des grandes activités sportives, qui ne sont pas des moindres puisqu'il s'agit de l'accueil des matchs de division 1 de football en salle, nécessitant des homologations spécifiques. D'autres activités sont également concernées, comme le basket. Des conditions techniques sont aussi requises, telle que l'installation de gradins, de vestiaires, de douches, etc.

Vous l'aurez peut-être compris, il s'agit de plus de 2.000 m² d'infrastructures sportives à relocaliser, une grande salle de 1.700 m², plus des vestiaires et des annexes, pour environ 300 m².

Une contrainte supplémentaire est de conserver cette relocalisation à proximité

du palais du Midi. Dans ce contexte, le site du stade Vander Putten présente de meilleures conditions – à moins que le PTB puisse, d'un claquement de doigts, faire apparaître des terrains, sait-on jamais...

Pour conclure, la solution de relocalisation des activités sportives ne se réalise pas au détriment de la construction de logements publics et sociaux. La volonté du Collège est bien de concilier la construction de logements, ainsi que la poursuite des grandes activités sportives dans le quartier. Nous allons évidemment nous battre pour obtenir le permis le plus rapidement possible. Merci.

M. Benzaouia.- Très brièvement, ma réplique, ce sera deux points.

1. Aujourd'hui même, au parlement bruxellois, on a posé quasiment les mêmes questions au ministre-président et la réponse du ministre-président est de nous avoir renvoyés vers la Ville. C'est la Ville qui a la main, c'est vous qui avez la main, donc le blocage est au niveau de la Ville.

Ça fait autant d'années, c'est la réponse qu'on a eue aujourd'hui. Il y a des parlementaires ici, dans la salle, qui ont assisté tout à l'heure en commission développement territorial.

2. Je vais vous lire l'avis de la Ville de Bruxelles concernant la porte de Ninove qui a été rédigé en mars 2023, sous l'ancienne majorité : « La Ville soutient la volonté du plan d'aménagement directeur (PAD) de garder uniquement l'affectation en zone d'équipement d'intérêt collectif ou de services publics. En effet, la Ville souhaite garder un degré de liberté en termes d'équipements sportifs sur cette zone dans la probabilité où aucun projet de logement ne verrait le jour à moyen ou long terme. »

Point, à la ligne.

L'intention de la Ville est très claire : apparemment, vous ne voulez pas de logement à cet endroit.

M. le Président.- On a répondu.

M. Benzaouia.- C'est ce que j'ai déduit de ce que vous avez... C'est l'avis du Collège ! Ce n'est pas moi qui ai écrit ça.

M. le Bourgmestre.- Vous avez vu combien on construit de logements là-bas, monsieur ? Allez ! Franchement, vous êtes sérieux ?!

L'échevine vous répond. Vous savez bien qu'on construit : il y a un énorme projet avec le Logement bruxellois – vous le savez bien, là-dessus, donc vous racontez n'importe quoi, ici ! Et avoir – franchement ! – des espaces sportifs pour nos jeunes, c'est important.

Vous trouvez qu'il ne faut pas de nouveaux espaces sportifs ? C'est le choix du PTB ! On pense...

(...)

Je parle ! Deux secondes !

On pense qu'il y a moyen de faire les deux. On pense juste qu'il y a moyen de faire les deux. Mme l'échevine vous a répondu combien de logements on allait faire là-bas.

Vous pensez qu'il ne faut faire que des logements. Nous, on pense qu'il faut les deux !

Ce n'est pas grave, on ne peut pas être d'accord. Mais ne venez pas dire qu'on ne fait pas de logements : on va en construire plein, de logements, porte de Ninove !

Voilà, c'est tout, mais vous nous dites que ce n'est pas assez...

Dossiers de Mme l'échevine Frelinx

Dossiers van mevr. de schepen Frelinx

- Accord de la section.

- Akkoord van de sectie.

Point 43 - Punt 43

Mme Maouane.- Merci, monsieur le Président. Madame l'échevine, je vous ai entendue tout à l'heure à quel point la pratique sportive était extrêmement importante et, surtout, la pratique sportive devait être accessible à toutes et tous. Je partage tout à fait ce constat. C'est pour cette raison, d'ailleurs, que les « écolos » avaient augmenté le budget pour le chèque sport, une augmentation de 60 %. Ce chèque permet...

M. Mampaka.- Mampaka les a créés, ma chère.

Mme Maouane.- Je demande une intervention de la présidence du Conseil communal pour que ce genre d'interruption n'ait plus lieu.

Je t'aime bien, Bertin, mais il ne faut pas interrompre les gens, comme ça.

M. le Président.- Oui, c'est vrai : il ne faut pas interrompre, mais on t'aime bien.

Allez ! Madame Maouane, vous avez la parole.

Mme Maouane.- Donc, je le disais...

(Brouhaha.)

...S'il vous plaît, messieurs !

C'est pour cette raison que les écolos avaient augmenté le budget pour le chèque sport : une augmentation de 60 % – merci, monsieur Hellings.
Ce chèque permettait à des familles d'avoir accès à des activités sportives.

Mais à peine arrivé au sport, madame Frelinx, le MR diminue le montant octroyé en 2024 aux familles pour le chèque sport : on passe de 400.000 € prévus initialement à 378.000 €.

Il y a donc 22.000 € qui ne sont pas alloués, ce sont 220 familles qui auraient pu en bénéficier.

Pourquoi n'avez-vous pas relancé un appel pour octroyer ces 22.000 € à des familles plutôt que de les réaffecter ailleurs ?

Voilà ma question – sans interruption.

Mme Frelinx, échevine.- Merci, madame Maouane. Toutes les demandes ont été rencontrées. On a simplement diminué le montant parce qu'il n'y avait pas eu suffisamment de demandes. Voilà.

Et le budget a déjà été doublé depuis l'année passée.

M. le Président.- Madame Maouane, vous avez encore quelque chose à ajouter ?

Mme Maouane.- Non, non. J'ai dit merci pour votre réponse, madame l'échevine. C'est très bien que...

M. le Président.- Voilà. À signaler, quand même, que ce chèque sport, effectivement, a été inventé par le MR.

Mme Maouane.- Ah ? Alors tout le monde interrompt tout le monde ici, en fait ?!

M. le Président.- Dont Marc Wilmots. Il existe toujours, c'est bien !

Mme Maouane.- J'avais commencé ma réplique et vous m'avez interrompue.

M. le Président.- Ah, pardon... Excusez-moi ! (*Rire.*)

Mais vous aviez accepté la réponse, alors...

Mme Maouane.- Mais absolument pas ! J'étais en train de remercier – puisque je suis polie et bien élevée.

Donc, merci, madame l'échevine, pour votre réponse.

Mais donc ma question, à laquelle vous n'avez pas répondu, puisque, effectivement, il y a 22.000 € sur lesquels on aurait pu relancer l'appel à projets pour faire bénéficier d'autres familles, ce qui n'a pas été fait.

C'était ça, ma question, tout simplement.

Mme Frelinx, échevine.- D'accord, madame Maouane. Mais il y a des délais à tenir en matière d'année budgétaire. Donc, ce n'est pas possible.

Dossiers de Mme l'échevine Hariche

Dossiers van mevr. de schepen Hariche

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

Dossiers de Mme l'échevine Maes

Dossiers van mevr. de schepen Maes

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

Dossiers de Mme l'échevine Buggenhout

Dossiers van mevr. de schepen Buggenhout

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

Point 92 - Punt 92

Mevrouw Goyvaerts.- Ja, ik heb een vraag over punt 92. Die beslissing voorziet in het aanschaffen van meststoffen op basis van stikstof, dus des engrais à base d'azote.

Het gebruik van dat type meststof is afgeraden en onderworpen aan strenge controles door Belgische en Europese wetgeving, aangezien stikstof dat in het milieu terechtkomt waterecosystemen verstoort. Vandaar dus twee vragen:

Waarvoor zullen deze meststoffen op basis van stikstof gebruikt worden?
Is dat voor groene ruimtes, voor sportterreinen?

En een tweede vraag: waarom wordt er in de bijzondere specificaties, of in de cahier spécial des charges, niet de reglementaire context vermeld zoals de Europese normen waaraan de leverancier moet voldoen, of de noodzaak om de leverancier te laten verifiëren door het FAVV?

Bedankt.

Mme Buggenhout, échevine.- C'est une question qui revient aux espaces verts, donc je ne peux que céder la parole à Mme l'échevine Frelinx.

Mme Frelinx, échevine.- Sauf erreur, je n'ai pas ce dossier chez moi !

C'est une « centrale d'achat »... Donc...

M. le Bourgmestre.- Monsieur le Président ?

M. le Président.- Monsieur le Bourgmestre.

M. le Bourgmestre.- J'entends la question, mais c'est un dossier qui a été intégralement préparé... (rire) par les précédents échevins. À mon avis, mais bon... voilà.

M. Hellings.- Absolument pas.

M. le Bourgmestre.- Oui, oui... voilà.

M. Hellings.- Je confirme, absolument pas...

M. le Bourgmestre.- Oui, ils se sont rebellés...

M. Hellings.- Les écologistes n'achètent pas d'engrais à l'azote. En effet, jamais !

M. le Bourgmestre.- Et tout d'un coup, ils... Changer leur engrais. Voilà.

M. le Président.- Bon. Alors ? Pas de réponse ?

Mme Buggenhout, échevine.- Oui... ce dossier qui...

Eh bien, on reviendra.

M. le Président.- On revient avec ce dossier ?

Mme Buggenhout, échevine.- Oui.

M. le Président.- Allez ! On reviendra avec le dossier. Point 92.

Ou une réponse par écrit ?

Mevrouw Goyvaerts.- Est-ce que je dois reposer la question en français ou...

M. le Président.- Nee, dat hoeft niet, dat hoeft niet ! (*Rire.*)

Er komt het schriftelijke antwoord? Ja, komt dat? Zoals in het parlement, oké.

Dossiers de M. l'échevin Wauters

Dossiers van dhr. schepen Wauters

- Accord de la section.

- Akkoord van de sectie.

Dossiers de M. l'échevin Ben Abdelmoumen

Dossiers van dhr. schepen Ben Abdelmoumen

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

Dossiers de M. l'échevin Ceulemans

Dossiers van dhr. schepen Ceulemans

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

Dossiers de Mme l'échevine Ceulemans

Dossiers van mevr. de schepen Houba

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

Vote(s)

M. le Président.- Nous devons à présent nous prononcer sur l'ensemble des dossiers.

(Il est procédé au vote nominatif.)

M. le Président.- Adoptés, sous réserve des observations formulées par l'opposition.

Questions orales, questions d'actualité et interpellations

Mondelinge vragen, actualiteitsvragen en interpellaties

Question de Mme GODFRIN relative aux cambriolages visant les exposants des Plaisirs d'hiver

Mme Godfrin.- Merci, monsieur le Président. Monsieur le Bourgmestre, chers collègues, lors de mes échanges avec les commerçants du centre-ville, il a été porté à ma connaissance que plusieurs commerçants exposants des Plaisirs d'hiver avaient été victimes de vols, essentiellement nocturnes, visant principalement la marchandise stockée dans les chalets.

Parmi les victimes de ces vols, il y aurait même eu des exposants du Var qui, pour rappel, est l'invité d'honneur de cette édition 2024. Les préjudices financiers s'élèveraient à plusieurs milliers d'euros.

Dans ce contexte, je souhaitais vous poser les questions suivantes :

Quelles mesures spécifiques ont été mises en place pour sécuriser les chalets des Plaisirs d'hiver contre les tentatives de cambriolage ? Combien de cambriolages, de tentatives, ont été recensés depuis le début de cette édition ?

Comment la zone de police a été sensibilisée à cette problématique ? Des patrouilles spécifiques sont-elles organisées la nuit sur le site des Plaisirs d'hiver ?

Des mesures ont-elles été prises pour éviter de nouveaux vols ?

Je pense notamment aux équipes de prévention ou de police mobile.

Une concertation a-t-elle eu lieu avec les exposants et les organisateurs afin de renforcer les dispositifs de vigilance et de sécurité ?

Enfin, Brussels Major Events (BME), en tant qu'organisateur, dispose-t-elle d'une assurance pour couvrir ce type d'incident ? Une indemnisation des commerçants touchés pour les pertes subies est-elle prévue ou envisageable ? Il est vrai que les pertes subies peuvent devenir assez importantes pour ces petits indépendants.

Je vous remercie pour vos réponses.

M. le Bourgmestre. - Madame la conseillère, BME a douze à treize agents en gardiennage de nuit sur l'ensemble des sites.

En complément des dispositions déjà prises par l'organisateur, le dispositif de patrouille de police préventive, durant la nuit, a été sensibilisé sur la problématique.

L'ensemble des chalets ont été contrôlés et la sécurisation de ceux-ci a été renforcée aux endroits où cela s'avérait nécessaire.

Il y a eu deux vols à la délégation du Var et quatre tentatives de vols sur l'ensemble du marché depuis le début.

Pour les faits commis, une enquête judiciaire est en cours pour la direction de la recherche locale.

BME a évidemment une assurance comme responsabilité civile – organisateur, **couvrants certains risques : (?)** par exemple incendie, dégâts pour le matériel loué.

Par contre, pour le matériel à l'intérieur des chalets, ce sont plutôt les exposants qui s'assurent eux-mêmes.

Je vous remercie.

Mme Godfrin.- Je ne savais pas qu'il y avait des agents de BME sur le site, je trouve que c'est plutôt une bonne chose.

Le fait que les patrouilles aient été sensibilisées, on peut s'en réjouir aussi.

Je trouve dommage que BME n'ait pas d'assurance, mais je peux comprendre que ce soit peut-être aux exposants de s'assurer, le cas échéant.

Ce n'est pas simple de sécuriser des chalets dans l'espace public, puisque ce sont des chalets temporaires. Néanmoins, je suis contente d'entendre que les équipes ont été renforcées pour veiller à la bonne sécurisation des lieux.

J'espère qu'il n'y aura plus de tentatives ou de cambriolages réussis d'ici la fin de l'édition.

Je vous remercie.

Question de M. BENZAOUIA concernant l'enquête publique en cours sur la zone du stade Vander Putten et les répercussions sur le projet de logements sociaux.

M. le Président.- La question a été abordée lors du débat sur le point 25 de l'ordre du jour.

(Avec l'accord des auteurs, les questions figurant à l'ordre du jour de cette séance qui n'ont pas été traitées sont reportées ou transformées en questions écrites.)

Prochaines séances

Vendredi 17 janvier 2025

- à partir de 14h : sections ordinaires.

Lundi 20 janvier 2025

- à 17h : Conseil communal.

M. le Président.- La séance publique est levée.

- *La séance publique est levée à 22h45.*

- *De openbare zitting wordt opgeheven te 22u45.*